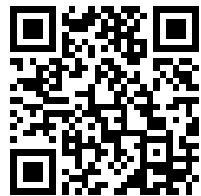

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

PQ
1563
J3
W5

WICKERSHEIMER
LE ROMAN DE JEHAN DE PARIS.

LIBRARIES

STANFORD
LIBRARIES



STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

EDITH WICKERSHEIMER

LE ROMAN
DE
JEHAN DE PARIS
SOURCES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES
ÉTUDE DE LA LANGUE



PARIS (VI^e)
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5
—
1925

LE ROMAN

DE

JEHAN DE PARIS

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS, MCMXXV.

EDITH WICKERSHEIMER

LE ROMAN

DE

JEHAN DE PARIS

SOURCES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

ÉTUDE DE LA LANGUE



PARIS (VI^e)

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

—
1925

PQ 1563
J3W5

CHAPITRE PREMIER

I. Analyse de l'ouvrage. — II. Le « roman » de *Jehan de Paris* une nouvelle. — III. Le style. La composition. — IV. *Jehan de Paris* une œuvre réaliste. — V. *Jehan de Paris* et les historiens de la littérature française.

I

Il était une fois un roi de France qui demeurait à Paris avec sa femme et son fils Jean, âgé de trois ans. Un jour qu'il était dans son palais, le roi d'Espagne vint se jeter à ses pieds et lui conta ses malheurs. Les nobles espagnols s'étaient révoltés. Le pauvre roi, ayant laissé dans la ville de Séguonie assiégée la reine et la petite infante, s'était enfui, et venait implorer du roi de France son secours contre les rebelles. Il l'obtint. Au bout de quelques mois le monarque français, avec cinquante mille combattants, entra en Espagne, et la vue de cette armée mit en fuite le gouverneur et ses vingt-cinq mille combattants. L'ordre rétabli, le siège levé devant Séguonie, le roi de France songea à retourner chez lui. Comme il était sur son départ, le roi et la reine d'Espagne lui portèrent leur fille, âgée de trois mois. En signe de gratitude ils voulaient la donner au roi de France qui la marierait où bon lui semblerait. Le roi de France les remercia, et leur promit que la petite princesse n'aurait d'autre époux que son fils Jean. Puis il prit congé, et rentra en France. Quatre ou cinq ans après, il mourut. La régence fut exercée par la reine, en attendant le sacre du dauphin Jean.

Quand celui-ci eut dix-huit ans, le vieux roi d'Angleterre vint à Paris, où il fut reçu par la reine de France. Au souper il raconta qu'il s'en allait épouser la princesse d'Espagne, à laquelle il s'était fiancé depuis quatre mois par procuration. A ces mots la reine se rappela que la petite princesse avait été jadis destinée à son fils, mais elle n'en dit rien au roi d'Angleterre. Lorsque celui-ci fut couché, elle envoya les ducs d'Orléans et de Bourbon raconter toute l'histoire à son fils, qui chassait, ce jour-là, dans les bois de Vincennes. Après une nuit de réflexion le jeune roi

revint secrètement à Paris, et soumit ses projets à la reine et au conseil. Peut-être ne trouverait-il pas à son goût la princesse d'Espagne, et ne voudrait-il pas la prendre pour femme, mais alors il ne conviendrait pas de lui faire manquer son mariage avec le roi d'Angleterre. Ou peut être le roi d'Espagne refuserait-il de lui donner sa fille, fiancée au roi d'Angleterre, humiliation à laquelle il ne voudrait pas s'exposer. Aussi songeait-il à se rendre en Espagne sous un nom d'emprunt, en se faisant passer pour Jean de Paris, fils d'un riche bourgeois. « Et quant je seray arrivé de par delà », dit-il à sa mère, « selou que je verray la matiere d'espouser ou non, je le feray. » Ce plan est approuvé. Il est convenu qu'on retiendra à Paris le roi d'Angleterre, pour laisser à Jean le temps d'achever ses préparatifs de départ ; puis les Français s'en iront par petites troupes, afin de ne pas être remarqués. Ils le sont si peu que c'est seulement au delà d'Étampes que le roi d'Angleterre aperçoit au loin la suite du roi de France.

Intrigué, il envoie un héraut demander quelle est cette brillante compagnie. C'est celle de Jean de Paris ; si le héraut veut lui parler, qu'il se hâte, car Jean de Paris « chevauche bien loing devant ». Et le héraut de chevaucher parmi la presse, « voyant si grant triumphe qu'il en estoit quasi en reverie ». Arrivé près du roi de France, le héraut le salue. Son maître le roi d'Angleterre est tout près, et voudrait se joindre au maître d'une si belle compagnie. « Mon amy », répond Jean, « vous luy pourrez dire que je me recommande à sa bonne grace, et que s'il chevauche ung peu legierement, nous pourra actaindre, car nous ne chevau-chons pas trop fort. » Si insolente qu'elle soit, le monarque anglais ne s'offense pas de cette réponse. « Or chevauchons », dit-il à ses barons. Ils chevauchent donc et atteignent la compagnie.

Dès ce moment et jusqu'à l'arrivée des deux rois à Burgos, il n'est pas de plaisanteries que Jean de Paris ne se permette à l'égard du roi d'Angleterre, et que celui-ci ne reçoive de la meilleure grâce du monde. Pourtant ce Français qui mène un train de roi lui paraît un peu fou. Arrivé à Burgos, le monarque anglais raconte au roi d'Espagne et au prince les faits et gestes de son compagnon, dont chacun se gausse, mais voici deux hérauts qui viennent demander des logements pour Jean de

Paris et sa suite. Le roi d'Espagne s'offre à loger trois cents chevaux. Les hérauts refusent avec dédain ; il leur faut de quoi installer plus de dix mille chevaux, faute de quoi Jean de Paris ne viendra pas. Les logements nécessaires leur sont accordés, et toute la nuit, à la cour d'Espagne, on ne cesse de parler de cet étrange bourgeois.

Le lendemain tous se lèvent de bonne heure « de la grant peur qu'ilz avoient que point ne veissent arriver Jehan de Paris ». Comme il est attendu avec impatience, les deux hérauts et leurs pages viennent à passer, suivis de cinq cents fourriers. Le roi d'Espagne demande qu'on lui désigne Jean de Paris. « Sire, il n'est pas en ceste compagnie. »

« Et qui estes vous donc ? » dit le roy.

« Nous sommes, » dirent ilz, « ses fourriers que luy venons faire son logis. »

Une nouvelle troupe arrive, deux cents hommes d'armes. Le roi d'Espagne demande au roi d'Angleterre quels sont ces gens. « Sire, je n'en sçay riens, car point ne les ay veuz au voyage. » Alors le roi de Navarre crie par la fenêtre : « Qui estes vous, messeigneurs ? » Ce sont les conducteurs des chariots de Jean de Paris. Bientôt après viennent les chars ; vingt-cinq pour la tapisserie, couverts de velours vert ; vingt-cinq pour la cuisine, autant pour la garde-robe, pour la vaisselle et pour l'argenterie, tous couverts de riches étoffes, et trainés par de beaux coursiers, que conduisent des hommes à pied. « Haa, mon amy », dit l'infante au roi d'Angleterre, « vous ne nous avez pas tout dit ce que sçaviez de Jehan de Paris. » Et le pauvre vieux roi ne peut que répondre : « Par Dieu, ma mye, je n'en avoye veu si non ce que j'en avoye dit. Si suis moult esbay que ce peult estre. »

Après les chariots, six clairons, avec les archers de l'avant-garde ; d'autres clairons avec les archers de l'arrière-garde ; puis le maître d'hôtel à la tête des cent pages d'honneur, les trompettes, et quinze cents hommes d'armes richement vêtus. A chaque nouvelle troupe, on croit voir Jean de Paris. Un page resté auprès de l'infante lui explique l'ordonnance du cortège, et promet de lui désigner son maître. Voici, monté sur un grand coursier, un beau chevalier qui porte à la main une épée dans son fourreau ; alors le page crie très fort : « Or, ma demoiselle,

veez la celuy qui porte l'espee de Jehan de Paris. Certes, ilz sera icy maintenant. » Encore une compagnie d'hommes d'armes, montés sur des grisons, et enfin Jean de Paris, couvert de vêtements splendides, un bâton blanc à la main et un collier d'or au cou. A sa vue la princesse, rougissante, le salue doucement, en lui tendant un « couvre chief de plaisance ». Et quand Jean de Paris la voit si belle, il se sent féru du dard d'amour. « Si broche le cheval des esperons, qui fit ung tel sault que en saillant print le couvrechef et osta son bonnet et fit la reverence et mercia la damoiselle. Si passe oultre, et ses gens apres luy. »

Jean de Paris ne tarde pas à faire son entrée à la cour du roi d'Espagne, au grand dépit du roi d'Angleterre. Il éclipse par sa magnificence son rival, dont la jalousie est encore excitée par l'émotion que montre la princesse. Après le goûter, le roi d'Espagne obtient de son hôte l'explication de certaines paroles énigmatiques prononcées par lui au cours du voyage, et dont le roi d'Angleterre n'avait pu pénétrer le sens. Les maisons que le roi d'Angleterre aurait dû emporter pour garantir ses gens contre la pluie, sont des manteaux et des chaperons à gorge ; le pont qui aurait permis aux Anglais de passer la rivière sans danger signifie de bons chevaux ; la cane, que Jean vient chasser, n'est autre que la princesse d'Espagne. Comme il finit de parler, Jean de Paris rebrasse sa robe, « que dedans estoit d'ung velours bleu semé de fleurs de lis d'or ».

Le roi d'Angleterre, dont les yeux s'ouvrent enfin, se montre « moult marry et courrossé ». Il s'en va avec sa suite et regagne au plus vite son pays.

Jean épouse en grande pompe la princesse. Ils ont deux beaux enfants, et après de longues années de bonheur, s'en vont en la gloire éternelle du Paradis.

II

Le « roman » de *Jehan de Paris* commence quand le héros a trois ans, et finit lorsque la reine et lui meurent, laissant leurs deux fils sur les trônes de France et d'Espagne. « Il embrasse ainsi un laps de temps très considérable », fait observer M. W. Söderhjelm, « et semble remplir à cet égard tout ce qu'on

peut exiger d'un vrai roman ¹. » En réalité, ceci n'est pas tout à fait exact. L'histoire de *Jehan de Paris* est le récit d'un épisode de la vie du héros, — comment Jean souffle la princesse d'Espagne à son rival le roi d'Angleterre ; tout le reste est présenté aussi brièvement que possible. Cette manière de conter n'est pas celle du roman, mais bien celle de la nouvelle, qui « illumine par des rayons soudains, des éclairs ² » une partie restreinte de la vie. En la resserrant dans un cadre étroit, l'auteur a donné à cette courte période de la vie de son héros un relief extrêmement prononcé. L'intrigue se développant dans des limites peu étendues, l'intérêt s'en trouve rehaussé, et le mouvement dramatique, très concentré, en est augmenté d'autant.

Il n'y a dans *Jehan de Paris* aucune analyse détaillée de la formation ou de l'évolution des caractères, comme ce serait le cas dans un roman ; l'auteur nous présente ses personnages tels qu'ils sont à un moment donné de leur existence.

Tous ces traits placent dans la catégorie littéraire de la nouvelle le « roman » de *Jehan de Paris*.

III

On ne trouve dans *Jehan de Paris* aucune de ces longueurs, de ces obscurités, qui se rencontrent dans la plupart des ouvrages en prose du xv^e siècle. La manière d'écrire est simple, sans affectation ³ ; l'auteur a une façon naturelle d'exprimer sa pensée qui lui donne un charme rare à cette époque. Le style est substantiel et solide, en même temps qu'alerte et facile. Le vocabulaire n'est pas riche, mais les mots sont bien choisis, justes et expressifs. L'histoire est contée avec une verve discrètement railleuse, une bonhomie narquoise qui s'amuse du sujet, sans que jamais l'élément comique soit exagéré. *Jehan de Paris* a le ton finement ironique qui est une caractéristique de l'esprit français ; il en a quelquefois toute la délicatesse ⁴.

1. Werner SÖDERHELM, *La nouvelle française au XV^e siècle*, Paris, 1910, in-8°, p. 192.

2. *Ibid.*, p. x.

3. Si l'on excepte le prologue.

4. Charles NISARD, *Histoire des livres populaires*, 2 vol. in-12, 2^e éd., 1864, II, p. 398.

Doué d'un sens très vif du style, l'auteur de *Jehan de Paris* possède à fond l'art de conter. C'est un metteur en scène habile. Les épisodes de son histoire ne font jamais oublier le thème principal et ils s'y lient étroitement avec un grand naturel¹. Le récit est très court. La matière ne comportait d'ailleurs pas un cadre plus important et l'auteur a su parfaitement approprier la forme au sujet.

IV

Dans ce récit narré avec tant d'art joue une fantaisie par laquelle il tient du conte. Néanmoins, une très grande précision dans les détails, comme l'indication des milieux, du jour, de l'heure où se déroulent les péripéties de l'action, crée autour des épisodes une atmosphère de vraisemblance ; des attitudes, des gestes, des jeux de physionomie soigneusement observés et rendus avec finesse, donnent aux personnages un air de vie et de vérité ; par là *Jehan de Paris* reste dans l'ensemble une œuvre réaliste. Par la sobriété, la verve, la délicatesse de son style, l'expression naturelle et souvent frappante, par les qualités de sa composition, il mérite d'être considéré comme un des meilleurs ouvrages de son temps.

V

Le *Roman de Jehan de Paris* a rarement retenu l'attention des historiens de la littérature française.

Faguet², Petit de Julleville³, Gröber⁴, Dunlop⁵, et M. Lanson⁶ le passent sous silence. Suchier et Birch-Hirschfeld⁷ se

1. Charles NISARD, *op. cit.*, p. 407. — W. SÖDERHJELM, *op. cit.*, p. 193-204.

2. Emile FAGUET, *Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'à la fin du XVI^e siècle*, Paris, 1900, in-8°.

3. L. PETIT DE JULLEVILLE, *Histoire de la langue et de la littérature française des origines à 1900*, Paris, 1896-1899, 8 vol. in-8°.

4. Gustav GRÖBER, *Grundriss der romanischen Philologie*, 1. u. 2. Aufl., Strassburg, 1897-1906, 2 t. en 4 vol. in-8°.

5. John Colin DUNLOP, *History of prose fiction*, London, 1888, 2 vol. in-16.

6. Gustave LANSON, *Histoire de la littérature française*, Paris, 1903, in-8° ; *Histoire illustrée de la littérature française*, Paris, 1923, 2 vol. in-4°.

7. Hermann SUCHIER et Adolf BIRCH-HIRSCHFELD, *Geschichte der französischen Literatur*, Leipzig u. Wien, 1900, in-8°, p. 111.

bornent à le citer parmi les compositions imitées du *Roman de Horn*, et Kressner ¹ ne lui reconnaît guère de mérite littéraire. Mais Gaston Paris ² n'est pas de cet avis, et M. W. Söderhjelm ³, ainsi que M. Lucien Foulet ⁴ et M. Jeanroy ⁵, rendent à la nouvelle un juste tribut d'admiration.

1. FR. KREYSSIG, *Geschichte der französischen National-litteratur*, [6^e éd. revue et augmentée par Adolf KRESSNER et Joseph SARRAZIN], Berlin, 1889, 2 vol. in-8°, I, p. 239.

2. Gaston PARIS, *Esquisse historique de la littérature française au moyen âge*, Paris, 1907, p. 246 et 249 ; *La littérature française au moyen âge*, 4^e éd., Paris, 1909, p. 414.

3. *Neuphilologische Mitteilungen*, 1906, n° 3/4, p. 41-69 ; *La nouvelle française au XV^e siècle*, p. 192-216.

4. Joseph BÉDIER et Paul HAZARD, *Histoire de la littérature française illustrée*, Paris, s. d., 2 vol. in-4°, I, p. 109-110.

5. Alfred JEANROY, dans Gabriel HANOTAUX, *Histoire de la nation française*, XII, p. 497-498.

CHAPITRE II

I. L'intrigue. — II. Les devinettes. — III. L'entrée à Burgos. Thème du défilé. — IV. Portrait de Jean de Paris. Reflets d'une nouvelle situation sociale. — V. Portraits du roi d'Angleterre et des Anglais. — VI. *Jehan de Paris* est-il un roman de chevalerie? — VII. Conclusion.

I

On est frappé à première vue de la ressemblance du *Roman de Jehan de Paris* avec un poème du XIII^e siècle, *Jehan et Blonde*¹, dont l'auteur est Philippe de Remi, sire de Beaumanoir.

L'écuyer, Jehan, est un jeune Français qui s'en est allé servir en Angleterre, où il s'est secrètement fiancé avec Blonde, la fille de son seigneur ; il la quitte pour passer une année en France. Pendant son absence, le père de Blonde la promet en mariage à un puissant Anglais, qui doit venir l'épouser quatre mois plus tard. Jehan, averti du mariage, se rend à Oxford pour enlever sa fiancée. Chemin faisant, il rencontre l'Anglais, et les deux prétendants voyagent ensemble. Chaque épisode du voyage est pour Jehan une occasion de bafouer son compagnon, qui d'ailleurs ne comprend rien aux moqueries du jeune homme. Arrivé à Oxford, l'Anglais raconte au père de Blonde les sots propos de son compagnon. Le père soupçonnant quelque tour du premier fiancé, fait chercher sa fille, mais trop tard ; celle-ci est partie avec Jehan. L'Anglais comprend enfin qu'il a été joué, et se retire tout confus.

Les éléments caractéristiques de *Jehan et Blonde* forment, on le voit, la base de la nouvelle de *Jehan de Paris*. Les voyages des héros offrent une grande ressemblance ; ces héros, l'un et l'autre, s'appellent Jean ; le terme fixé pour le mariage est de quatre mois, et dans l'un et l'autre cas, la dupe est un Anglais.

Toutefois les données empruntées au poète du XIII^e siècle par l'auteur de *Jehan de Paris*, ne tiennent dans cette œuvre qu'une

1. Hermann SUCHIER, *Œuvres poétiques de Philippe de Remi*, Paris, 1884, 2 vol. in-8° (S. A. T. F.), II.

place restreinte. En dépit de l'analogie ¹ qui existe entre l'intrigue du *Roman de Jehan et Blonde* et celle de *Jehan de Paris*, il serait inexact de considérer ce dernier purement et simplement comme une adaptation populaire du poème de *Jehan et Blonde* ². On reconnaîtra dans ce récit l'influence d'un certain nombre de traditions littéraires, héritage du passé, auxquelles il faut attribuer, dans une appréciation des sources de l'œuvre, autant d'importance pour le moins qu'à l'emprunt de l'intrigue au roman de Beaumanoir.

II

Jean de Paris, se rendant au mariage de sa fiancée la princesse d'Espagne avec le vieux roi d'Angleterre, rencontre son rival, et les prétendants cheminent ensemble vers Burgos.

Voici la première partie de notre conte ³. Elle est loin d'être originale. Des récits du même genre existaient déjà au XII^e siècle dans le *Roman de Horn* ⁴, au XIII^e dans le conte 193 des *Gesta Romanorum* ⁵, et, comme nous venons de l'indiquer, dans le roman de *Jehan et Blonde*. Ce motif est toujours caractérisé par des énigmes ou devinettes encadrées dans le récit du voyage. Les accidents de la route, une averse, une rivière à traverser, l'heure du repas, sont autant d'occasions dont profite le jeune homme

1. Gaston PARIS a le premier attiré l'attention sur l'analogie entre les deux ouvrages, *Revue critique*, 1867, 2^e semestre, p. 157.

2. Comme semble le faire Suchier, *op. cit.*, p. cxii. — Les divergences ne manquent pas entre les deux ouvrages. La promesse, dans le récit de Beaumanoir, consiste seulement en des fiançailles secrètes; dans *Jehan de Paris*, c'est une convention entre parents, et elle s'accomplit d'une manière toute différente dans les deux romans. L'épisode du voyage a été remanié par l'auteur de *Jehan de Paris*, et il s'en est servi d'une toute autre manière que son prédécesseur. Il y a en outre une différence fondamentale dans le caractère des deux ouvrages; *Jehan et Blonde* est un roman d'amour, *Jehan de Paris* une nouvelle réaliste. Cf. W. SÖDERHELM, *La Nouvelle française au XV^e siècle*, p. 209-210.

3. L'expédition en Espagne du roi de France, père de Jean de Paris, forme une manière d'introduction aux deux parties principales du roman, le voyage et l'entrée à Burgos.

4. *Das anglonormannische Lied vom wackern Ritter Horn*, p. p. R. BREDE et E. STENGEL, Marburg, 1883, in-8^o.

5. *Gesta Romanorum*, p. p. Hermann OESTERLEY, Berlin, 1871-1872, 2 vol. in-8^o, II, n^o 193, germ. 39.

pour tourner en ridicule son compagnon, et celui-ci, ne comprenant rien à ces paroles énigmatiques, les juge bien sottes.

Dans le roman français de *Horn*¹, le héros, ayant appris que Rimel, sa fiancée, doit épouser Modin, roi de Fénie, se rend au mariage. Il rencontre en route Modin, et lui conte qu'ayant un jour tendu un filet pour prendre des poissons, il vient voir ce qu'il en est advenu. S'il a pris des poissons, il n'aura plus son amour; s'il en est autrement, il emportera le filet. Entendant ces propos, Modin et les siens le croient fou. Au repas de noces, Horn raconte à Rimel qu'il avait autrefois habité le pays. En retour de ses services, on lui donna un autour, qu'il mit en cage voici sept ans. Il est venu voir si l'autour est en bon état, et, dans ce cas, il l'emportera, mais si on lui a brisé les plumes, il ne le regardera plus comme sien².

Dans le conte 193 des *Gesta Romanorum* la devinette du filet et trois nouvelles devinettes figurent parmi les épisodes du voyage.

Deux rivaux, l'un chevalier, l'autre roi, font route ensemble. Il pleut. Le roi est mouillé, et le chevalier, que son manteau a protégé, lui dit : « Si vous portiez votre maison avec vous, vous ne seriez pas mouillé. » Le roi ne comprend pas le sens de ces paroles, et croit le chevalier fou. Ils arrivent à un marécage; le roi passe au travers, tandis que son compagnon en fait le tour. Voyant le roi souillé de boue, le chevalier lui dit : « Si vous étiez plus prudent, vous porteriez votre pont avec vous. — Mon pont est de pierre », répond le roi, « comment le pourrais-je porter avec moi ? Vous êtes fou. » A l'heure du repas, le chevalier partage avec le roi ses provisions de route, puis il lui dit : « Vous

1. *Horn*, éd. cit., l. 4045 et suiv. — Dans *Ponthus et Sidoine*, Ponthus se rendant au mariage de Sidoine, se déguise en pèlerin, comme le fait Horn. Comme Horn, il rencontre en route son rival.

2. Dans *Der Busant*, poème allemand composé entre le XII^e et le XIV^e siècle (p. p. H. VAN DER HAGEN, *Gesamtabenteuer*, 2 vol. in-8°, 1850, I, p. 337-366), la devinette de la colombe est à rapprocher de la devinette de l'autour de *Horn*. Le fils du roi d'Angleterre, ayant appris que la fille du roi de France, sa fiancée, doit épouser le roi du Maroc, se rend à la cour de France, déguisé en musicien, pour enlever sa fiancée. Le père de la princesse tâche de retenir le jeune homme pour jouer aux noces de sa fille, mais le prince refuse les offres du roi. Il va libérer sans délai une colombe blanche, dit-il, faute de quoi on la lui prendra (v. 465 et suiv.). Quand le lendemain on cherche la princesse, elle a disparu.

devriez toujours mener avec vous en voyage père et mère. » Le roi objecte : « Mon père et ma mère sont trop âgés pour voyager ; vous êtes fou. » Suit la devinette du filet, presque identique à celle du roman français de *Horn*. Le lendemain le père de la princesse dévoile au roi le sens des énigmes du chevalier. La maison est le manteau qui protège de la pluie ; le pont, un écuyer qui précède le héros et sonde le cours d'eau, afin de trouver un passage guéable ; père et mère, du pain et du vin ; le filet désigne la fille de l'empereur ¹.

Dans le *Roman de Jehan et Blonde*, quatre devinettes. La première peut être assimilée aux « gabs » des chansons de geste ². Les devinettes de la maison ³ et du pont ⁴ ont à peu près la même forme que dans le conte 193 des *Gesta Romanorum*. La devinette du filet est modifiée. Elle fond en une seule les devinettes du filet et de l'autour du roman de *Horn*. Dans *Jehan et Blonde*, Jehan a tendu une « boresche » pour attraper un épervier, et il vient voir si l'épervier est pris ⁵.

Ce sont les devinettes du roman de *Jehan et Blonde* qui se rapprochent le plus de celles de *Jehan de Paris*, sans cependant que la ressemblance soit complète. La devinette du palefroi n'existe pas dans *Jehan de Paris*. Le pont dans *Jehan et Blonde* désigne un valet qui sonde le cours d'eau, afin de trouver un gué ⁶, tandis que dans *Jehan de Paris* le pont indique de bons chevaux capables de traverser la rivière à la nage ⁷. Dans *Jehan*

1. Il existe encore des contes populaires qui dérivent du conte 193 des *Gesta Romanorum*. Baillie Lunnen, n° 17b des contes écossais publiés par J. G. CAMPBELL (*Popular tales of the West-Highlands*, 4 vol. in-8°, Edinburgh, 1860, I, p. 282-288), *The servant of poverty* (W. LARMINE, *West-Irish folk-tales*, London, 1893, in-8°, p. 115 et suiv.), et le numéro 43 des contes allemands de SIMROCK (*Deutsche Märchen*, Stuttgart, 1864, in-8°, p. 203) ont conservé presque sans modification les devinettes des *Gesta*. Dans une nouvelle de SERCambi (*Nouvelle inédite de Giovanni Sercambi*, Paris, 1889, in-8°, p. 25) on trouve la devinette du pont et un souvenir effacé de la devinette des père et mère.

2. L'Anglais veut acheter un palefroi que Jehan mène avec lui. « Je vous le vendrai volontiers », dit Jehan, « si vous me permettez de prendre autant de votre bien que je désire » (*Jehan et Blonde*, v. 2639-2662).

3. *Ibid.*, v. 2673-2705.

4. *Ibid.*, v. 2711-2788.

5. *Ibid.*, v. 2814-2846.

6. *Ibid.*, v. 3291.

7. Page 83, ligne 12, de : *Le Roman de Jehan de Paris*, publié d'après

et Blonde, comme dans *Jehan de Paris*, une devinette est empruntée à l'art de l'oiseleur ; dans le premier roman pourtant, il s'agit d'un autour, tandis que dans le second, il s'agit d'une cane ¹.

On a remarqué que sous certains rapports notre nouvelle semble se rapprocher des *Gesta Romanorum* ². En effet, dans la version des *Gesta*, comme dans *Jehan de Paris*, le prétendant dupé ne comprenant pas les paroles énigmatiques de son rival, exprime l'opinion que celui-ci est fou ; dans le *Roman de Jehan et Blonde*, les Anglais se contentent de se moquer de « ce sot Francis ».

Il y a un deuxième point de contact entre les *Gesta Romanorum* et notre conte.

Un des épisodes du voyage de *Jehan de Paris* rappelle la devinette des père et mère, devinette qui se trouve, comme nous l'avons vu, dans le conte 193 des *Gesta*, mais qui n'a point d'analogue dans le *Roman de Jehan et Blonde*. Cet épisode est raconté dans le chapitre intitulé : *Comment le roy d'Angleterre s'en alla en son logis et comment Jehan de Paris luy envoya de ses biens au soupper* ³.

Jehan de Paris et le roi d'Angleterre s'en vont dîner, chacun de son côté. Jehan de Paris s'étant fait précéder par ses cuisiniers et

les manuscrits par Edith WICKERSHEIMER, Paris, Ed. Champion, 1923, in-8°, xx-99 p. (*Société des anciens textes français*). Toutes les citations du roman renvoient à cette édition.

1. *Ed.*, p. 42. — Dans le conte de *Loys de Giroles et de Damoiselle Agathe de Poissy* (p. p. E. LANGLOIS, *Nouvelles françaises inédites du XV^e siècle*, Paris, 1908, in-8°, p. 10 et suiv.) à peu près contemporain de *Jehan de Paris*, la fiancée est désignée par une « anette ». Deux autres devinettes de ce conte ont beaucoup d'analogie avec les devinettes de notre roman. La maison qu'on doit emporter en voyage est un manteau et un chapeau ; le pont, un bon cheval et des « oseaulx. » E. COSQUIN a publié dans la *Romania* (X, p. 539) un conte recueilli en Lorraine, *Les devinettes du Prince de France*, qui reproduit les trois devinettes de *Jehan de Paris*. L'origine de ce conte « populaire » est évidemment littéraire ; c'est le résumé du *Roman de Jehan de Paris* de la Bibliothèque bleue. Un conte russe, publié par ASANIEFF (analysé par M. W. SÖDERHJELM dans les *Neuphilologische Mitteilungen*, 1906, n° 3-4, p. 63, et par RALSTON dans le *Folk-lore Record*, I, p. 92) dérive probablement d'une version imprimée de *Jehan de Paris*. Le fiancé a tendu, il y a dix-huit ans, un filet pour prendre une cane. Dans un conte ossète (p. p. A. SCHIEFNER, *Bull. de l'Acad. de Saint-Petersbourg*, XII, 1868, p. 199), on trouve la devinette du pont, qui, comme dans *Jehan de Paris*, signifie un bon cheval.

2. W. SÖDERHJELM, *La nouvelle française au XV^e siècle*, p. 215.

3. *Ed.*, p. 33-34.

maitres d'hôtel, trouve préparé un bon souper de venaison et de volaille. Les gens du roi d'Angleterre, moins prévoyants, sont moins bien pourvus. Ils prennent ce qu'ils trouvent, et font tuer « beufz et montons, et de vieille poulaille ». Quand Jean de Paris apprend que le roi d'Angleterre n'a qu'un maigre souper, il lui fait porter « en grans platz d'or, de viande de toutes sortes et vin a grant foison », dont le roi et tous les Anglais sont fort ébahis. Et à chaque repas, tant que dure le voyage, Jean de Paris partage ses provisions avec le roi d'Angleterre ¹.

La devinette des père et mère, périphrase pour désigner les provisions de bouche, paraissait sans doute au xv^e siècle un peu enfantine. L'auteur de *Jehan de Paris* qui l'a trouvée à son gré, en renouvelle la forme, et s'en sert, comme l'auteur des *Gesta*, pour mettre en relief l'intelligence du héros et la médiocrité de sa dupe.

Il est probable que notre auteur connaissait les contes des *Gesta Romanorum*, dont la vogue fut grande au moyen âge.

A-t-il lu, comme le croyait Suchier, un remaniement du roman de *Jehan et Blonde* ²? A-t-il entendu raconter cette histoire? Rien n'indique sous quelle forme les données du poème de Beaumanoir sont parvenues à l'auteur de *Jehan de Paris* ³.

1. Ed., p. 37.

2. *Œuvres poétiques de Beaumanoir*, I, p. cxviii. — Le *Roman de Jehan et Blonde* ne paraît pas avoir été beaucoup lu au xv^e siècle. D'après Suchier, ce poème nous est conservé par un seul manuscrit, qui est du xiv^e siècle; on n'en connaît pas d'édition incunable.

3. M. Henry Guv, au cours de son *Essai sur la vie et l'œuvre littéraire d'Adan de le Hale* (Thèse de Paris, 1898, p. 324-325) émet l'opinion que *Jehan de Paris* est sinon une adaptation formelle, du moins une réminiscence de l'histoire du mariage romanesque de Charles d'Anjou, frère de saint Louis, avec Béatrix, comtesse de Provence; peut-être même une imitation amplifiée de la geste du *Roi de Sicile* où Adan de le Hale raconte cet événement.

Béatrix, fille du comte de Provence, devient amoureuse de Charles d'Anjou, dont elle a entendu vanter les qualités, mais qu'elle ne connaît pas. Son père l'ayant promise en mariage au comte Raimond, elle écrit à Charles, pour lui avouer son amour et pour le supplier de la sauver de Raimond. Charles rassemble une escorte et part. Il rencontre en pleine campagne la troupe de Raimond, qui emmène pour l'épouser la malheureuse princesse. Sans hésiter, Charles fond sur son rival, en poussant un cri de guerre. Ses ennemis se dispersent et son adversaire s'enfuit à bride abattue. La princesse et son sauveur se dirigent vers la cité d'Aix, où dans un « secret moustier » ils font bénir leur union.

Ce récit et l'histoire de *Jehan de Paris* présentent certaines données

III

L'élément qui caractérise l'entrée de Jean de Paris et de sa suite à Burgos, c'est l'admiration des spectateurs tenue en haleine, en particulier celle de la princesse d'Espagne. Dès l'apparition des fourriers, elle croit se trouver en présence du héros, et comme les troupes qui défilent devant elle sont de plus en plus splendides, son illusion recommencera chaque fois qu'elle verra une nouvelle compagnie.

Ce joli motif, auquel M. Bédier a donné le nom d'« émerveillement croissant ¹ » se retrouve souvent dans la vieille littérature. L'occasion d'un cortège n'est pas toujours nécessaire pour qu'il apparaisse.

Un moine de Saint-Gall, écrivant en 884 les *Gesta Karoli*, l'employa pour mieux faire ressortir la magnificence de Charlemagne. Les ambassadeurs grecs, arrivés à la cour du roi des Francs, sont conduits de salle en salle, où ils se trouvent en présence de personnages de plus en plus imposants, qu'ils prennent chaque fois pour Charlemagne lui-même. Enfin on conduit les étrangers devant le plus grand des rois, qui leur apparaît radieux comme le soleil levant, tout brillant d'or et de pierreries, assis auprès d'une fenêtre qui répand un grand jour ².

Mais d'ordinaire nous voyons se succéder des défilés dont la

communes : le rival puissant et âgé auquel la jeune fille est promise par son père; la victoire finale du jeune amoureux. La donnée principale diffère complètement dans les deux ouvrages. Dans *Jehan de Paris* l'élément caractéristique de l'intrigue réside dans les fiançailles antérieures des jeunes gens; dans la *Geste du roi de Sicile*, dans l'amour de la jeune fille pour un jeune homme qu'elle n'a jamais vu. Ce thème est fréquent au moyen âge.

1. Joseph BÉDIER, *Le roman de Tristan*, par Thomas, Paris, 1905, 2 vol. in-8° (S. A. T. F.), I, p. 335, note.

2. *Monachi Sangallensis de gestis Karoli* dans PERTZ, *Monumenta Germaniae historica, script.*, II, p. 750 et suiv. — Cf. l'épisode des ambassadeurs persans (p. 751). On trouve tous les jours de nouveaux prétextes pour empêcher les ambassadeurs persans de voir l'empereur. Quand Charlemagne est paré, et le palais orné pour la fête de Pâques, les étrangers sont enfin admis à contempler du haut d'une galerie la cour splendide de l'empereur et le luxe merveilleux des seigneurs. Ils aperçoivent enfin Charlemagne, et s'écrient en battant des mains : « Nous n'avions jusqu'ici vu que les hommes de terre; nous voyons enfin un homme d'or. » — Cf. J. BÉDIER, *Légendes épiques*, II (2^e éd., 1917), p. 331.

magnificence croissante a pour but de faire valoir le faste, et, surtout, la puissance guerrière du maître.

Le *Táin Bó Cúalnge*, épopée irlandaise dont les morceaux furent rassemblés et transcrits au VII^e siècle ¹, raconte que la reine Medb et son peuple attendent un jour l'arrivée du héros Cormac. Avec lui viennent Condlongas, le fils de Conchobar, Fergus, et trois mille hommes. Successivement trois groupes s'approchent. Les hommes du premier cortège sont vêtus de manteaux verts, semés d'aiguilles d'argent. Le peuple croit voir Cormac. « Non, ce n'est pas lui », dit Medb. Ceux du deuxième cortège sont vêtus plus richement, de manteaux bleus. « Est-ce Cormac? — Non, ce n'est pas lui », dit Medb. Enfin viennent des hommes merveilleusement beaux. Leurs crinières d'or pâle flottent derrière eux ; leurs manteaux de pourpre sont semés d'aiguilles d'or. « Est-ce Cormac? — Oui, c'est lui », dit Medb ². Sans être nettement exprimée, l'admiration progressive du peuple transparait dans ce récit.

La Fête de Bricriu, d'après un manuscrit écrit avant 1106 ³, offre un exemple du motif du cortège combiné à celui de l'émerveillement croissant. Medb et sa fille montent à la tour du château pour voir venir Cuchulainn. La fille voit trois cortèges qui s'approchent, et les décrit à sa mère. Dans le premier, Medb reconnaît Loegaire et son entourage, dans le deuxième, Conall, et dans le troisième, Cuchulainn. L'admiration dont Medb témoigne par ses réponses atteint son apogée dans la glorification du terrible Cuchulainn ⁴.

Les deux motifs se retrouvent dans les *Gesta Karoli*, dans le récit devenu classique de l'arrivée de Charlemagne devant Pavie ⁵. Les rebelles Otker et Didier assistent du haut d'une tour à la marche de l'armée de Charlemagne, qui vient pour les assiéger. D'abord apparaît l'interminable train des bagages, et Didier dit à Otker : « Est-ce que Karl est dans cette grande armée ? » Mais

1. ERNST WINDISCH, *Irische Texte*, V, Leipzig, 1905, in-8°, p. LXXXV.

2. *Ibid.*, p. 20.

3. *Ibid.*, p. LXI.

4. *Fled Bricrend*, ed. and transl. by George HENDERSON, 1899, in-8°, p. 55 et suiv.

5. PERTZ, *op. cit.*, II, p. 759-760 ; trad. de Gaston PARIS, *Histoire poétique*, p. 330.

il lui répond : « Pas encore. » Voyant ensuite les troupes de fantassins, il dit à Otker : « Sûrement Karl est au milieu de ces troupes. » Mais Otker répond : « Pas encore. » Puis apparaît l'École Palatine. « Voilà Karl », dit Didier stupéfait. « Pas encore », dit Otker. Quand se montrèrent les évêques, les abbés, les clercs de la chapelle royale et leur escorte, le roi Didier put à peine dire en sanglotant : « Descendons, cachons-nous de la fureur d'un tel ennemi. » Quand apparaît Karl, tout couvert de fer, avec son armée couverte de fer, le peuple de Pavie, glacé par la terreur, remplit la cité d'une clameur confuse : « O fer, hélas, ô fer ! » Et Otker dit à Didier : « Voilà celui que tu as tant demandé ! » Disant cela, il tombe presque sans vie.

Le procédé du défilé apparaît deux fois au moins dans les poèmes du cycle de la croisade.

La Chanson d'Antioche en langue provençale ¹ nous montre le roi Corbaran de Perse, chef de l'armée sarrazine, qui assiège dans Antioche les croisés nouvellement maîtres de la ville ; il voit sortir des remparts les bataillons chrétiens qui viennent de combattre et interroge sur chacun d'eux Arloin, le « cortès drogoman » qui est avec lui. Arloin donne à Corbaran les renseignements voulus sur les cinq corps d'armée qui se présentent l'un après l'autre, et en manière de conclusion, l'engage à renoncer à la guerre et à retourner dans son pays. Après la sortie de la première troupe et après le premier avertissement d'Arloin, Corbaran, encore confiant, demande son merveilleux échiquier ; mais à mesure que se poursuit le défilé, le respect, puis la crainte, succèdent au dédain dans le cœur de l'orgueilleux Sarrazin ².

1. Le fragment qui nous en reste a été publié par Paul MEYER, dans le tome II (1884) des *Archives de l'Orient latin*, p. 467-509.

2. Cette scène de la *Chanson d'Antioche* provençale a été traduite à peu près littéralement dans la compilation espagnole appelée *La Gran Conquista de Ultramar*. Cf. *La Chanson d'Antioche provençale et la Gran Conquista de Ultramar*, p. Gaston PAUS, *Romania*, XVII, p. 513; XIX, p. 562; XXII, p. 345. — Il y a une scène analogue dans la *Conquête de Jérusalem* où l'armée des croisés se range en bataille hors des murs de Jérusalem, dans la plaine de Rames. Le soudan se fait nommer les chefs des différents corps à mesure qu'ils se présentent (*Conquête de Jérusalem*, éd. HIPPEAU, Paris, 1868, p. 284-292). De même dans la *Chanson d'Antioche* l'émir turc Amedelis nommé à Kerbogâ les chefs des croisés à mesure qu'ils franchissent la porte d'Oronte (*Chanson d'Antioche*, éd. P. PARIS, Paris, 1868, 2 vol. in-8°, II, p. 215-225). Le crescendo dans les émotions du spectateur, trait essentiel du procédé littéraire qui nous intéresse, n'est pas exprimé dans ces deux scènes.

Dans le *Chevalier au Cygne*, Cornumarant, roi sarrazin, a eu connaissance des prophéties annonçant que Godefroi de Bouillon conquerrait Jérusalem. Il désire voir le futur vainqueur, et arrive en Flandre. Voyant le pays si misérable, il prend une piètre idée du duc. Mais l'abbé de Saint-Trond l'engage à regarder le cortège du duc, qui va passer. Dès la première chevauchée, composée de cinq cents chevaliers, Cornumarant demande à voir Godefroi. « Ce n'est pas encore lui », répond l'abbé. Dans chaque nouvelle compagnie, plus splendide que celle qui l'a précédée, Cornumarant croit voir Godefroi. Il est de plus en plus ébloui de cette puissance et de cette grandeur, et quand enfin apparaît le héros, richement vêtu, sur un beau coursier galopant, le roi païen sent avec amertume son infériorité. « Or ay le cuer dolent », dit-il à son compagnon, « quand mes anemys voy en pooir si tres grant ¹. » Ici, comme dans les *Gesta Karoli* et dans la *Chanson d'Antioche* provençale, c'est la puissance militaire du héros que fait valoir le cortège.

Le poète Thomas emploie le même motif dans le *Roman de Tristan* pour faire admirer la reine Iseut. Tristan et Kaherdin se cachent dans une forêt pour voir passer le cortège de la reine. Avec un émerveillement croissant Kaherdin voit défilier tour à tour les lavandières et les chambrières. Il prend chacune d'elle pour Iseut ².

Un passage du *Lai de Lanval* peut être rapproché du cortège de la reine Iseut. Lanval attend son amie. Des jeunes filles passent, deux par deux. A chaque groupe, les compagnons de Lanval le prient de leur montrer son amie. Celle-ci vient enfin, seule ³.

C'est un fait curieux que les plus anciens exemples de cortège

1. *Le Chevalier au Cygne*, éd. REIFFENBERG, Bruxelles, 1848, 2 vol. in-4°, II, p. 32 et suiv. — Cf. H. PIGEONNEAU, *Le cycle de la croisade et de la famille de Bouillon*, Saint-Cloud, 1887, p. 162.

2. *Le roman de Tristan* par Thomas, éd. Bédier, p. 43-53. L'épisode du cortège est conservé dans les rédactions du roman de Tristan d'Eilhart von OBERG (éd. LICHTENSTEIN, v. 6400-6470), d'Ulrich von TURNHEIM (éd. W. GOLTHE, dans *Deutsche Nat. Litt.*, Abl. 4, II), et de Heinrich von FREIBURG (éd. KARL BARTSCH, v. 4347-4440).

3. *Die Lais der Marie de France*, éd. K. WARNCKE, Halle, 1885, in-8°, p. 106 et suiv. — L'arrivée des jeunes filles dans le *Lai de Graelent*, (*Fabliaux et Contes*, éd. BAUBAZAN et MÉON, Paris, 1808, IV, p. 57) rappelle le passage cité du *Lai de Lanval*, mais il n'y a ni questions ni réponses.

WICKERSHEIMER. — *Jehan de Paris*.

se trouvent dans la vieille littérature irlandaise, et que le plus ancien des cortèges en langue romane ait été composé dans un milieu où l'on peut supposer une influence celtique. Le monastère de Saint-Gall fut fondé par un Irlandais, Gall¹, et par la suite beaucoup de ses compatriotes y furent moines². Le « monachus sangallensis » auteur des *Gesta Karoli*, serait le moine Notkerus Balbus, né vers 840³, dont le précepteur aurait été l'Irlandais Marcellus, appelé aussi Mōngall⁴.

Le récit du moine de Saint-Gall trahirait-il des réminiscences de cortèges de la littérature celtique ?

Tous les traits qui caractérisent l'entrée de Jean de Paris à Burgos se retrouvent dans la scène de l'arrivée de Charlemagne devant Pavie⁵. Malgré cette analogie, il paraît difficile d'y voir l'origine du défilé dans *Jehan de Paris*, car les *Gesta Karoli* n'étaient pas d'une lecture courante au quinzième siècle⁶. Par contre, on a beaucoup lu, surtout dans la deuxième moitié de ce siècle, les récits du *Chevalier au Cygne* et de *Godefroy de Bouillon*. Des versions manuscrites de ce poème que nous possédons actuellement, trois au moins paraissent avoir été écrites entre 1450 et 1470⁷. Marie de Clèves, duchesse douairière d'Orléans, a fait traduire entre les années 1465 et 1475 l'histoire du *Chevalier au cygne*, ancêtre légendaire de la famille de Clèves⁸. Quelques années plus tard, Pierre Desrey offre au roi Louis XII, ainsi qu'à son « tres

1. Idelfons von Arx, *Geschichte' des Kantons St. Gallen*, 1810, 3 vol. in-8°, I, p. 12.

2. *Ibid.*, p. 90.

3. Eberh. ZEPPELIN, *Wer ist der « Monachus Sangallensis » ?* dans *Schriften des Vereins f. Gesch. des Bodensees und seiner Umgebung*, XIX (1890), p. 33-47.

4. I. von ARX, *op. cit.*, p. 91.

5. Notamment le défilé préliminaire des bagages. Notons aussi que dans les *Gesta Karoli* comme dans *Jehan de Paris* l'auteur dépeint à côté du principal spectateur le peuple qui assiste au défilé des troupes.

6. Potthast en signale, il est vrai, trois manuscrits du xv^e siècle. Quant aux *Grandes Chroniques de Saint-Denis*, elles reproduisent seulement une partie du premier livre de la chronique du moine de Saint-Gall, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, V, p. 216.

7. Selon M. A. G. KRUGER, *Romania*, XXVII, p. 421-426. Cf. G. DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, Paris, 1909, in-8°, p. 20-22.

8. H. PIGEONNEAU, *op. cit.*, p. 254. — Cf. N. C. L. ABRAHAMS, *Description des manuscrits français du moyen âge de la bibliothèque de Copenhague*, Copenhague, 1844, p. 122.

noble et renommé cousin, monseigneur Anglebert de Clevez, conte de Nevers » une adaptation en prose de la légende de Godefroi de Bouillon ¹. Il est possible que l'auteur de *Jehan de Paris* ait connu cette histoire et que le souvenir de la chevauchée du duc Godefroi ait inspiré le cortège de son roman.

IV

Le trait qui caractérise notre héros est sa supériorité. Tous les détails du roman tendent à faire ressortir la prééminence incontestée de *Jehan de Paris* sur le commun des mortels. Il a lui-même pleine conscience de sa valeur, et prend dès le début de la nouvelle le ton assuré qu'il garde jusqu'à la fin. De plus, il y a quelque chose en lui qui en impose à ceux qui l'approchent, et les empêche de trouver déplacées ses manières hautaines et condescendantes.

Le luxe dont il fait étalage n'est pas sans augmenter le respect qu'inspire sa personne. Le héraut du roi d'Angleterre est « tout paoureux et tremblant » à la seule vue de la suite de Jean de Paris. Quand les Anglais entrent dans la salle où il se tient, ils se jettent à genoux en voyant « ung tel estat », Jean de Paris tout seul à table et ses gens autour de lui « en si belle sillence » ; grâce à son extérieur dont la magnificence les impressionne, ils reconnaissent en lui cette supériorité qui appelle l'hommage. Si les seigneurs et les dames s'émerveillent de voir comment Jean à la cour d'Espagne prend « l'honneur sus tous les roys » qui sont plus vieux que lui, leur étonnement est de courte durée ; il cesse à l'instant où Jean, rebrassant sa robe, en montre l'intérieur de velours bleu, semé de fleurs de lis d'or.

La pensée de l'auteur est claire ; en toutes circonstances la première place appartient au roi de France. La prééminence des rois de France sur les autres rois est non seulement incontestable,

1. *La genealogie avecques les gestes et nobles faitz d'armes du tres preux et renommé prince Goddefroy de Boullion... Avecques aussi plusieurs autres cronicques et hystoires miraculeuses : tant du bon roy saint Loys comme plusieurs aultres puissans et vertueux chevaliers*, Paris, Michel Le Noir, 1504, Bibl. Nat. Réserve Ln 27 38857, Préface, f. n. c. Aii, col. 1. La préface est datée de 1499. — Cf. Léon GAUTIER, *Bibliographie des chansons de geste*, Paris, 1897, in-8°, p. 78.

mais cette supériorité ne peut pas être dissimulée ; elle se fait sentir même à travers l'incognito. Le caractère altier que l'auteur prête à son héros est à ses yeux le seul compatible avec la dignité d'un roi de France ; son attitude fière et hautaine est celle qui convient à sa supériorité.

La pensée qui a guidé l'auteur dans la composition de ce portrait est fort ancienne. C'est une opinion courante, et que formule dans des termes presque identiques mainte œuvre du moyen âge, que le roi de France est le plus grand roi de la chrétienté ¹. Au xv^e siècle, comme aux siècles précédents, cette tradition est universellement admise. Dans le *Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre*, antérieur de quatre décades seulement à *Jehan de Paris*, le héraut de France s'étonne que le héraut anglais ait osé parlé avant lui, « veu, dit-il, que je suis hérault du plus grand roy des crestiens, et lequel, quelque part que il soit, sur tous roys tient la main dextre ² ». C'est en vertu de ce principe que Jean de Paris prend partout honneur devant les autres rois, qu'il « les mayne, et marche le premier ³ », et qu'il s'assied « au plus noble lieu de toute la salle ⁴ ».

De grandes qualités parent ce caractère altier. Jean de Paris est généreux ; il permettrait à ses beaux-parents de garder chez eux leur fille, s'ils avaient trop de peine à se séparer si vite d'elle ⁵. Il est bienveillant ; quand le roi et la reine d'Espagne, ayant reconnu en lui le roi de France, se prosternent à ses pieds en implorant pardon, Jean les relève doucement sans proférer un mot de reproche ⁶. Ces qualités, pourtant, ne le font jamais sortir de son rôle ; il est généreux et bienveillant avec la condescendance qui sied au roi de France.

Ces mêmes traits ont déjà servi à caractériser le père de Jean de Paris. La puissance de tous deux est irrésistible ⁷. Le Roi est

1. *Le débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre*, éd. comm. par Léopold PANNIER et achevée par Paul MEYER, 1877, in-8° (S. A. T. F.), p. 129, n. 11. — Cf. BULLET, *Preuves de la prééminence de nos rois*, ap. LEBER, *Coll. des meilleures dissertations relatives à l'histoire de France*, IV, p. 504-523.

2. *Le débat des hérauts*, p. 4.

3. *Ed.*, p. 77, 19.

4. *Ed.*, p. 78, 18.

5. *Ed.*, p. 92.

6. *Ed.*, p. 84.

7. *Ed.*, p. 10, 11 et 62.

le conservateur « de toute royauté et noblesse et justice »¹; le rang qui lui est ainsi attribué fait paraître toutes naturelles l'humilité et la soumission des souverains espagnols², que l'éclat de son triomphe achève de justifier.

Seulement esquissés dans le portrait du père, ces traits sont beaucoup plus développés dans celui du fils, qui les incarne tous dans leur plus haute expression, et devient en quelque sorte un personnage type. C'est par les mêmes traits que l'auteur du *Pèlerinage* caractérise le roi Charlemagne. Le grand Charles, comme Jean de Paris, en impose par sa puissance, sa richesse, sa générosité et son extérieur³. Le sentiment qui pousse Jean de Paris à se moquer de tout et de tous, dans la pleine conscience de sa supériorité, est le même qui dans le *Pèlerinage de Charlemagne* fait rire « au dépens de ceux qui prétendraient être plus puissants, plus magnifiques ou plus malins que les Français⁴ ». En un mot, les traits qui dans notre roman caractérisent Jean de Paris, roi de France, sont des traits typiques et traditionnels; ce sont les traits essentiels du roi de France tel qu'on se plaît à l'imaginer au moyen âge, et qu'on se le représente encore à la veille de la Renaissance.

Glorifier le roi de France, c'est là, en effet, la grande préoccupation de notre auteur. A s'en tenir aux données du roman, il n'a pas songé, semble-t-il, à « chanter les louanges de la capitale et de ses bourgeois⁵ ».

Le nom de Jean de Paris n'indique même pas nécessairement que celui qui le porte soit de Paris. C'est un sobriquet qui court les rues à la fin du xv^e siècle⁶, et les Jean de Paris foisonnent⁷

1. *Ed.*, p. 5.

2. *Ed.*, p. 12 et 14.

3. W. SÖDERHJELM, *La nouvelle française au XV^e siècle*, p. 213.

4. Gaston PARIS, *La chanson du pèlerinage de Charlemagne*, dans *Romania*, IV, p. 16.

5. W. SÖDERHJELM, *La nouvelle française au XV^e siècle*, p. 212.

6. R. DE MAULDE LA CLAVIÈRE, *Jean Perréal*, Paris, 1896, in-8°, p. 3.

7. A Lyon, les Jean de Paris étaient nombreux; l'un d'eux habitait porte à porte avec Jean Perréal, dit Jean de Paris. A la cour, sous Charles VIII, il y avait un Jean de Paris (Jean Bricet), chirurgien du Roi; sous Louis XII, un autre (Jean Le Roy) qui était poète; sans parler des personnages secondaires comme Jean de Paris (Jean Brunel), écuyer de Louise de Savoie, ou Jean de Paris, simple serviteur de M. de Saint-Marsault (R. DE MAULDE LA CLAVIÈRE, *op. cit.*, p. 3). Jean de Paris était canonnier du duc

Ce nom était donc le moins transparent des pseudonymes, et c'est peut-être là la raison qui l'a fait donner au héros de notre roman.

Le titre de « fils de bourgeois », que se donne Jean de Paris, ne trompe en réalité personne. On sent qu'il y a là-dessous un mystère. Personne ne croit d'ailleurs qu'un bourgeois puisse déployer un luxe pareil à celui de Jean de Paris. « Ce m'est une chose moult impossible a croire que le filz d'ung bourgeois de Paris puisse maintenir tel estat », dit le roi d'Angleterre ¹, et le roi de Navarre : « si l'on m'eust dit que c'eust esté le roy de France, je ne m'en fusse pas fort esmerveillé, car c'est un triumpant royaulme, mais de cestuy bourgeois, je ne scay que y rimer ². »

Notons toutefois que l'auteur ne craint pas d'attribuer à un bourgeois de Paris les magnificences dont fait étalage son héros.

On sait quelle fut l'ascension de la bourgeoisie sous la protection du roi bourgeois Louis XI. Il anoblissait des villes entières ; il prodiguait aux marchands des privilèges de barons. Dès la deuxième moitié du xv^e siècle, ces « fils de marchands enrichis, sortis de leurs échoppes ³ », forment une grande partie de la haute classe bourgeoise et de la noblesse de finance ; ceux-ci « tiennent à peu près partout le grand état qu'avaient autrefois les seigneurs ⁴ ». Quand ils ne se mêlent pas eux-mêmes de belles-lettres, ils protègent les artistes et les poètes ⁵. Ils donnent des fêtes dans leurs belles demeures ; il leur arrive d'y recevoir le Roi ⁶.

On voit dans le *Roman de Jehan de Paris* un reflet de cette richesse et de cette puissance. Non pas que l'auteur ait voulu

d'Orléans pendant l'expédition de Charles VIII en Italie (*Catalogue général des manuscrits... Départements*, 2^e supplément, t. XLIV, mss. de la Coll. Mancel à Caen, Paris, 1911, p. 86, n^o 151 et n^o 155) ; il était enlumineur à Bourges (M. DE GIRARDOT, *Les artistes de Bourges*, Paris, 1861, in-8^o, p. 9 et 40), ou vitrier à Orléans (Ch. DE GRANDMAISON, *Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine*, Tours, 1870, p. 23).

1. *Ed.*, p. 32.

2. *Ed.*, p. 57.

3. Pierre CHAMPION, *François Villon, sa vie et son temps*, Paris, 1913, 2 vol. in-8^o, II, p. 223.

4. *Ibid.*, p. 230.

5. Émile BESCH, *Les adaptations en prose des chansons de geste au XV^e et au XVI^e siècle*, dans *Revue du seizième siècle*, 1913, p. 163 ; Ernest LAVISSE, *Histoire de France illustrée*, Paris, 1913, IV, 1^{re} partie, p. 400.

6. Pierre CHAMPION, *op. cit.*, II, p. 230 ; A. GANDILLON, dans *Mém. de la Soc. hist. du Cher*, 4^e série, XX, p. 392 ; XXI, p. 2-3.

écrire un panégyrique de la bourgeoisie et qu'il ait prétendu donner une « portée sociale » à son œuvre. Mais celle-ci est un miroir du xv^e siècle finissant, et l'image du héros se compose à la fois de traits traditionnels, et d'autres qui sont empruntés aux temps nouveaux.

V

Le portrait de Jean de Paris paraît d'autant plus flatté que celui du roi d'Angleterre est représenté sous des traits peu éloignés de la caricature. Dès leur première rencontre, le contraste est marqué ; l'Anglais se prend « moult fort a rire » des propos qu'il ne comprend pas, et attribue à Jean sa propre niaiserie. Sa stupidité lui vaudra mainte humiliation. Quand il se voit négligé au profit de son rival, il en est « fort marry », mais ne comprend pas qu'il est lui-même l'artisan de son malheur. Il est toujours « estonné » jusqu'au moment où il voit Jean lui enlever celle qui avait « gagné le cueur de luy » ; alors il est « moult marry et couroussé », et quitte la cour avec une hâte qui n'ajoute rien à son prestige.

On sait que les Français du moyen âge ont souvent fait intervenir dans leurs écrits leurs voisins d'outre-Manche pour se donner le plaisir d'en rire. Ces caricatures archaïques, dispersées dans les recueils de fabliaux, de proverbes et de sermons¹ ne sont pas très variées. On attribuait aux Anglais des qualités réelles : l'indépendance, une finesse peu commune, le goût de la légalité, l'opulence, fruit de l'activité commerciale².

Quant aux défauts, la littérature du moyen âge leur en attribue deux surtout : les Anglais sont menteurs et orgueilleux³. L'orgueil britannique était, pour les Français du moyen âge, un sujet de réjouissance : ils s'amusaient à le dégonfler à coups d'épingles⁴. Leur malice nous a valu le type du « milord », plein de morgue, persuadé de l'immense supériorité de sa nation sur

1. Ch.-V. LANGLOIS, *Les Anglais du moyen âge d'après les sources françaises*, dans la *Revue historique*, LII (1893), p. 300.

2. *Ibid.*, p. 306.

3. *Ibid.*, p. 307 et 313. — Cf. Edmond FARAL, *Mimes français du XIII^e siècle*, Paris, 1918, in-8°, p. 306.

4. Ch.-V. LANGLOIS, *op. cit.*, p. 309.

toutes les autres ¹, et qu'un Français tourne en ridicule ; le comte de Gloucester dans le roman de *Blonde d'Oxford* en est un exemple classique.

Ce type du « milord » a été repris par l'auteur de *Jehan de Paris*, mais développé par lui d'une façon originale dans le personnage du roi d'Angleterre. Le fat qu'était le comte de Gloucester devient dans notre nouvelle un vieillard décrépité, naïf, bavard, lent de compréhension, bon enfant au fond. Dans *Jehan de Paris*, comme dans *Blonde d'Oxford*, l'Anglais rit de ce qu'il prend pour la bêtise de son rival, et devient ainsi la victime facile du spirituel Français. Pour achever de ridiculiser le comte de Gloucester, Beaumanoir le fait parler le français avec un accent britannique très marqué ; on ne trouve point ce trait dans *Jehan de Paris*.

Mais la stupidité du roi d'Angleterre n'est pas propre à sa personne ; elle est partagée par tout son peuple. Un jour qu'il pleut, le roi d'Angleterre et ses gens sont fortement mouillés, « car luy ne ses gens n'avoient nulz manteaulx, pource que au temps d'alors n'en usoient point en Engleterre, et aussi ne sçavoient pas la manière de les faire. Et si portoient les Anglois leurs bonnes robbes qu'ilz avoient fait faire pour les nopces, car en leur pays n'estoit point nouvelles de porter malles ne mener bautz, par quoy vous povez pincer en quel point pouvoient estre leurs robbes. Les unes estoient longues, les aultres courtes, les aultres fourreez de martres, de renards et de plusieurs aultres fourrures qui c'estoient retraictes pour l'amour de l'eaue, et le lendemain eussiez veu le drap que floctoit sur lesdictes forrures qui estoient gastees et retraictes ² ».

Même au point de vue des arts, les Anglais sont inférieurs aux Français. C'est « pource que... ne trouvoit pas bien en son pays draps d'or a sa volenté ³ » que le roi d'Angleterre s'est arrêté à Paris.

Cette même idée est exprimée, en termes presque identiques, dans le *Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre* : « Car nous (dit le héraut français), avons meilleurs draps, plus fins et mieulx tains, soit a Rouen, Montivillier, a Paris, a Bourges,

1. Ch.-V. LANGLOIS, *op. cit.*, p. 308.

2. *Ed.*, p. 39.

3. *Ed.*, p. 20.

ou en autres villes où l'en fait drapperie ; si... fault dire que nous avons meillieures laines, ou que vous estes si peu savans que ne savez faire voz draps ¹. »

Les caractéristiques du roi d'Angleterre et des Anglais, leur sottise et leur infériorité par rapport aux Français, sont des lieux communs, que la guerre de Cent ans avait rendus populaires, et que le xv^e siècle finissant n'avait pas oubliés.

VI

Le titre de *romant* par lequel l'auteur a désigné son livre, ferait supposer qu'il entendait écrire un roman de chevalerie, genre dont la vogue fut immense à la fin du xv^e siècle.

Il est néanmoins fort peu question de chevalerie dans *Jehan de Paris*. Les barons de France, dit l'auteur, furent fort joyeux de faire la guerre en Espagne, « et aussi avoient grant desir de eulx exercer en faitz d'armes, car long temps avoit que en France n'avoit eu guerre ² ». Plus tard, la ville de Séguonie étant tombée entre les mains des Français, il y eût une fête qui dura quinze jours, « ou il fut fait de moult beaulx esbatemens et joustes, que je laisse pour cause de briefveté ³ », ajoute l'auteur. Les jeux de la chevalerie ne l'intéressent pas, et dans le cours de son histoire, il n'en parle plus. Non seulement on n'y trouve ni grands coups d'épée ni beaux faits d'armes, mais l'idéal chevaleresque y fait lui-même défaut ⁴.

Par contre, certaines des marques extérieures des romans de chevalerie se retrouvent dans *Jehan de Paris*. La nouvelle est écrite « en l'honneur de Dieu nostre createur et redempteur », pour « éviter oysiveté qui est seur de pechié ». La préoccupation des auteurs de donner à leurs œuvres un cadre religieux est en effet un des caractères propres au roman de chevalerie ⁵. Elle apparaît jusque dans les remaniements en prose des chansons de

1. *Le débat des hérauts d'armes*, p. 45.

2. *Ed.*, p. 6.

3. *Ed.*, p. 12.

4. M. W. SÖDERHJELM (*Neuphilologische Mitteilungen*, 1906, n° 3/4, p. 61 ; *La nouvelle française au XV^e siècle*, p. 216) a rapproché *Jehan de Paris* du *Petit Jehan de Saintré*, et croit reconnaître dans les deux œuvres comme un écho de l'ancienne chevalerie.

5. E. BESCH, *op. cit.*, p. 155-181.

geste et des romans de la Table Ronde et dans les traductions de classiques ; on la retrouve aussi dans *Jehan de Paris*.

C'est également une concession à la tradition du roman chevaleresque que fait la modestie de l'auteur en implorant l'indulgence de ses lecteurs « s'il y a chose qui ne soit comme il appartient », car il ne conte son histoire que pour « faire passer le temps aux lisans ».

Il ne revendique pas la paternité de son œuvre, et dit dans le prologue avoir « translatee d'espagnol en langue françoise » l'« histoire joyeuse » de *Jehan de Paris*. Or on ne trouve aucune trace d'un tel livre dans la littérature espagnole¹. D'ailleurs *Jehan de Paris* est trop nettement d'inspiration française pour que toute hypothèse de traduction ne soit exclue ; le sujet même, qui tend à l'exaltation de la France, en fournit la meilleure preuve. Si notre auteur prétend avoir traduit *Jehan de Paris*, c'est peut-être pour donner plus de prix à l'éloge des Français en le mettant dans la bouche d'un étranger ; c'est surtout pour suivre la mode. La déclaration du prologue paraît être une formule littéraire, conforme à l'habitude des auteurs de romans de chevalerie, qui essayaient de procurer à leurs livres une certaine considération en les supposant traduits d'une langue étrangère².

VII

L'auteur de *Jehan de Paris*, on le voit, n'est pas un créateur ; il utilise très largement le passé littéraire. L'intrigue, ainsi que les principaux motifs de la nouvelle, les devinettes et le cortège, sont des réminiscences livresques. Jean de Paris, le roi d'Angleterre, les Anglais, apparaissent sous des traits qui n'offrent rien d'inédit. Dans la forme même l'auteur ne s'efforce pas d'être original ; sa nouvelle porte plusieurs des marques caractéristiques du genre à la mode, du roman de chevalerie.

1. BARBIER, *Anonymes*, n° 16.659, EBERT, *Lexicon*, 1871, n° 10.756, GRAESSE, *Die grossen Sagenkreise des Mittelalters*, 1842, p. 391, indiquent comme traducteur français du *Roman de Jehan de Paris* Pierre DE LA SIPPADE. C'est sans doute par confusion avec le *Roman de Paris et de la belle Vienne* que BARBIER, n° 8.106, dit traduit du provençal par Pierre DE LA SIPPADE. — Cf. ROBERT KALTENBACHER, *Der altfranzösische Roman Paris et Vienne*, dans *Romanische Forschungen*, XV, p. 321 et suiv.

2. D. M. MENENDEZ Y PELAYO, *Origenes de la novela*, Madrid, 1905, 3 vol. in-8° (*Nueva biblioteca de autores españoles*, I, p. ccliii).

CHAPITRE III

I. La clef du roman. — II. Les personnages français : le duc de Normandie, le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le père de Jean de Paris, le héros du roman, l'héroïne, le page Gabriel. — III. Les personnages anglais : le roi d'Angleterre, le comte de Lancastre. Le duc ou comte de Lancastre dans la fiction avant *Jehan de Paris*. — IV. Les personnages de la cour d'Espagne : le roi de Portugal, le roi et la reine d'Aragon, le roi de Navarre, le comte de Quarion. — V. Données géographiques : Paris et Vincennes ; la route de Paris à Burgos. La route de Compostelle et les noms espagnols de lieux et de personnes dans le *Roman de Jehan de Paris*. — VI. Les costumes. Les cheveux d'or. Le collier. Les couleurs. — VII. Les tapisseries. — VIII. Le cérémonial : le conseil ; l'entrée à Burgos. — IX. La guerre d'Italie « la grande pensée du règne » de Charles VIII. L'entrée à Florence. Le défilé des bagages. Le page Gabriel. Le jour de l'entrée. L'entrée à Burgos dans *Jehan de Paris*, souvenir de l'entrée à Florence. — X. Conclusion.

I

On a cru longtemps que *Jehan de Paris* était une œuvre du xvi^e siècle. Cette opinion se trouve exprimée dès 1759. « Le roman de *Jehan de Paris* », est-il dit dans les *éclaircissements* du catalogue de la vente Guyon de Sardières, « est un ouvrage moderne, composé depuis François I^{er}. On y trouve beaucoup de cérémonies qui n'étaient pas en usage avant le règne de ce roi¹. »

En 1842, Le Roux de Lincy écrit : « Ce roman... a été composé... dans une intention satirique à l'époque de la lutte qui eut lieu entre François I^{er} et les deux rois d'Espagne et d'Angleterre, Charles Quint et Henri VIII... Quant au luxe déployé par le jeune roi de France dans ses habillements, dans sa vaiselle, dans tous ses équipages enfin, il est facile de reconnaître François I^{er}². » En 1855, Mabile, qui publie *Jehan de Paris* pour la *Bibliothèque Elzévirienne* répète dans sa préface l'opinion de Le Roux de Lincy³.

1. *Catalogue des livres de la bibliothèque de Guyon de Sardières*, Paris, 1759, éclaircissement n° 865, p. xx.

2. *Nouvelle bibliothèque bleue, Introd. par Ch. NODIER, notices littéraires par LE ROUX DE LINCY*, Paris, 1842, in-12, p. xxx.

3. *Le roman de Jehan de Paris*, p. p. Émile MABILLE, Paris, 1855, *Notice*, p. 6-7.

Pourtant tous n'étaient pas unanimes à dater *Jehan de Paris* du xvi^e siècle. En 1780, l'auteur de l'article sur l'*Histoire de Jean de Paris* imprimé dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque* concluait que l'auteur de ce conte « vivoit apparemment au xv^e siècle ¹ »; pour Nisard, son auteur « vivait, selon toutes apparences, vers le milieu du xv^e siècle ² ».

Anatole de Montaiglon a mis fin à cette controverse, et a prouvé qu'il s'agit dans le *Roman de Jehan de Paris* non pas de François I^{er}, mais de Charles VIII ³. En effet, les faits de l'histoire de Charles VIII se retrouvent à peine modifiés dans le roman. La duchesse de Bretagne était mariée par procuration à Maximilien d'Autriche, roi des Romains, lorsque Charles VIII, qui la tenait assiégée dans Rennes, entra dans la ville sous prétexte d'un pèlerinage ⁴, la décida à rompre son mariage et à partager avec lui le trône de France ⁵. Au moment du mariage, la princesse d'Espagne est dans sa seizième année, et Jean de Paris a dix-huit ans passés. En 1491, Charles VIII, né en 1470, avait vingt ans et demi; Anne de Bretagne, née en 1476, était dans sa seizième année. Maximilien, comme le roi d'Angleterre du roman, était bien plus âgé que sa fiancée, puisqu'il était né en 1459. Enfin, la princesse d'Espagne, comme la duchesse de Bretagne, s'appelle *Anne*. Ce nom est donné une seule fois et comme par hasard dans une tête de chapitre : *Comment le roy d'Angleterre siença la fille du roy et de la royne d'Espagne, appelée Anne, par procureur* ⁶. Nul doute que pour les premiers

1. *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, 5^e partie, *Romans du XVI^e siècle*, sect. I, p. 280. — Cf. H. VILLEMMAIN, *Cours de littérature française*, VI (1830), XXI^e leçon, p. 285.

2. Charles NISARD, *op. cit.*, II, p. 407.

3. *Le roman de Jehan de Paris*, p. p. ANATOLE DE MONTAIGLON, Paris, 1867, in-12, p. xxv-xxxiv.

4. M. LE GLAY, *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, I, p. 14 (*Doc. inéd. sur l'hist. de France*).

5. Le mariage eut lieu au château de Langeais en Touraine, le 6 décembre 1491. Cf. M. LANCELOT, *Mémoire sur le mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne*, dans *Mémoires de l'Académie des inscr. et belles-lettres*, XIII (1740), p. 674. — On a dit qu'Anne de Bretagne avait également été demandée en mariage par Henri VII d'Angleterre et par Ferdinand le Catholique (JEANROY, *op. cit.*, p. 498). Il n'en est rien.

6. Titre du douzième chapitre, *éd.*, p. 18.

lecteurs de *Jehan de Paris*, le nom de l'héroïne suffisait à rendre claires toutes les allusions du roman.

Si maintenant, ayant la clef du récit, on l'examine trait par trait, on remarque un grand nombre d'éléments qui correspondent à une réalité historique ; les réminiscences livresques dont l'auteur a fait la base du *Roman de Jehan de Paris* servent, pour ainsi dire, à encadrer tout un ensemble d'observations personnelles.

II

A l'exception d'un personnage tout à fait épisodique, le duc de Normandie ¹, les données du roman permettent d'identifier l'entourage de Jean de Paris avec celui du roi Charles VIII.

Le duc d'Orléans est le cousin de Jean de Paris ² ; il est parmi les plus âgés des seigneurs qui accompagnent Jean de Paris en Espagne, puisqu'il y a déjà été avec le feu roi son père ³. Sous Louis XI et sous Charles VIII, le duc d'Orléans était Louis, cousin de Charles et plus âgé que le jeune roi ⁴.

Le duc de Bourbon compte aussi parmi les plus âgés des barons de France ⁵. De 1488 à 1503, le duc de Bourbon est Pierre, sire de Beaujeu, mari d'Anne de France, beaucoup plus âgé que le roi son beau-frère, puisqu'il est né en 1439 ⁶.

Pour le père de Jean de Paris, sa silhouette est trop peu marquée pour qu'on soit tenté de superposer les indications du roman à l'histoire de Louis XI ; nous nous bornerons à relever quelques ressemblances. Louis XI, comme le père de Jean de Paris, avait un fils unique, qui est devenu tout jeune roi de France ; comme le père de Jean de Paris, Louis XI négocia un mariage entre une princesse espagnole ⁷ et le dauphin une quinzaine d'années avant

1. Depuis 1469, date à laquelle Charles de France, frère de Louis XI, avait échangé le duché de Normandie contre celui de la Guyenne, il n'y avait plus de duc de Normandie.

2. *Ed.*, p. 78.

3. *Ed.*, p. 85.

4. Le P. ANSELME, *Histoire généalogique et chronologique des pairs de France*, I, p. 126.

5. *Ed.*, p. 85.

6. Le P. ANSELME, *op. cit.*, I, p. 133.

7. Béatrice d'Aragon, en 1475.

le mariage de celui-ci. Le nom même de « bourgeois de Paris » qui désigne dans le roman le père de Jean de Paris, s'applique bien à Louis XI ; les historiens sont d'accord pour attribuer à ce roi des goûts fort simples, et une profonde aversion pour le faste et les cérémonies. Commynes le dit entre tous ceux du grand monde qu'il a jamais connus « le plus humble en paroles et en habitz ¹ ».

Voyons maintenant le héros du roman. Comme lui, Charles VIII épouse tout jeune une princesse plus jeune que lui ; comme lui, pendant sa minorité, il règne sous la tutelle d'une régente.

Quant à l'héroïne, nous avons déjà vu que les données du roman concordent avec les faits de l'histoire ; cependant, la duchesse de Bretagne, tout en conservant son prénom de *Anne*, s'est transformée en princesse d'Espagne.

Le page Gabriel, a dit Montaignon, « est là pour introduire son maître et annoncer la bonne nouvelle, et la bague qu'il reçoit plus loin fait penser à l'anneau de fiançailles ; n'y a-t-il pas dans le choix de ce prénom une allusion à l'ange Gabriel de l'Annonciation ² ? » Cette hypothèse est peu vraisemblable. Nous n'avons jusqu'ici rencontré parmi les Français que des personnages en chair et en os ; pourquoi l'auteur aurait-il introduit dans cette compagnie un être emprunté à l'histoire sainte ?

Charles VIII avait autour de lui un grand nombre de jeunes favoris, des « mignons » ou des « familiers », comme les appelle André de la Vigne. Parmi ces « familiers » nous rencontrons précisément le nom de Gabriel. Le page Gabriel de notre roman, « lequel estoit bien duit et fait a entretenir dames et seigneurs ³ », semble devoir être identifié avec Gabriel, favori de Charles VIII, qui suivit le roi en Italie, et qu'André de la Vigne déclare être, comme ses compagnons Paris et Dijon :

« Pour assaillir ung féminin donjon
Trop plus propres que dix autres miliets ⁴ ».

1. *Mémoires de Philippe de Commynes*, éd. B. DE MANDROT, Paris, 1901, I, p. 73.

2. A. DE MONTAIGNON, p. 129.

3. *Ed.*, p. 62.

4. *Le vergier d'honneur*. Bibl. nat. Réserve Lb 28/13, f. n. c. dii, col. 2.

III

Maximilien, roi des Romains, est devenu dans notre nouvelle le roi d'Angleterre, soit parce que la haine des Anglais était encore vivante en France à la fin du xv^e siècle ¹, soit plus simplement parce que dans le *Roman de Jehan et Blonde*, dont l'intrigue forme la base de l'histoire de *Jehan de Paris*, la dupe était un Anglais.

Si l'on fait abstraction du roi d'Angleterre, le seul nom cité parmi les Anglais est celui du comte de Lancastre, qu'il est impossible d'identifier avec un personnage historique ². Le nom de Lancastre était toutefois, parmi ceux de l'histoire de l'Angleterre, l'un des plus familiers aux Français du xv^e siècle. Dans le *Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre*, « résumé assez complet des notions et des préjugés que l'on entretenait en France, à la fin du moyen âge, à l'égard de l'Angleterre et des Anglais ³ », le héraut français veut démontrer que sous le rapport de la noblesse, la France est supérieure à l'Angleterre ; il cite un seul nom de la noblesse anglaise, celui de Lancastre, — « le premier duc fut le duc de Lancastre, qui est encores de mémoire d'homme ⁴ ».

Avant l'époque de *Jehan de Paris*, le nom de Lancastre était déjà familier aux auteurs de romans. Dans *Artus de Bretagne* ⁵, a mère du héros est la fille du « comte de Lancastre en Angle-

1. A. KRESSNER, *op. cit.*, I, p. 238, veut voir dans *Jehan de Paris* une satire politique contre les Anglais.

2. Henry Tudor, héritier par sa mère de la maison de Lancastre, abandonna ce titre en 1485, lorsqu'il monta sur le trône.

3. Ch.-V. LANGLOIS, *op. cit.*, p. 301.

4. *Le débat des hérauts d'armes*, p. 42.

5. *Le roman des merveilleux faitz du vaillant et preux chevalier Artus de Bretagne*, s. l., 1493, in-fol., Bibl. nat. Réserve Y² 550. Ouvrage connu avant 1394, puisque Guillaume de Machault fait allusion aux amours du héros et de l'héroïne, « Artus de Bretagne et Florence la fille du roi Emandus » dans *Le livre du voir dit* (éd. P. PARIS, *Soc. des bibliophiles français*, Paris, 1875, p. 27). — Wolfgang von WURZBACH, *Geschichte des französischen Romans*, Heidelberg, in-8°, I (1913), p. 59 et p. 114, dit que *Artus de Bretagne* est un roman de chevalerie composé entre 1491 et 1493, dans un but politique, comme le *Roman de Jehan de Paris*. — Le nom de Lancastre ne figure pas dans la table des *Noms propres des chansons de geste* recueillies par E. LANGLOIS, Paris, 1904, in-8°.

terre ». Le nom de Lancastre figure également dans le plus célèbre des romans espagnols de chevalerie du xv^e siècle, *Tirant lo Blanch*, écrit en 1460. Au début de *Tirant lo Blanch*, il s'agit du mariage de la princesse de France avec le roi d'Angleterre ; les fêtes célébrées à cette occasion ont pour ordonnateur le duc de Lancastre, oncle du roi d'Angleterre ¹.

IV

A la cour du roi et de la reine d'Espagne, outre la princesse d'Espagne, dont nous avons déjà parlé, se trouvent le roi de Portugal, le roi et la reine d'Aragon, le roi de Navarre et le comte de Quarion. A part le roi de Portugal, aucun de ces personnages n'existait à l'époque où fut écrit *Jehan de Paris*. L'Espagne était depuis des siècles divisée en plusieurs royaumes indépendants ; il n'y avait pas de roi d'Espagne. Il n'y avait pas de roi et de reine d'Aragon, puisque Ferdinand, roi d'Aragon, avait épousé en 1479 Isabelle la Catholique, réunissant ainsi l'Aragon au royaume de Castille. La Navarre appartenait à Catherine d'Aragon, femme de Jean d'Albret.

Le nom de Quarion doit être identifié avec le nom espagnol de Carrión ², qui au xv^e siècle était déjà éteint ³, mais que le *Poema del Cid* avait sauvé de l'oubli. Pour l'auteur de *Jehan de Paris* cependant, aucun souvenir du Cid ne semble s'attacher au nom de Quarion. Dans le *Cid*, il s'agit non d'un comte de Carrión, mais de deux frères, infants de Carrión. Le Cid attribue aux infants de Carrión des rôles de lâches et de traîtres, tandis que le comte de Quarion dans notre roman tient la première place parmi les barons d'Espagne ; il est le seul dont le nom soit

1. J. MARTORELL, *Libre del valeros e strenu cavaller Tirant lo Blanch*, Barcelone, 1879, 4 vol. in-8° (*Biblioteca catalana*), I, p. 47, 118 et suiv.

2. La famille de Carrión, une des plus grandes de l'Espagne, fut fondée au x^e siècle par Don Pelayo Fruela, infant de Léon et fils d'Alphonse le Grand, qui eut d'importants domaines dans la terre de Carrión. L'aîné de ses fils eut, comme son père, le titre de comte, et comme ses six frères fut appelé généralement en Castille infant de Carrión, en souvenir de son origine royale. Cf. Don Francesco Fernandez DE BÉTHENCOURT, *Historia genealógica y heráldica de la monarquía española*, Madrid, 1897-1912, 9 vol. gr. in-4°, II (1900), p. 58 à 66.

3. M. de Béthencourt a bien voulu me communiquer ce renseignement.

donné, et c'est lui qui est chargé de convier Jean de Paris au palais ¹.

V

Dans *Jehan de Paris*, le roi de France habite Paris, et va chasser dans le bois de Vincennes. Charles VIII habita en effet le Louvre pendant les premières années de son règne ², et il vint fort souvent chasser dans les bois de Vincennes ³, comme le prouvent ses nombreuses lettres datées de ce château ⁴, notamment de 1485 à 1488; ce ne fut qu'après son mariage qu'il alla se fixer à Amboise ⁵.

La route que prend Jean de Paris pour aller en Espagne est indiquée avec précision. En partant de Paris, il « tire son chemin par la Beausse ⁶ » « jusques vers Estampes ». C'est « prez d'ung lieu nommé Artenay ⁷ » qu'il invite le roi d'Angleterre à souper avec lui. Ensuite son chemin passe à Bordeaux ⁸, à Eibefavyère et à Bayonne ⁹, et de là à Burgos.

Cette route est celle que suivaient au moyen âge les pèlerins de Saint-Jacques en Galice. Ils passaient, comme Jean de Paris, à Artenay, à Orléans, à Bordeaux ¹⁰. De Bordeaux ils empruntaient la voie romaine qui est aujourd'hui la route nationale numéro 132, dite de Bordeaux à Bayonne ¹¹; ils passaient par des lieux dont les noms figurent sur les cartes d'aujourd'hui, l'Hos-

1. Le nom de Quarion se trouve dans certaines chansons de geste, mais seulement comme nom de ville sarrasine. Les rois d'Espagne, de Portugal, de Navarre et d'Aragon sont nommés dans les chansons de geste, mais très rarement, et jamais simultanément comme dans *Jehan de Paris*. Cf. E. LANGLOIS, *Les noms propres dans les chansons de geste*.

2. E. PETIT, *Séjours de Charles VIII*, Paris, 1896, in-8°, p. 8-17.

3. F. de FOSSA, *Le château historique de Vincennes*, Paris, 1909, 2 vol. in-fol., I, p. 116.

4. P. PELICIER, *Lettres de Charles VIII*, Paris, 1898-1905, 5 vol. in-8° (*Soc. de l'hist. de France*), I.

5. E. PETIT, *op. cit.*, p. 23-45.

6. *Ed.*, p. 27.

7. *Ed.*, p. 33.

8. *Ed.*, p. 27.

9. *Ed.*, p. 38.

10. Adrien LAVERGNE, *Les chemins de Saint-Jacques en Gascogne*, Bordeaux, 1887, p. 33.

11. *Ibid.*, p. 39.

pitalet de Beliet, Belin, Muret, Lipostey, l'Éperon ¹. A l'Éperon, quatre routes convergeaient. Les pèlerins de Saint-Jacques pouvaient choisir entre deux d'entre elles ; la plus directe, à droite, passait par Bayonne ². C'est celle-ci que prend Jean de Paris.

Une étape de cet itinéraire, située entre Bordeaux et Bayonne, est appelée suivant les manuscrits Eibe Favière ou Cibe Favyère ; le sens de ce nom n'a encore été découvert par aucun des éditeurs de *Jehan de Paris* ³. Or, entre Bordeaux et Bayonne, exactement entre Lipostey et l'Éperon, à l'endroit où est située aujourd'hui la ville de La Bouheyre ⁴, se trouvait une station du chemin de Saint-Jacques qui portait au moyen âge le nom de Herba Faveria ⁵, et qu'on appelait encore à l'époque où fut écrit le *Roman de Jehan de Paris*, Herbe Favière ou Herbe Faverie ⁶. C'est ce lieu que désigne l'auteur de *Jehan de Paris* ; Eibe Favière, comme

1. L'abbé CIROT DE LA VILLE, *Histoire de l'abbaye et congrégation de Notre-Dame de la Grande-Sauve*, Paris, Bordeaux, 1844-1845, 2 vol. in-8°, I, p. 508-513.

2. A. LAVERGNE, *op. cit.*, p. 44.

3. Montaiglon avait adopté la forme Cibe-Favyère, qu'il cherchait à identifier avec Saint-Sever (*op. cit.*, p. 128).

4. Canton de Sabres, département des Landes.

5. *Rôles gascons* transcrits et publiés par Francisque MICHEL et Charles BÉMONT, 3 vol. (*Doc. inéd. sur l'hist. de France*), I, nos 3202 et 3216 ; III, nos 4632 et 4959 (13).

6. Le nom de Herbe Faverie désigne encore la ville de La Bouheyre en 1523 (CIROT DE LA VILLE, *op. cit.*, p. 510). Un recueil de *Chansons de pèlerins de Saint-Jacques*, imprimé à Troyes avec approbation datée de 1718, désigne sur la route de Compostelle, à l'emplacement de La Bouheyre, une station appelée l'Herbe Fanée (A. LAVERGNE, *op. cit.*, p. 40). Cf. Eugène DUFOURCET, *Les voies romaines et les chemins de Saint-Jacques dans l'ancienne Novempopulanie*, dans *Congrès archéologique de France*, LV^e sect., Paris, Caen, 1889, p. 260-261. — Dans *Gui de Bourgogne*, les enfants de France, allant à Roncevaux, traversent les Landes, et après avoir quitté Belin, passent à un endroit qui porte le nom énigmatique de La Fave.

De ci que a Bordele panserent de l'errer,
 La trespasent Gironde a barges et a nez ;
 Par le milieu des Landes se sont acheminé,
 Et costoient Belin, une povre freté.
 De ce que a la Fave ? ne se sont aresté ;
 Li enfant la trespasent s'ont le chemin trové.
 Iluec virent le bois que Karles fist planter ;
 Jus c'a ais en Gascoigne ne se sont aresté.

(Cité par M. BÉDIER, dans le 3^e volume des *Légendes épiques*, 2^e éd., 1921, p. 138). La Fave, entre Belin et « Ais en Gascoigne » (Dax), ne serait-elle pas Herba Faveria ?

Cibe Favycere, est une mauvaise transcription de Herba Faveria ¹.

De Bayonne, les pèlerins se dirigeaient vers les Pyrénées, qu'ils atteignaient à Ostabat non loin du Port de Cize, et qu'ils franchissaient à Roncevaux ; de là ils descendaient à Puente la Reina, d'où une route unique les conduisait par Estella, Burgos et Carrión à Saint-Jacques de Compostelle ; c'est à Burgos que s'arrête notre héros.

Ainsi le voyage de Jean de Paris, dont les péripéties sont inspirées de motifs littéraires bien connus, s'effectue par une route véritable, et dont l'auteur indique avec précision les principales étapes.

Nous avons remarqué que les personnages de la cour d'Espagne dont parle le roman n'existaient pas à l'époque où écrivait l'auteur. Celui-ci se montre également mal renseigné lorsqu'il place la cour à Burgos. Dans cette ville, il n'y a jamais eu de cour, et même, au moment où fut composé *Jehan de Paris*, l'ancienne capitale de la Castille avait perdu toute importance.

Par contre, Burgos était une des principales étapes de la route de Saint-Jacques en Galice. Le pèlerin trouvait asile et soins à

1. Un détail montrera la connaissance très exacte qu'avait l'auteur du chemin qu'il fait parcourir à son héros, et en même temps son habileté à combiner les données empruntées à la fiction avec celles que fournit la réalité. L'incident de la pluie survient au delà de Bordeaux, « entre Eibe Faviere et Bayonne ». Or, cette partie des Landes de Bordeaux qui se trouve au sud de La Bouheyre, l'Eibe Faviere de *Jehan de Paris*, est connue pour être pluvieuse, au point d'être en hiver couverte par l'eau des pluies (A. LAVERGNE, *op. cit.*, p. 44). L'auteur de *La grande chanson des pèlerins de Saint-Jacques* constate l'humidité exceptionnelle de cette partie du chemin :

« Quand nous fûmes dedans les Landes,
 Bien étonnés,
 Nous avions de l'eau jusqu'à mi-jambes,
 De tous côtés.
 Compagnons nous faut cheminer
 En grandes journées,
 Pour nous tirer de ce pays
 De si grandes rosées ».

(Cf. A. LAVERGNE, *op. cit.*, p. 37). — L'auteur du *Codex de Saint-Jacques de Compostelle* (p. p. le P. F. FITA, avec le concours de Julien VINSON, Paris, 1882, in-8°), décrit les Landes de Bordeaux comme une grande plaine de sable où il n'y a rien à manger, et pas de fontaines ; il se plaint des moucherons (p. 11-12). Sans doute l'auteur du *Codex* a traversé les Landes en été, tandis que Jean de Paris, comme l'auteur de *La grande chanson des pèlerins*, les a connues pendant la saison pluvieuse.

l'hôpital du Roi ¹; le prieuré de Sainte-Colombe, de l'ordre de Cluny, la chapelle et monastère de Saint-Jean, de l'ordre de Saint-Benoît, avaient été fondés à son intention. Il visitait à Burgos la cathédrale et les couvents, riches en trésors et en reliques; chez les religieux Augustins, il était témoin d'un miracle :

« Quand nous fumes à Burges en Espagne,
Hélas, mon Dieu,
Nous entrâmes dedans l'église,
Pour prier Dieu.
Les Augustins nous ont montré
Un grand miracle
De voir le crucifix suer
C'est chose véritable ². »

De même les noms des personnages de la cour d'Espagne qui sont cités dans *Jehan de Paris*, Navarre, Aragon, Quarion, étaient tous familiers aux pèlerins de Saint-Jacques. Dès les landes de Bordeaux l'itinéraire dirigeait l'attention du voyageur sur le pays de Navarre : « Notez qu'à l'Eperon qui veut tirer à Navarre faut prendre à main gauche et passer la Biscaye ³. » Le *codex de Saint-Jacques de Compostelle* ⁴ faisait remarquer que du faite de la montagne du port de Cize, on voyait les frontières de trois royaumes, la Castille, l'Aragon et la France. Lorsqu'il quittait Burgos pour se rendre à Saint-Jacques, le pèlerin trouvait sur son chemin la station fameuse de Carrión, où l'attiraient plusieurs monastères, et notamment celui de Saint-Zoïle, fondé par les moines de l'ordre de Cluny ⁵.

On comprend donc pourquoi l'auteur de *Jehan de Paris*, si exactement renseigné sur les noms de lieux et sur les personnages de France, le paraît beaucoup moins dès qu'il a traversé la frontière espagnole. En France les lieux et les personnages sont pris à la réalité; en Espagne ce ne sont que des noms, ramassés un peu au hasard le long de la route de Saint-Jacques de Compostelle.

1. Camille DAUX, *Le pèlerinage à Compostelle*, Paris, 1898, in-8°, p. 214-215.

2. *La grande chanson des pèlerins de Saint-Jacques*, p. p. A. SOCARD, dans *Noëls et cantiques imprimés à Troyes*, Paris, 1863, p. 77.

3. A. LAVERGNE, *op. cit.*, p. 40.

4. P. 14.

5. Camille DAUX, *op. cit.*, p. 215.

VI

Les costumes décrits dans *Jehan de Paris*, « les robes jusques en terre ¹ » et les « pourpains de satin broché d'or ² » sont bien ceux de l'époque de Charles VIII. Ce fut pendant la minorité de ce roi que les hommes commencèrent à porter les « robes traînantes, ouvertes sur le devant, largement rabattues sur les épaules. Par là, le pourpoint était mis à découvert sur presque toute l'étendue de la poitrine ³ ». A l'époque où Coquillart écrivait son *Monologue des perruques*, la robe longue était en faveur dans toutes les classes de la société,

« Varlez, cousturiers, peleurs d'aulnes,
Paveurs et revendeurs de pommes,
Ont longue robe de cinq aulnes
Aussi bien que les gentilz hommes ⁴. »

Les personnages du roman portent les cheveux longs ; cette mode fut en faveur depuis 1467 environ jusque sous François I^{er} ⁵.

Jean de Paris a les cheveux si jaunes que l'or de son collier ne ternit pas leur éclat ⁶. D'après quelques miniatures, Charles VIII serait blond ⁷, d'après d'autres, il serait brun ⁸ ; s'il faut en croire celui de ses portraits qui paraît le plus fidèle ⁹, ses cheveux auraient été presque noirs.

Depuis le haut moyen âge, pour les artistes comme pour les

1. *Ed.*, p. 74.

2. *Ed.*, p. 65.

3. J.-J. QUICHERAT, *Histoire du costume en France*, Paris, 1875, p. 341.

4. COQUILLART, *Œuvres*, éd. Héricault, II, p. 287.

5. Camille ENLART, *Manuel d'archéologie française*, III, *Le costume*, Paris, 1916, in-8°, p. 135.

6. *Ed.*, p. 65.

7. Bibl. Nat., *ms. fr.* 2692, f° 1 ; *ms. fr.* 5868, f° 1 ; *ms. lat.* 774, f° 1 ; *vélins* 359, f. n. c. 2 ; *vélins* 682, f° 2 ; *vélins* 1078 f. n. c. A ii ; *vélins* 356, f. n. c. A (v) ; *vélins* 611, f° 1.

8. Bibl. Nat. *ms. fr.* 43761, f° 1 ; *ms. fr.* 44363, f° 3 ; *ms. fr.* 44357, f° 1.

9. Bibl. Nat. *ms. lat.* 4190. — Cf. VALLET DE VIRIVILLE, dans *Revue archéologique*, 1850, p. 354 ; II. BOUCHOT, dans *Bibl. de l'École des Chartes*, XLVIII, p. 580.

écrivains, un chevalier parfait doit avoir des cheveux d'or ¹. L'idéal blond, dans lequel on a voulu voir une preuve de l'origine germanique de la noblesse française ², eut à la fin du xv^e siècle un regain de faveur, qu'il faut peut-être attribuer à l'intérêt porté par Charles VIII aux choses de la chevalerie ³. A cette époque la mode était aux cheveux jaunes ; pour être bien il fallait être blond. Selon Coquillart, les élégants de la cour avaient des essences pour se blondir les cheveux :

« Que diriez-vous de nos mignons
Qui ont une perruque brune
Et broyent pelures d'ongons
Et font une saulce commune
Pour les jaulnir ⁴. »

Le héros de notre roman, pour être beau, doit donc être blond ; si Jean de Paris n'est pas blond dans la réalité, il le sera dans la littérature.

Jean de Paris à son entrée dans Burgos se distingue de son entourage par le bâton blanc qu'il tient à la main, et par le collier d'or qu'il porte à son cou ⁵ ; dans la chambre du Conseil à Burgos, il est habillé comme ses cent gentilshommes, mais lui seul a « un moult riche colier tout couvert de riche pierre-rie ⁶ ».

Le collier d'or était un ornement habituel aux grands seigneurs du xv^e siècle. Dans *Jehan de Paris*, ce détail de toilette, qui est particulier au héros, et sur lequel l'auteur attire l'attention à deux reprises, semble avoir une signification particulière. Charles VIII protégeait l'ordre de Saint-Michel, dont les membres

1. Ludwig WOLTMANN, *Die Germanen in Frankreich*, Jena, 1907, in-8°, p. 74 ; p. 55 et 56 ; p. 130. Cf. *Romania*, XIX, p. 316, n. 3 ; *Romanische Forschungen*, XXIX, p. 236, n. 1.

2. L. WOLTMANN, *op. cit.*, p. 54.

3. H.-F. DELABORDE, *L'expédition de Charles VIII en Italie*, Paris, 1888, in-4°, p. 161.

4. Guillaume COQUILLART, *Œuvres*, éd. cit., I, p. 101. — Coquillart raille à plusieurs reprises la mode des cheveux jaunes ; vol. II, p. 286 et 288.

5. *Ed.*, p. 65.

6. *Ed.*, p. 74.

portaient au cou un grand collier d'or¹. Louis XI avait créé l'ordre de Saint-Michel en 1469; il n'avait nommé, toutefois, que quinze des trente-six chevaliers désignés par les statuts². Dans les premières années de son règne, Charles VIII ne s'est pas beaucoup soucié de cet ordre; on le lui reproche d'ailleurs dans une poésie précédant les statuts de l'ordre de Saint-Michel, manuscrit qui lui fut présenté peu de temps avant son mariage :

« Servy vous a trop plus que ne sçavez,
Et néantmoins tenu compte n'avez,
De l'augmenter et bien entretenir³. »

On demande au Roi les ressources nécessaires pour l'avancement de l'ordre⁴; comme Salomon parfit le temple commencé par David, ainsi le roi Charles doit mener à la perfection l'œuvre de son père⁵. Ces prières furent écoutées. Le roi prit l'ordre de Saint-Michel sous sa protection et abolit même en sa faveur l'ordre de l'Étoile, beaucoup plus ancien⁶. Plusieurs miniatures⁷ et des médailles⁸ représentent le roi paré du collier de Saint-Michel. Quand il fit son entrée triomphale à Florence, Charles VIII portait le collier de Saint-Michel, ainsi que le fait remarquer André de la Vigne : « en son col l'ordre des preux estoit⁹. »

Le gonfanonier qui vient avec les trompettes, et annonce en quelque sorte Jean de Paris, est habillé non de rouge et or, comme les seigneurs de sa suite, mais d'un « damas violet semé d'orfaverie »; les mêmes couleurs apparaissent dans la housure de son cheval¹⁰. La housure du cheval d'honneur — c'est ainsi

1. Le P. H. HELYOT, *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires*, Paris, 1719, VIII, p. 371.

2. *Ibid.*, p. 370.

3. *Statuts de l'ordre de Saint-Michel*, Bibl. Nat., ms. fr. 14363, 1^o 3 verso.

4. *Ibid.*, 1^o 4 verso.

5. *Ibid.*, 1^o 4.

6. Le P. H. HELYOT, *op. cit.*, VIII, p. 314 et 308.

7. Bibl. Nat., ms. fr. 14363, 1^o 3; ms. fr. 14357, 1^o 1; ms. lat. 774, 1^o 1; ms. fr. 2692, 1^o 1; ms. fr. 5868, 1^o 1; vélins 356, f. n. c. A (v).

8. *Trésor de numismatique et de glyptique, médailles françaises*, 1^{re} partie, Paris, 1836, pl. III, méd. 5; *médailles italiennes*, 2^e partie, Paris, 1836, pl. XIX, n^{os} 3 et 6.

9. *Le Vergier d'honneur*, f. n. c. cii.

10. *Ed.*, p. 63.

que l'on désignait le cheval du grand écuyer ¹ — est violette et fourrée d'hermines ². Dans l'histoire du roi Charles VIII, les couleurs blanche et violette ont une signification spéciale.

Nous savons par André de la Vigne « comment les dames de Quiers, pour faire honneur au roy a sa bien venue, firent une acouchee sur ung eschauffault », et sur cet échafaud étaient trois jeunes dames qui présentèrent à Charles VIII une couronne de fleurs blanches et violettes :

« Dessus son chief myrent le chappelet
De franc lorier et de nobles fleurettes
...
Fait a couleurs blanc et violet ³. »

L'échafaud était tendu de draperies des mêmes couleurs :

« Leur eschaffault, tant qu'il se comportoit
De satin blanc et de satin violet
De hault en bas moult bien tendu estoit.
Car en ce temps le noble roy portoit
Ces deux couleurs, pour ung cas nouvelet,
Avec un C et un A tout seulet
Signiffiant ensemble Anne et Charles,
Et si n'avoit laquays, paige, varlet,
Qui n'eust sur luy ces couleurs principalles ⁴. »

Ce « cas nouvelet » était l'union des hermines de Bretagne et des lis de France par le mariage de Charles VIII avec la duchesse Anne. Les couleurs blanche et violette semblent avoir gardé la faveur de Charles VIII. Il portait à la bataille de Fornoue « une moult riche jaquette a courtes manches de couleur blanche et violette, semée de croisettes de Jherusalem ⁵ ».

1. *L'entrée royale... de Louys XII... en la... cité de Rouen, en 1508*, Bibl. Nat., ms. fr. 5749, f^o 5.

2. *Ed.*, p. 64.

3. *Le Vergier d'honneur*, f. n. c. e iii, col. 1.

4. *Le Vergier d'honneur*, f. n. c. e ii verso, col. 1. — Ce sont aussi les couleurs des marges du manuscrit de *La ressource de la Chrétienté* (Bibl. Nat., ms. fr. 1687) présenté à Charles VIII : violet semé de fleurs de lis d'or, blanc semé d'hermines, ou bandes transversales alternativement violettes et blanches, chargées de lis et de dauphins.

5. *Le Vergier d'honneur*, f. n. c. m (v), col. 2.

VII

« La première salle » du logis de Jean de Paris à Burgos était « toute tapissée, le dessus et les coustez, d'ung drap d'or de haulte lisse, a grantz personnages de la destruction de Troye, la plus riche besogne que l'on sceut voir ¹. » C'est dans cette première salle que le capitaine des gardes de Jean de Paris fait attendre les envoyés du roi d'Espagne : « . . . une salle tapissée de la plus riche tapisserie que jamais nous vismes, car il n'y avoit guieres aultre chose que fil d'or et d'argent, la ou estoit pourtraicte la destruction de Troye en grantz personnages tous faiz de fin or et de soye ². »

L'usage de décorer de tapisseries l'intérieur des maisons princières était général au xiv^e et au xv^e siècle ; comme il est dit dans *Jehan de Paris*, on emportait en voyage les tentures des demeures seigneuriales pour en garnir les murailles de la nouvelle habitation ³. Le luxe du décor intérieur des appartements de Jean de Paris est à rapprocher de celui qui régnait au château d'Amboise depuis que le Roi l'avait fait reconstruire afin de le rendre digne de sa jeune épouse ; on en admirait surtout les tapisseries ⁴. L'auteur, en décrivant le logis de Jean de Paris à Burgos, songeait-il aux tapisseries d'Amboise ? En tous cas, il est curieux de constater que dans un inventaire de l'année 1494, où sont portés les sujets des tapisseries « a grans parsonnaiges tant a or, layne, que soye » qui étaient l'orgueil du château d'Amboise, on voit figurer une série représentant la destruction de Troyes — *L'histoire de Troye contenant unze grandes pieces* ⁵.

1. *Ed.*, p. 68.

2. *Ed.*, p. 70.

3. J.-J. GIFFREY, *Histoire générale de la tapisserie*, Paris, 1881, gr. in-fol., I, *Tapisseries françaises*, p. 66.

4. L.-A. BOSSEBOEUF, *La Touraine historique et monumentale ; Amboise*, Tours, 1897, p. 149.

5. *Bibl. Nat., ms. fr. 22335, f^o 147, p.p.* LE ROUX DE LENCY, *La vie d'Anne de Bretagne*, Paris, 1860-1861, 4 vol. in-12, IV, p. 83. — Les sujets de tapisserie tirés de l'antiquité furent en grande faveur au xv^e siècle. Cf. Georges DOUTREPONT, *op. cit.*, p. 186.

VIII

Lorsque le comte de Quarion d'abord, puis le roi d'Espagne, viennent rendre visite à Jean de Paris, ils sont menés, avec leurs gens, dans la chambre du secret ; pour y accéder ils traversent la salle du commun ¹, et la salle du conseil ², séparées l'une de l'autre, comme de la chambre du secret, par un « huis ³ ». La chambre du secret, « le ciel et pavement, estoient tendus d'ung velours vert a grans personnages d'or, bien enrichis de perles, ou estoit pourtraict l'Ancien Testament. Au coing de la chambre avoit ung hault siege a trois degrez, couvert d'ung moult riche palle d'or, et par dessus, avoit ung moult riche pavillon, tout fait d'orfaverie esmaillee, a grant nombre de chainettes d'or que tenoient diamans, rubis, esmerauldes, saffirs, et plusieurs aultres pierres précieuses, qui estincelloient merveilleusement ». Sur ce haut siège avait pris place Jean de Paris, et autour de lui étaient ses cent gentilshommes ⁴.

Pour se convaincre que cette mise en scène n'a pas été imaginée par l'auteur de *Jehan de Paris*, il suffit de mettre en regard le récit, rapporté par un contemporain, de « l'ordre observé en l'assemblée des Estats Généraux de France à Tours, du Regne du Roy Louys XI, l'an 1467 ⁵ ».

Dans la grande salle, où se tenaient les États Généraux « y avoit trois parquets, clos de bois, d'environ la hauteur d'un homme chacun, a huisserie. C'est à sçavoir le premier pour le Roy, lequel estoit au haut bout de la dicte salle... Le second parquet pour les Seigneurs du sang, Connestable, Chancelier, et Prélats, lequel estoit au milieu de la dicte salle, près de celui du Roy... Le tiers parquet pour les Nobles, Comtes, Barons, gens du Conseil du Roy, et gens envoyez de par les bonnes villes...

Item au dict premier parquet estoit assis le Roy en une haute

1. *Ed.*, p. 68, 70 et 73.

2. *Ed.*, p. 73.

3. *Ed.*, p. 69, 70 et 73.

4. *Ed.*, p. 74.

5. Théodore GODEFROY, *Le cérémonial de France*, Paris, 1619, in-4°, p. 1-2.

chaire en laquelle falloit monter trois haults degrez. Laquelle chaire estoit couverte d'un veloux bleu, semé de fleurs de lys enlevées d'or. Et y avoit ciel et dosseret de mesme ».

On voit que dans les deux cas la disposition est la même : trois compartiments, communiquant l'un avec l'autre au moyen d'un huis ; le tiers parquet, « pour les nobles, comtes, barons, gens du conseil du Roy », est la salle du commun du roman ; le second parquet, « pour les seigneurs du sang, connestable, chancelier, et prélats, » est la salle du conseil, où se tient le chancelier du roman ¹, et le premier parquet, « pour le Roy », est la chambre du secret, où se tient Jean de Paris. L'entrée de la pièce où le roi de France siégeait en assemblée était défendue par les archers de la garde et leur capitaine ² ; dans le roman une compagnie de gens d'armes commandés par leur capitaine montent la garde devant le logis où Jean de Paris tient conseil ³. Le roi de France, comme Jean de Paris, est assis sur un haut siège auquel il faut monter par trois degres, et ce siège est couvert d'une riche étoffe et surmonté d'un dais.

Toutes les rues du quartier de Burgos qu'occupera Jean de Paris sont tendues, pour le recevoir, de « moult riche tapisserie ». C'est ainsi qu'on parait toujours les rues où devait passer le souverain entrant dans une de ses villes. L'auteur de *Jehan de Paris* a pu voir de ses propres yeux les rues de Paris « tendues et parées de riches tapisseries de plusieurs et diverses manières ⁴ » quand le jeune Charles VIII y fit son entrée solennelle le 6 juillet 1484 ; il a pu voir les rues de Grenoble ⁵, de Quiers ⁶ ou de Florence ⁷ pavoisées de tapisseries pour honorer la venue du futur vainqueur de Naples, ou Lyon « tendue, tapissée, garnye et acoustrée le plus somptueusement qu'on avait sceu faire de grans tapisseries et aultres choses moult belles ⁸ » pour fêter le retour du héros.

1. *Ed.*, p. 73.

2. Théodore GODEFROY, *op. cit.*, p. 3.

3. *Ed.*, p. 68 et 72.

4. Théodore GODEFROY, *Le cérémonial françois*, Paris, 1649, 2 vol. in-4°, I, p. 229.

5. *Le Vergier d'honneur*, f. n. c. c v verso, col. 1.

6. *Ibid.*, f. n. c. e i, col. 2.

7. *Ibid.*, f. n. c. n i verso, col. 1.

8. *Ibid.*, f. n. c. p i, col. 2.

Il suffit de relire les récits d'entrées solennelles des souverains dans leurs bonnes villes, de suivre avec Olivier de la Marche les cortèges des fêtes à la cour de Bourgogne, ou avec André de la Vigne les processions triomphales de Charles VIII en Italie, pour sentir jusqu'à quel point les descriptions de *Jehan de Paris* sont prises sur le vif. Partout le même débordement de vie et de couleur, les trompettes et les clairons qui sonnent, les chevaux qui hennissent et font « pennades et gambades » ; les velours de teintes éclatantes, les satins et les draps d'or des costumes, les houssures des chevaux des mêmes riches étoffes, les grosses chaînes d'argent doré qui mènent grand bruit. Ce sont là traits communs aux grandes fêtes du temps ; ils ont été notés avec une égale fidélité par le romancier et par les chroniqueurs. D'autres traits de l'entrée de notre roman, d'un caractère plus particulier, sont dessinés non moins fidèlement d'après nature ; ce sont ces traits que nous allons examiner.

Le cortège de *Jehan de Paris* se compose de deux parties distinctes : le défilé des bagages et la troupe qui escorte le Roi. D'habitude les bagages ne figurent pas dans les entrées des rois ; nous aurons l'occasion de reparler de cet élément peu usuel du cortège de notre nouvelle. Suivant le protocole des entrées royales au xv^e siècle, les archers de la garde marchaient en tête ; puis venaient les trompettes, le grand écuyer portant l'épée du Roi, et enfin le Roi lui-même, suivi d'une arrière-garde¹. C'est cette ordonnance que reproduit le cortège du *Roman de Jehan de Paris*.

Fidèle à la réalité dans ses grandes lignes, l'entrée à Burgos l'est également dans maints détails.

Six clairons sonnait mélodieusement annoncent le cortège du Roi, puis vient un homme d'armes monté sur un grand coursier et portant l'enseigne : c'est le capitaine des archers. Les archers de la garde le suivent à cheval, deux à deux². A la cour de Bourgogne, dont les usages semblent avoir été calqués sur ceux de la cour de France³, les archers de la garde du duc Charles étaient

1. Voir, par exemple, l'entrée de Charles VII, « faite en l'an 1449, en sa ville de Rouen, reprise sur l'Anglois », dans Th. GODEFROY, *Le cérémonial françois*, I, p. 659-661.

2. *Ed.*, p. 59.

3. LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, Paris, 1759, 2 vol. in-12, II, p. 177.

« gouvernez par deux chevaliers » qui se nommaient capitaines des archers¹. Le capitaine portait l'enseigne², et les archers chevauchaient après leur enseigne³. L'auteur de *Jehan de Paris* nous fait voir les archers de la garde entrant à Burgos dans l'ordre requis par le protocole, à la suite de leur capitaine et de l'enseigne.

Les archers de Jean de Paris avaient tous, dit le roman, « hocquetons d'orfaverie que moult fort reluisoient contre le soleil⁴ ». L'indication est exacte. Le hocqueton ou petit manteau court garni d'orfèvrerie était porté par les archers désignés pour la garde du souverain⁵. A l'entrée du roi Charles VIII à Florence, les archers de sa garde portaient, comme ceux de Jean de Paris,

« Dessus le dos le hocqueton fort sade,
Tout sursemé de fin orphaverie⁶. »

Les archers de l'arrière-garde, chevauchant dans le même ordre que ceux de l'avant-garde⁷, sont suivis du maître d'hôtel, qui mène avec lui les cent pages d'honneur de Jean de Paris⁸. De même, à l'entrée de Charles VII à Rouen, les pages d'honneur étaient sous la conduite du grand maître d'hôtel⁹.

Il est question dès le début du roman de « cent jeunes pages » ainsi que de cent « barons de cheux le Roy¹⁰ » dont ces pages assurent sans doute le service¹¹. Les gentilshommes de la garde du roi Charles VIII étaient en effet au nombre de cent¹²; ils défi-

1. OLIVIER DE LA MARCHÉ, *Mémoires*, IV, p. 71-72.

2. *Ibid.*, p. 73.

3. *Ibid.*, p. 72.

4. *Ed.*, p. 59.

5. OLIVIER DE LA MARCHÉ, *Mémoires*, IV, p. 72.

6. *Le Vergier d'honneur*, f. n. c. G (VI), col. 2.

7. *Ed.*, p. 61.

8. *Ed.*, p. 62.

9. TH. GODEFROY, *Le cérémonial françois*, I, p. 659-661. — Aux entrées des souverains, les pages d'honneur, le maître d'hôtel, l'étendard, le penon, etc. suivaient le Roi; dans *Jehan de Paris* ils le précèdent. Le procédé littéraire adopté pour le défilé exige évidemment l'apparition en dernier lieu du héros.

10. *Ed.*, p. 25.

11. LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, *op. cit.*, I, p. 39, n. 6.

12. GODEFROY, *Observations sur l'histoire de Charles VIII*, Paris, 1684, in-fol., p. 611.

lèrent dans les rues de Florence le 17 novembre 1494, lors de l'entrée solennelle de Charles VIII dans cette ville, chevauchant après les archers de la garde ¹, et suivis de la compagnie des pages d'honneur ².

Le maître d'hôtel qui guide les pages d'honneur est représenté dans notre roman portant « un grant baston en sa main ³ ». C'est ainsi qu'il convenait de représenter le maître d'hôtel de Jean de Paris, roi de France, le port du bâton par le maître d'hôtel étant une prérogative réservée aux maisons royales ⁴. Si, d'autre part, le maître d'hôtel va « veoir comment les logis sont en point ⁵ », il remplit dans le roman les fonctions qui lui incombaient dans la réalité ; André de la Vigne nous apprend qu'à l'expédition d'Italie

« ... y eust maistre d'ostelz,
Tous chevaliers crains, ayez et doubtez,
Qui eurent charge chelz le roy belle et bonne
C'est assavoir d'aller de tous coustez
Voir les pays, les logis, les oustelz ⁶ ».

Après les pages, viennent les trompettes, sonnantes à être « oyes de ceulx de la ville ⁷ ». Ici encore les données du roman sont empruntées à la réalité. Dans les descriptions d'entrées solennelles de souverains, les sonneries de trompettes font rarement défaut. A la cour de Charles le Téméraire le protocole ordonnait des sonneries de trompettes à l'entrée, de même qu'à la sortie des

1. *Le Vergier d'honneur*, f. n. c. g (vi), col. 2.

2. *Ibid.*, f. n. c. g (vi) verso, col. 4. — Il faut distinguer les « pages d'honneur » des pages. A l'entrée de Charles VIII à Florence, les pages d'honneur suivaient les gentilshommes du Roi, tandis que les pages accompagnaient les bagages. Par « pages d'honneur » l'auteur désigne les jeunes garçons destinés à la chambre du Roi, et qu'on appelait aussi écuyers ; « ceux de la chambre », dit Olivier de la Marche, « qu'en France on dit enfans d'honneur » (*Mémoires*, IV, p. 5).

3. *Ed.*, p. 62.

4. *Les honneurs de la cour*, par Aliénor de Poitiers, publié dans LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, *op. cit.*, II, p. 263.

5. *Ed.*, p. 63.

6. *Le Vergier d'honneur*, f. n. c. d ii verso, col. 4.

7. *Ed.*, p. 63.

villes ¹. Les trompettes du duc de Bourgogne étaient comme ceux de Jean de Paris, au nombre de douze ².

Les trompettes ayant passé, « après venait le capitaine, que portait une grant baniere de taffetas bleu, mais il n'y avoit nulles armes », dit l'auteur, « de peur d'estre congneuz ³ ». La bannière ⁴ étant toujours brodée aux armes du prince, les fleurs de lis d'or eussent suffi à faire reconnaître le roi de France; c'est pourquoi l'auteur les a supprimés.

« Mille et cinq cens hommes d'armes, montez et habillez moult richement » suivent le capitaine. Ceux-ci ayant passé, « vint ung moult beau chevalier vestu d'ung riche drap d'or semé au rebras de perles et de pierrerie, qui chevauchoit ung grant coursier tout couvert de mesmes, si non que la hosseure estoit de violet... Cestuy portoit en sa main une espee dedans son fourreau, et estoit ledict fourreau tout couvert de riche pierrerie que fort estincelloit contre le soleil ⁵ ». Ce beau chevalier était le grand écuyer, qui, aux entrées solennelles d'un souverain, portait devant lui, en écharpe, la grande épée, dite en cette circonstance épée de parement ⁶. Dans *Jehan de Paris* le grand écuyer ⁷ chevauche « seul, à tout l'espée », suivant le protocole admis des entrées, mais il n'est pas « la première personne devant le prince ». Jean

1. OLIVIER DE LA MARCHE, *Mémoires*, IV, p. 71.

2. *Ibid.*, p. 71.

3. *Ed.*, p. 63.

4. Les troupes de Jean de Paris chevauchent le penon et la bannière déployés, mais sans l'étendard (*éd.*, p. 58 et 63). Il arrivait, en effet, que l'étendard fût déployé seul, mais la bannière devait toujours être accompagnée du penon. « Et ne sceus oncques », dit OLIVIER DE LA MARCHE, (*Mémoires*, IV, p. 61), « par escript ou autrement, où le penon fut desployé sans la baniere ne la baniere sans le penon, mais j'ay bien veu et sceu grans choses soubz l'estandart du prince seulement et sans avoir baniere ou penon desployé. »

5. *Ed.*, p. 64.

6. TH. GODEFROY, *Le cérémonial françois*, p. 661 et 667. Cf. OLIVIER DE LA MARCHE, *Mémoires*, IV, p. 62 : « L'escuier doit porter l'espée de parement devant le prince à toutes entrées honnourables, soit à piet ou à cheval, et la doit tenir en sa main dextre empoignée entre la croix et le pommeau; et doit porter icelle espée couchée sur l'espaule, la pointe dessus, et doit estre l'escuier seul à tout l'espée et la première personne devant le prince. »

7. Une observation d'OLIVIER DE LA MARCHE (*Mémoires*, IV, p. 58), nous apprend que l'auteur de *Jehan de Paris* connaissait le vocabulaire en usage à la cour de France aussi bien que le cérémonial. *Grand écuyer* est un terme proprement français; à la cour de Bourgogne le terme équivalent était

de Paris est précédé par six cents hommes d'armes de sa garde ¹. Cet ordre de marche est pareil à celui qu'on a suivi lors de l'entrée de Charles VIII à Florence. Entre le grand écuyer et le roi on voyait :

« Le grand prevost de l'autel et ses gens,

 Tous les archers de la garde du corps
 Autour du Roy pour garder diligens ². »

La garde ayant passé, « si arriva Jehan de Paris, moult richement habillé et a l'entour de luy avait quatre lacquetz, deux de ca et deux de la habillez tous de drap d'or ³ ». Sur ce point l'auteur s'écarte du cérémonial observé aux entrées royales en France. Il semble qu'en de telles occasions, quatre gentilhommes allant à pied deux de chaque côté du Roi, devaient tenir sur sa tête un poêle ⁴. Le roman rappellerait plutôt le cérémonial observé par le duc Charles de Bourgogne. « Le duc a quatre varlets de pié, et doivent les varlets de pié estre aux saillies et entrées de toutes villes, et aller à pié autour de son cheval ⁵. »

IX

On peut aller plus loin dans la voie des concordances à établir entre la fiction et la réalité. Nous essayerons maintenant de prouver que l'entrée de Jean de Paris à Burgos, dont l'ordonnance est conforme à celle des entrées de souverains, est basée sur un fait historique.

Les contemporains de Charles VIII ne semblent guère s'être douté des importantes conséquences du mariage de leur Roi avec

écuyer : « et n'y a estat en la maison qui se puist nommer escuier sans queue, sinon l'escuier d'escuyrie, et ne desplaie à ceulx qui dient : J'ay veu ou parlé à Monsieur l'escuier d'escuyrie, certes c'est mal usé de la manière de parler selon la coustume ancienne de la maison de Bourgoigne, car l'on doit dire l'escuier seulement, et en France l'on dit le grant escuier, et non autrement ».

1. *Ed.*, p. 65.

2. *Le Vergier d'honneur*, f. n. c. 6 (vi) verso, col. 2.

3. *Ed.*, p. 65-66.

4. Th. GODEFROY, *Le cérémonial françois*, p. 667, 677 et 682.

5. OLIVIER DE LA MARCHE, *Mémoires*, IV, p. 63.

la duchesse Anne. D'autre part, les circonstances du mariage, assez romanesques pour frapper les imaginations, ont été généralement ignorées, même de ceux qui eussent été le mieux placés pour en être instruits. C'est ainsi que Philippe de Commynes ¹ ne semble point en avoir eu connaissance. Par contre, un autre événement, aussi romanesque que son mariage, mais moins heureux dans ses conséquences, paraît avoir été connu du public autant que le mariage le fut peu ; ce fut la guerre menée par le Roi en Italie, « la grande pensée du règne » de Charles VIII.

Le but immédiat de cette expédition était la conquête du royaume de Naples ; de Naples, gagner la Grèce, en chasser les Turcs, et « recevoir dans Sainte-Sophie l'antique diadème de Constantin ² », tel était le rêve éblouissant que caressait le Roi. On sait que depuis le moyen âge, chacun considérait les rois de France comme les libérateurs désignés du Saint-Sépulcre. Charles VIII, qui avait reçu dès son enfance le titre de gonfalonier de l'Église, croyait en bonne foi que le rôle de libérateur des Chrétiens d'Orient lui était réservé ³. Seulement, à ses yeux, la conquête de Constantinople, préliminaire obligé de celle de la Terre Sainte, ne pouvait être tentée qu'autant qu'elle aurait été précédée de la conquête de l'Italie ⁴.

Ni la cour ni le peuple ne semblent avoir approuvé ce projet, et malgré les efforts de la propagande royale ⁵, l'enthousiasme faisait défaut. Dans un suprême effort pour rendre populaire son entreprise, et pour mettre fin aux obstacles opposés par la cour, le Roi se résolut à commander en personne l'expédition. Le 27 août 1494, Charles VIII partait de Grenoble à la tête d'une armée remarquable par le nombre, et surtout par son faste et par son élégance. La traversée de la France et la marche sur Naples furent une série d'entrées triomphales, d'abord dans les villes françaises, puis dans celles de l'Italie qui se mirent sous la protection du Roi.

1. M. LANCELOT, *op. cit.*, dans *Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, XIII (1740), p. 666.

2. H.-François DELABORDE, *L'expédition de Charles VIII en Italie*, Paris, 1888, in-4°, p. 214.

3. H.-Fr. DELABORDE, *op. cit.*, p. 314.

4. *Ibid.*, p. 314.

5. H. HAUSER, *Les sources de l'histoire de France, XVI^e siècle (1494-1610)*, Paris, 1906, I, p. 107-108.

WICKERSHEIMER. — Jehan de Paris.

Parmi les entrées qui marquèrent le passage de l'armée de Charles VIII, celle qu'il fit à Florence, le 17 novembre 1494, fut particulièrement fastueuse. Pour comprendre l'importance que le roi de France attachait à cette entrée, il suffit de retracer brièvement l'histoire des rapports entre le Roi et la république de Florence pendant la période où se préparait l'expédition de Naples.

Sous Laurent de Médicis, Florence reconnaissait encore le patronat au moins nominal du roi de France, mais Pierre de Médicis, après la mort de son père en 1492, s'était tourné vers les princes aragonais de Naples ¹. Aussi, dès l'année 1493, quand Charles VIII demanda à la république de Florence de se déclarer en faveur de ses projets, il n'obtint de Pierre de Médicis que des réponses évasives. Ni menaces, ni promesses ne purent décider les Florentins ². L'attitude de la Seigneurie avait fini par inspirer au Roi un vif ressentiment. Après avoir séjourné tout un mois à Asti, Charles VIII s'avança en ennemi sur le territoire des Florentins. Ceux-ci se soumirent à la dernière heure, et conclurent un traité avec le Roi. Mais peu confiant dans leur soumission, Charles VIII retarda son entrée à Florence afin de donner à ses soldats le temps de se réunir autour de lui ³, et ce ne fut que le 17 du mois de novembre 1494, qu'il fit son entrée dans la ville, « armé en guerre et la lance au poing, moins comme un allié que comme un conquérant ⁴ ». Les Français y déployèrent toute la pompe de l'appareil militaire, étalant devant les Florentins méfiants et orgueilleux, leur magnificence et aussi cette force qui saurait les contraindre à l'obéissance ⁵. Ce lent défilé fut à la fois une manifestation de l'orgueil national et une menace ; et les Florentins devant cette armée splendide de conquérants furent émus d'admiration et de peur, comme Didier, le prince rebelle, qui debout sur les murs de Pavie, voyait s'approcher l'armée du « roi de fer ».

Tel fut l'événement historique qui semble avoir inspiré l'entrée de Burgos dans le récit de *Jehan de Paris*.

1. Abel DESJARDINS, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, I, p. 194. (Doc. inéd. sur l'hist. de France.)

2. A. DESJARDINS, *op. cit.*, p. 338 et 411-416.

3. H.-Fr. DELABORDE, *op. cit.*, p. 453.

4. A. DESJARDINS, *op. cit.*, p. 368.

5. H.-Fr. DELABORDE, *op. cit.*, p. 453.

Il serait oiseux de reprendre ici point par point les épisodes du cortège de *Jehan de Paris*, et de montrer que l'ordonnance de la suite personnelle du héros est sensiblement la même que celle de l'entourage de Charles VIII à Florence. L'ordre observé à l'entrée de Jean de Paris à Burgos étant conforme au cérémonial des entrées de rois, et le protocole de ces cérémonies étant au xv^e siècle en quelque sorte immuable, il est évident que l'entrée à Burgos et l'entrée à Florence ne peuvent que se ressembler. Ces ressemblances ne nous arrêteraient donc pas, si nous n'étions frappés par d'autres traits du roman particuliers à l'entrée de Charles VIII à Florence, et dont on chercherait en vain l'équivalent dans les récits d'autres entrées royales.

Un trait peu commun qui caractérise à la fois l'entrée de Charles VIII à Florence et l'entrée de Jean de Paris à Burgos, est le défilé des bagages.

On ne trouve généralement pas de description de bagages dans les récits des entrées des rois dans leurs bonnes villes. Dans son royaume, le roi de France étant chez lui, n'avait pas besoin de beaucoup de bagages. D'ailleurs, les villes qui le recevaient, tenaient à le recevoir dignement, et pourvoyaient elles-mêmes à tout ce qui était nécessaire à sa personne et à sa suite. Au contraire, Charles VIII en Italie ne se trouvait pas au milieu de ses sujets; les populations qui l'entouraient lui étaient étrangères, sinon hostiles, et il ne pouvait compter sur leur bon vouloir. Comme il aimait le faste, il emporta en outre de ce qui est nécessaire à une armée en marche, beaucoup d'objets précieux, riches vêtements, tapisseries, bijoux, vaisselle d'or et d'argent, dont le luxe est vanté par André de la Vigne, l'historien de l'expédition ¹. Toutes ces belles choses, Charles VIII les fit défiler pour la plus grande édification des Florentins. Après le beau cortège que formaient les hommes d'armes, le Roi et sa garde,

« ... vindrent varletz et paiges »,
qui portaient

« ... toutes choses de quoy l'on se servoit,
Comme sont coffres, gros bahuts et paquets,
Beaux lits de camp, ustencilles a parquetz ».

1. *Le Vergier d'honneur*, f. n. c. c (vi) verso, col. 4

Ils furent suivis du train des

« Cheriots, charrettes, brouettes et autres ustencilles ¹ »,

si nombreux et si riches qu'ils ne pouvaient manquer d'accroître encore l'admiration du public qu'avait émerveillé la belle tenue des troupes. Retenons ce fait, que les bagages n'ont défilé à aucune autre des nombreuses entrées de la guerre d'Italie dont le *Vergier d'honneur* a gardé le souvenir.

Un des principaux personnages lors de l'arrivée à Burgos, est le page qui reste auprès de la princesse d'Espagne pour lui décrire les troupes et lui montrer Jean de Paris ². Ce page s'appelle Gabriel, et nous savons déjà que le même nom était porté par un des favoris de Charles VIII. L'allusion du roman est très discrète; elle n'en était pas moins parfaitement claire pour les premiers lecteurs de *Jehan de Paris*. A la cour d'Anne de Bretagne, on ne pouvait manquer de reconnaître dans le page Gabriel de l'entrée à Burgos, Gabriel, le favori de Charles VIII, que l'on savait en Italie, auprès du Roi triomphant.

Arrivé à peu de distance de Burgos, Jean de Paris s'arrête. Il dit au roi d'Angleterre de ne pas l'attendre, « car il ne bougeroit d'illec de tout le jour. Et pource le roy s'en partit et estoit jour d'ung samedi, et les nopces devoient estre le lundien suivant ³ ». Le dimanche, Jean de Paris chevauche toute la journée « jusques a deux lieues près de la ville ⁴ ». Il envoie le soir même ses hérauts faire les arrangements nécessaires pour sa réception à Burgos, et c'est le lendemain matin, lundi, que les premiers chariots franchissent les portes de la ville ⁵.

1. *Le Vergier d'honneur*, f. n. c. s i verso, col. 2. — Dans *Jehan de Paris* les bagages précèdent l'escorte royale; de même dans la description par le moine de Saint-Gall des troupes de Charlemagne devant Pavie.

2. *Ed.*, p. 60.

3. *Ed.*, p. 43-44.

4. *Ed.* p. 44.

5. Jean de Paris « chevaucha tout le dimanche comme le roy anglois », dit l'auteur (p. 44). C'est le soir du même jour à l'heure du souper que ses hérauts arrivent à la cour du roi d'Espagne (p. 45). Le Roi leur ayant accordé les logis demandés, les hérauts chevauchent « toute nuyt pour aller faire leur responce a Jehan de Paris » (p. 50). A plusieurs reprises l'auteur indique le lendemain du dimanche, donc le lundi, comme le jour de l'entrée à Burgos (p. 50-51). Ceci ne l'empêche pas de dire à la page 60 que l'entrée a lieu le dimanche. « Tantost vint ung des heraulx de Jehan de

Ce fut également un lundi qu'eut lieu l'entrée de Charles VIII à Florence.

« Après donc cinq ou six jours passez,
Lundi suivant, du moys dix septiesme,
Quand il eult tous ses mignons amassez
Devers Florence il marcha fort et ferme.
Près de la ville, en ung beau grand palais
Alla disner, soubz verdurez et treilles.
Puis sans remettre, son armée en relais,
Fist son entrée tryumphantea merveilles ¹. »

De toutes les entrées faites au cours de la guerre de Naples, seule celle de Florence eut lieu un lundi. Faut-il attribuer cette coïncidence au hasard ?

Les allusions du roman ne pouvaient manquer d'être comprises dans le milieu de la cour, que Charles VIII tenait informée de ses succès. Le jour même de son entrée à Florence, il annonça l'événement au duc de Bourbon, régent du royaume. « Et vous assure », écrit-il, « que long temps a telle entrée n'a esté faicte ². » Charles VIII n'oublia pas de tirer parti de sa victoire pour justifier sa politique et exciter l'enthousiasme populaire ³. Un bulletin de campagne, imprimé par ordre du Roi, porta à la connaissance du public la version officielle et fort détaillée des magnifi-

Paris au palais demander au roy la clef d'une petite esglise pour y ouyr vespres, car Jehan de Paris les vouloit ouyr ce jour, pource qu'il estoit dimenche. » Notre auteur fait ailleurs une confusion du même genre. Les hommes de la garde qui précèdent Jean de Paris sont au nombre de six cents (p. 65). Les hommes de l'arrière-garde sont au nombre de cinq cents (p. 66) ; néanmoins l'auteur fait dire au page Gabriel, « c'est l'arrière garde de notre maistre, qui sont cinq cens, de mesmes a ceulx, qui sont passez devant » (p. 67).

1. *Le Vergier d'honneur*, f. n. c. 6 (iv), col. 2. — Comme Charles VIII à Florence, Jean de Paris fait son entrée à Burgos après avoir dîné « soubz verdurez et treilles ». — « Il ne viendra encores de deux heures », répond l'homme d'armes interrogé par le roi d'Espagne, « car luy et ses gens disnent aux champs » (p. 58), et ce fut seulement quand le roi d'Espagne et ses hôtes « eurent disné et graces dictes » (p. 59), qu'on vint leur annoncer la venue des archers de la garde de Jean de Paris.

2. Charles VIII au duc de Bourbonnais, dans P. PELICIER, *Lettres de Charles VIII*, IV, p. 112.

3. H. HAUSER, *op. cit.*, p. 11.

cences de cette journée ¹. Dix ans après, c'est encore l'entrée à Florence qui pour Gringoire est le grand événement de la première guerre d'Italie ². Le mariage romanesque du Roi, la guerre non moins romanesque qu'il alla faire en Italie, et la fameuse journée de Florence forment tout naturellement la substance d'un récit dont Charles VIII est le héros.

X

Résumons.

Si d'une part *Jehan de Paris* nous montre encore vivantes au xv^e siècle les traditions beaucoup plus anciennes de la prééminence des rois de France et de la supériorité des Français, on peut considérer comme un signe des temps nouveaux, favorables aux classes moyennes, que le roi de France soit appelé un bourgeois de Paris.

Les grandes lignes du récit, avec l'épisode du voyage, se rattachent, au moins indirectement, au roman de Beaumanoir, *Jehan et Blonde* ; une des péripéties du voyage rappelle un conte des *Gesta Romanorum*. Quand à l'entrée de Jean de Paris à Bur-

1. *La noble et excellente entrée du Roy nostre sire en la ville de Florence qui fut le XVII jour de novembre mil cccc iiiii xx et xiiii*, s. l. n. d., in-4°, 4 ff n. c., caract. goth. ; Bibl. Nat. mss. Fontanieu 149-150, fol. 66 à 69. Pellechet 4573. — Dans le récit de cette entrée que nous a laissé un témoin oculaire, Sanuto, nous relevons un trait qu'il est curieux de comparer à un passage de *Jehan de Paris*. La magnificence des archers français émerveilla Sanuto. Ils étaient si richement armés qu'il les jugea être tous comtes ou seigneurs pour le moins : « . . . uno . . . squadrone . . . armati tanto riccamente che tutti doveano esser o conti o signori » (*La spedizione di Carlo VIII en Italia*, Venezia, 1873, p. 135). Ce sont là termes presque semblables à ceux dont se sert le roi d'Espagne à la vue des archers de Jean de Paris : « Comment, . . . m'apelez vous ceey archiers qui tous semblent estre grans seigneurs ? » (*Ed.*, p. 60).

2.

« Les montaignes et les Alpes fondoient
Comme cire, quand la face veoient
De ce seigneur ayant pouvoir royal ;
Plus fort faisoit que ne fist Hannibal,

.....

Il s'arresta, par inspirée science
Sur le climat de la belle Florence
Où il tiecha sa substance et sa sève
Par tel façon que, en saison assez brefve,
Il en tira force miel et cire. » — *Œuvres complètes de Grin-*

goire, p. p. Ch. d'HERICHAULT et A. DE MONTEGLON, Paris, 1858, I, p. 28.

gos, son point de départ littéraire est sans doute une scène analogue d'une œuvre antérieure, vraisemblablement la chevauchée du duc dans l'histoire de Godefroi de Bouillon.

Sur cette trame fournie par la fiction, l'auteur a brodé l'histoire du roi Charles VIII de France. Dans les personnages du récit autres que des Français l'invention se mêle à la réalité ; parmi les Anglais, un nom éteint au xv^e siècle, mais conservé dans les œuvres de l'époque ; parmi les Espagnols, des noms qui appartiennent à des époques diverses, mais qu'on retrouve tous sur la route de Saint-Jacques. Quant aux personnages français, les traits qui les distinguent sont empruntés à la réalité. Il faut voir dans Jean de Paris, Charles VIII lui-même ; dans le récit de son mariage avec la princesse d'Espagne, une allusion au mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne, et l'entrée de Jean de Paris à Burgos semble devoir perpétuer le souvenir du triomphe du roi de France à Florence. Le *Roman de Jehan de Paris* apparaît comme un panégyrique des deux événements marquants du règne de Charles VIII, son mariage et sa campagne d'Italie.

CHAPITRE IV

I. L'auteur. Milieu où fut composée la nouvelle. — II. La date.

I

Le nom et la personnalité de l'auteur sont restés inconnus. Il vivait probablement à la cour de France, dont il n'ignorait ni les usages ni le cérémonial. Il connaissait l'histoire du mariage de Charles VIII, sur laquelle le public était si peu renseigné. Le zèle monarchiste d'André de la Vigne, historiographe de l'expédition d'Italie, inspire aussi le roman ; en comparant le *Vergier d'honneur* et *Jehan de Paris*, nous voyons que les deux livres émanent du même milieu, et que *Jehan de Paris*, comme le *Vergier d'honneur*, exprime la pensée d'un familier de la cour, grand admirateur du Roi.

Il faudrait peut-être chercher l'auteur parmi les courtisans attachés à la maison de la Reine. Pendant l'expédition de Naples, Anne de Bretagne resta en France, et Montaignon a pu supposer, non sans vraisemblance, qu'un de ses familiers avait voulu la distraire des inquiétudes de l'attente, en écrivant pour elle une œuvre où sa personnalité était dissimulée sous le voile complaisant d'une fiction romanesque ¹. L'éloge de la princesse d'Espagne a un accent de sincérité et d'amour qui le rend digne d'une reine, «... car c'estoit la plus douce, la plus humble, la plus belle, la plus sage, la plus honneste et la mieulx moriginee que fut pour lors en tout le monde ² ».

Montaignon a pensé que *Jehan de Paris* pouvait être d'origine lyonnaise ³. Aucune des raisons qu'il allègue n'est probante ; ce sont néanmoins des indices qui s'ajoutant les uns aux autres rendent l'hypothèse assez vraisemblable.

Antoine du Saix, qui dès 1532 parle de *Jehan de Paris*, « est de Bresse, et par là presque complètement Lyonnais au point de

1. A. DE MONTAIGLON, p. xxxvii.

2. *Ed.*, p. 89.

3. A. DE MONTAIGLON, p. xxxv.

vue du milieu littéraire ¹ ». Rabelais parle de *Jehan de Paris* dans son second livre, qui a été non seulement publié pour la première fois, mais écrit à Lyon ². La Croix du Maine, bibliographe manceau, omet *Jehan de Paris*, et Antoine du Verdier, qui est de la région lyonnaise, le mentionne. Il paraît même assez naturel que le roman ait été écrit à Lyon ³, car la reine Anne, avec sa maison et toute la cour, séjourna volontiers à Lyon pendant l'absence de Charles VIII. Le manuscrit de *Jehan de Paris* conservé actuellement sous la côte G 54 de la Bibliothèque de Louvain, a appartenu au xvi^e siècle à la famille lyonnaise des Sala, comme le prouvent deux lignes écrites au-dessus du mot FIN : *ce livre est a moy, Jehan Sala*. Un membre de cette famille, l'écuyer Pierre Sala, était panetier du petit dauphin, Charles Orland, fils de Charles VIII ⁴.

II

La date de la composition de *Jehan de Paris* est déterminée dans une certaine mesure par les faits historiques dont il évoque le souvenir.

Le mariage du Roi eut lieu le 6 décembre 1491 ; les troupes françaises entrèrent à Florence le 17 novembre 1494. On sait combien fut courte la période des succès de la guerre d'Italie ; dès le mois de juillet le Roi avait déjà perdu sa conquête. L'au-

1. A. DE MONTAIGLON, p. xxxii.

2. P.-P. PLON, *Les éditions de Rabelais*, Paris, 1904, in-4^o, p. 33.

3. En tous cas l'auteur ne paraît pas avoir écrit à Paris, car il serait assez singulier pour un habitant de la grande ville de faire remarquer que Vincennes est près de Paris, comme le fait l'auteur de *Jehan de Paris* : « tantost partirent de Vincennes, et vindrent a Paris, car guieres n'estoit loing » (*Ed.*, p. 23).

4. Paulin PARIS, *Les manuscrits français de la bibliothèque du Roi*, V, p. 91. — Montaiglon avait entrevu la possibilité d'attribuer *Jehan de Paris* à Pierre Sala (p. xxxviii). Nous avons de Pierre Sala un abrégé du *Roman de Tristan* (Cf. A. PÉRICAUD, *Bibliographie lyonnaise du XV^e siècle*, Lyon, 1852-1853, in-8^o, partie II, p. 47), une copie du *Chevalier au Lion* de Chrestien de Troyes, une *Épître responsive a Monseigneur de Tournon, Les hardiesses de divers rois*, écrit pour François I^{er} (cf. P. PARIS, *op. cit.*, V, p. 94) et *Le livre d'amitié*, dédié à Jehan Perréal, dit Jehan de Paris (p. p. Georges GUIGUE, Lyon, 1884, in-8^o). Le style de Pierre Sala diffère trop de celui de *Jehan de Paris* pour qu'on puisse admettre la supposition de Montaiglon.

teur de *Jehan de Paris* écrivait-il sous l'impression toute fraîche des triomphes de l'armée française ? Évoquait-il des souvenirs plus lointains ? C'est ce que l'on ne saurait affirmer. Pourtant, quelques mots à la fin du roman rendent plus vraisemblable la première hypothèse. « Et au bout de neuf moys fit la royne ung beau filz », dit l'auteur, « et au bout de cinq ans en fit ung aultre, lequel fut roy d'Espaigne après le decez de son grant pere, et le premier fut roy de France après son pere ¹. »

Le fils aîné de Charles VIII, Charles Orland, né le 10 octobre 1492, est mort le 16 décembre 1495 ; son second fils, Charles, né le 8 septembre 1496, est mort le 2 octobre suivant. Ainsi, tant qu'a vécu le Dauphin, pas de nouvelle grossesse de la Reine, et l'auteur a pu imaginer que le deuxième enfant s'était fait attendre cinq ans. D'ailleurs, le *Roman de Jehan de Paris* convient seulement aux années heureuses où le Roi et la Reine se réjouissaient de la naissance de leur premier fils, et caressaient l'espoir d'avoir d'autres enfants ; on n'aurait su l'écrire après la mort du Dauphin. Enfin l'orgueil confiant qui paraît dans le récit fait supposer qu'il appartient à la courte période où les Français étaient fiers de leurs victoires. On est amené ainsi à placer la composition de la nouvelle au début de la période qui va de la fin de novembre 1494 au commencement de décembre 1495.

1. *Ed.*, p. 93-94.

CHAPITRE V

I. Mentions de *Jehan de Paris* au xvi^e siècle. — II. Physionomie des éditions du xvi^e siècle au xix^e siècle. — III. Mises en proses et éditions modernes. — IV. *Jehan de Paris* à l'étranger. — V. *Jehan de Paris* sur la scène. — VI. Souvenirs du récit de *Jehan de Paris*.

I

On ne sait pas combien de temps *Jehan de Paris* dut attendre l'impression. On ne le voit prendre place parmi les romans de chevalerie qu'au début du règne de François I^{er}, époque vers laquelle nous assistons « à une résurrection de l'esprit chevaleresque et à une vive reprise de la vie mondaine » qui se traduisent par un retour aux romans d'aventure ¹.

Avant 1533, pas d'édition de *Jehan de Paris* ², et pourtant avant cette date le roman jouissait déjà d'une grande popularité. En 1532, Antoine du Saix le cite au nombre des livres les plus répandus « qu'on ne doit estimer ³ », et la même année Rabelais

1. Gustave REYNIER, *Les origines du roman réaliste*, Paris, 1912, in-8°, p. 196.

2. *Le roman de Jehan de Paris*, p. VIII, n. 1.

3. *L'esperon de discipline*, 1532, Bibl. Nat. Rés. Ye 330, f. n. c. r ii verso et r iii. —

J'estimerois que ignorants neussent loy
Que d'imprimer le compte Meleusine,
Ou Taillovent, le maistre de cuisine,
Le grant Albert, quant aux secretz des femmes,
Matheolus, vray advocat des dames,
Ventes d'amours, la guerre des grenouilles,
Les droiz nouveaulx, le livre des quenouilles,
Le testament maistre François Villon,
Jehan de Paris, Goddefroy de Billon,
Artus le preux, ou Fierbras le quin,
Tous les vaillantz, et Bertrand du Clecquin,
La Maguelonne et Pierre de Prouvence,
Le Peregrin pour fraische souvenance,
Ou Scelestine, et le Perseforest,
Roland, Maugis d'Ardaïne la forest,
Prison d'amours, addition et glose,
Finablement le roman de la Rose,
Ce sont traictez qu'on ne doit estimer,
Sçavants ou non les peuvent imprimer.

dans son chapitre de l'enfer burlesque, nous montre « Jehan de Paris gresseur de botes », en la compagnie des héros de romans de chevalerie les plus renommés ¹.

Le 25 septembre 1533, un bourgeois de Paris, Jacques le Gros, qui avait su réunir une collection de romans de chevalerie digne d'exciter l'envie de Don Quichotte, compte Jehan de Paris parmi ses « livres à lire ² ».

En 1549, Jehan de Paris était déjà connu en Angleterre. Dans *The debate betweene the heraldes*, réponse au *Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre*, notre nouvelle est citée au nombre des histoires inventées de toutes pièces par les Français dans le but d'augmenter leur prestige et de glorifier le royaume de France ³.

Vers 1580, *Jehan de Paris* fut imprimé pour la première fois dans la capitale ⁴. Depuis lors on n'a jamais cessé de le réimprimer. La naïveté et la simplicité de ce petit livre étaient destinées

1. *Pantagruel*, éd. de Claude Nourry, dit le Prince, Bibl. Nat. Rés. Y² 819/B, f. n. c. p iii. — Parmi les compagnons de Jehan de Paris sont (f. n. c. p ii verso) Lancelot du Lac, les chevaliers de la Table Ronde, « les douze pers de France », Fierabras (f. n. c. p iii), Valentin et Orson, Giglan et Gauvain, Geoffroy à la grand dent, Goddefroy de Billon, Dom Pietre de Castille, Morgant, Huon de Bourdeaulx, Charlemaigne, Artus de Bretagne, Perceforest, Ogier le Dannoys, Galien Restauré, les quatre filz Aymon, Melusine, Matabrune.

2. *Inventaire de mes livres à lire*, p.p. L. DELISLE dans *Documents parisiens de la Bibliothèque de Berne*, Paris, 1896, p. 294 (Extr. des *Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Île-de-France*, XXIII). Voici les romans de chevalerie qui figurent dans l'inventaire de Jacques le Gros : Perseforestz, Le roy Meliadus de Lyonnois, Tristan de Lyonnois, Lancelot du Lac (1^{er} et 2^e vol.), Lancelot (3^e vol.) et Giron le Courtois, Jourdain et Morgant, Merlin (3 vol.), Beufves d'Anthonne, Les quatre filz Aymon et Oger, Perceval, Tiglan, Alexandre le Grant, Doolin et Fierabras, Arthus de Brethaigne, Aygres de l'Ayement, Ysaye le Triste, Gerard du Frastre, Paris et Vienne, Maguelone, Jehan de Paris, Geoffroy Grand Dent, Belle Helaine, Florimont.

3. *The debate betweene the heraldes*, composée par Johnn Coke ; publ. à la suite du *Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre*, éd. cit. L'auteur cite (p. 110, §182) les « fayned and untrue histories » de « Charlemayne, Olyver, Ogier le Danois, Quatre filz Aymon, Ganelon, Trois filz du Roy, Trystram de Lionnes, l'istorie de Lancelot du Lac, le Sang roial, l'Arbre de battayle, Pier de Provence, Jehan de Paris, Cliskyn, and hundredes of others. »

4. Edition Jehan Bonfons. Cf. *Le roman de Jehan de Paris*, p. ix.

à faire les délices des gens du peuple ; il ne tarda pas à être admis dans la Bibliothèque Bleue, et à pénétrer avec elle, s'il faut en croire Tallemant des Réaux¹, jusque dans les cuisines des provinces.

II

Les modifications apparaissent avec les premières impressions de *Jehan de Paris*. La plus ancienne des éditions qui nous ait été conservée², porte comme titre : *Cy commence le prologue de ce tres noble et plaisant romant intitulé Jehan de Paris roy de France* ; les manuscrits portent : *Cy commence ung noble et tres excellent romant nommé Jehan de Paris roy de France*. Le nombre de chapitres est le même dans les premières éditions que dans les manuscrits, mais plusieurs têtes de chapitre ont été modifiées. Les mœurs et les modes de 1530 n'étaient plus celles que connaissait l'auteur de *Jehan de Paris*, et ces différences ont entraîné des changements dans le texte imprimé. Pour donner à son livre un air d'actualité, l'éditeur se permet d'ajouter au texte et d'en retrancher les détails gênants.

C'est ainsi que dans la version imprimée, il est parlé de « joustes et tournoyments », là où les manuscrits ne parlent que de « faire bonne chiere³ » ; de chevaliers, là où l'auteur n'avait écrit que de barons ou de chevaucheurs⁴. Ces variantes eurent sans doute pour cause le regain de faveur dont la chevalerie et ses jeux jouirent lors des premières éditions du roman, à l'époque de François I^{er}.

Selon les versions manuscrites du roman les cent barons et les cent pages de la suite de Jean de Paris étaient « habillez si mignonnement que c'estoit merveilles et belle chose à veoir ».

1. TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, éd. MOMMERQUÉ, et Paulin PARIS, 4 vol. in-8°, I (1854), p. 85 : « Lorsque le cardinal de Richelieu l'envoya (la princesse de Conti) en exil dans le comté d'Eu, elle logea chez un gentilhomme nommé M. de Jonquières, vers Compiègne, parce que son carrosse rompit. Le soir qu'elle y arriva, pour passer son chagrin, elle demanda quelque livre, et lut avec plaisir un vieux Jean de Paris tout gras qui se trouva dans la cuisine. »

2. Edition de Pierre de Sainte-Lucie. Cf. *Le roman de Jehan de Paris*, p. VIII.

3. *Ed.*, p. 6, l. 7.

4. *Ed.*, p. 4, l. 24 ; p. 7, l. 12 ; p. 16, l. 3 ; p. 44, l. 27.

Leurs robes étaient de « velours noir brodé tout a l'entour de fin or, et les pourpains de fin satin cramoisi ¹ ». De plus, ces robes étaient toutes « jusques en terre ² ». Autant de traits bien à leur place à la fin du xv^e siècle, mais qui avaient cessé de l'être quarante ans plus tard, sous le règne de François I^{er}. L'éditeur a rajeuni le texte en conséquence, et dans l'édition de Pierre de Sainte-Lucie nous lisons que les cent barons et les cent pages étaient « habillez si mignonement que c'estoit merveilles et belle chose a veoir *selon la mode que pour lors courroit* ».

La mode des cheveux d'or, très répandue à la fin du xv^e siècle, ne l'était plus au temps des premières éditions de *Jehan de Paris* ; aussi l'éditeur supprime-t-il ce trait. Les pages de Jean de Paris, et Jean de Paris lui-même, nous les voyons, dans les versions manuscrites, beaux et si blonds que l'or ne ternit pas l'éclat de leurs cheveux ³ ; dans les versions imprimées, ils sont toujours beaux, mais ils ne sont plus blonds ⁴.

Le nom d'Eibe-Faviere ⁵ paraît avoir intrigué les premiers éditeurs de *Jehan de Paris*, car ils en ont supprimé la mention.

C'est donc sous une forme peu modifiée que *Le Roman de Jehan de Paris* prend place parmi les livres imprimés. Les éditions de 1554 et de 1560 dues aux frères Chaussard, lui conserveront sensiblement la même physionomie, et lorsqu'à la fin du xvi^e siècle il paraîtra pour la dernière fois en caractères gothiques, ce sera à peine si quelques nouvelles fautes d'impression et des additions ou omissions insignifiantes le défigurent ⁶.

En 1613, le libraire Nicolas Oudot publia le *Roman de Jehan de Paris* à Troyes. A partir de cette date, les éditions populaires se succèdent nombreuses, tant à Troyes qu'à Lyon, à Rouen et à La Rochelle. Dans l'édition de Nicolas Oudot, le prologue et les titres des chapitres correspondent à ceux des dernières éditions gothiques. De temps à autre une petite coupure dans le texte, ou quelques nouveaux détails, comme au chapitre seize l'énumération des ustensiles de cuisine qui figurent au défilé. Aux

1. *Ed.*, p. 27, l. 4-4.

2. *Ed.*, p. 74, l. 26.

3. *Ed.*, p. 25, l. 30 ; p. 27 l. 5 ; p. 63, l. 6 ; p. 65, l. 27.

4. Sauf à la page 63.

5. *Ed.*, p. 38, l. 21.

6. Edition Veuve Jehan Bonfons, Paris, s. d., Bibl. Nat. Rés. Y² 669.

rois d'Aragon, de Navarre et de Portugal, qui saluent Jean de Paris à son arrivée à la cour d'Espagne, l'édition de Nicolas Oudot ajoute les rois d'Écosse et de Pologne.

L'édition de *Jehan de Paris* faite à La Rochelle, vers la fin du xvii^e siècle, par Toussaint de Govy, ne renferme pas les additions de Nicolas Oudot ¹. Il y a d'importantes coupures dans le texte ; le dernier chapitre du roman a été supprimé. Pourtant aucune modification ne porte sur le fond du récit. Le xvii^e siècle a enlevé au roman de jolis détails, mais rien d'essentiel.

Dès la première moitié du xviii^e siècle, les modifications prennent un caractère nouveau. Une des éditions où le texte est le mieux conservé est celle que J.-A. Garnier fit à Troyes en 1738. Elle n'a pas de prologue. Presque tous les chapitres sont condensés et souvent plusieurs chapitres sont résumés sous le titre de l'un d'eux ². De larges tranches de texte sont supprimées ³. Toute la dernière partie du roman est réduite dans l'édition Garnier à trois chapitres, *Comme le roi de France épousa la fille du Roi d'Espagne* (p. 46), *Comme le roi Jean prit congé du roi d'Espagne* (p. 47) et (p. 48) *Comme le roi de France et sa femme arrivèrent à Paris*.

Les raccourcissements et les coupures du xviii^e siècle ont appauvri l'histoire de *Jehan de Paris*. Ils lui ont enlevé des épisodes amusants et beaucoup du charme naïf de l'original ⁴.

Au xix^e siècle les mutilations ne firent que s'aggraver. Un *Jehan de Paris, roi de France* imprimé par Th. Chalopin, à Caen ⁵, reproduit d'une manière assez détaillée la partie du roman qui précède le voyage de Jean de Paris à Burgos. Les dix-sept premiers chapitres de la version manuscrite en font quatorze dans

1. Les rois d'Écosse et de Pologne réapparaissent dans l'édition Garnier de 1738 (p. 43).

2. Les chapitres 14, 15, et 16 sont résumés sous le titre du chapitre 16 ; les chapitres 36 et 37 sont combinés sous le titre de 36 ; les chapitres 38 et 39, sous le titre de 38 ; 45 et 46, sous le titre de 45 ; le 47^e chapitre, deux pages dans les premières éditions, occupe cinq lignes de l'édition Garnier.

3. Les chapitres 51, 52 et 53 ; chapitres 55, 56, 57.

4. Les éditeurs du xviii^e siècle suppriment les propos équivoques que se permet à plusieurs reprises Jean de Paris.

5. D'après les registres des Archives Nationales, Th. Chalopin imprimait à Caen de 1823 à 1834.

la petite édition de Caen ¹. L'histoire du voyage est ramassée en un seul chapitre : *Comme Jean de Paris et le roi d'Angleterre cheminèrent ensemble*. On y lit l'aventure malheureuse des Anglais qui voulaient traverser une rivière, et les plaisanteries de Jean de Paris au sujet du pont et de la cane.

Le récit du voyage est suivi dans l'édition de Caen d'un chapitre qui raconte *Comme le roi d'Angleterre arriva à Burgos*. Suit un chapitre intitulé : *Comme le capitaine des gardes de Jean de Paris entra dans la ville*. Un page est auprès du Roi et de l'Infante. Il leur explique « les qualités et les fonctions » des gens d'armes qui passent, une belle compagnie, avec les trompettes, suivis du capitaine des gardes monté sur un beau cheval et portant une « enseigne de taffetas blanc sans aucune devise pour n'être point connu ». Ensuite vient un fort beau chevalier, vêtu d'un riche drap d'or, monté sur un grand coursier tout couvert de même ; il porte en sa main une belle épée dont le fourreau est couvert de pierres précieuses qui brillent fort au soleil. Alors le page dit à l'Infante : « Voilà le porte-épée de Jean de Paris, il sera bientôt ici. » Presque en même temps on voit passer six cents hommes montés sur des grisons tous d'un même poil, et des pages, qui marchent deux à deux en bel ordre. Voici ce que les éditions populaires du xix^e siècle ont gardé du cortège de *Jehan de Paris*.

Comme la partie narrative qui précède le défilé, celle qui le suit est racontée assez longuement. C'est l'intrigue du roman qui a résisté dans ces éditions populaires fort écourtées. Les épisodes du voyage et du défilé y sont réduits aux proportions des autres péripéties de l'action qui se succèdent rapidement dans la première et dans la dernière partie du roman. En effet, les longues scènes pendant lesquelles l'intrigue se développe très lentement, n'intéressent pas le peuple ; il s'intéresse à « l'histoire », et il y veut de l'action. C'est « l'histoire », la partie action de *Jehan de Paris*, que les faiseurs d'éditions populaires, pour plaire à leur clientèle, ont su conserver.

1. Le nom de *Anne* est supprimé ; les éditions populaires désignent l'héroïne du roman sous le titre d'*Infante d'Espagne*.

III

Depuis 1855, date à laquelle Émile Mabille le publia dans la Bibliothèque Elzévirienne, le public lettré n'a cessé de témoigner de l'intérêt au *Roman de Jehan de Paris*. L'édition qu'en donna Montaignon en 1867 fut bientôt épuisée, et dut être réimprimée. En 1870, *Jehan de Paris* fut traduit en prose française moderne ¹ ; en 1899 parut l'*Histoire de Jean de Paris*, rajeunie ² ; en 1919 un roman de *Jean de Paris* ³, où il ne reste du vieux conte que le nom, et, tout récemment, *Le Roman de Jean de Paris* ⁴ en français moderne, illustré de vieux bois. Enfin, *Jehan de Paris* vient de prendre place dans la collection des Anciens Textes français. Je voudrais que cette étude contribuât à faire connaître et à faire aimer davantage ce petit livre que l'on connaît encore trop peu.

IV

Par la Bibliothèque Bleue probablement, *Jehan de Paris* pénétra au xvii^e siècle en Allemagne et en Flandre.

On signale une seule édition de la traduction allemande, parue à Nuremberg, en 1670 ⁵. La traduction flamande parut vers le milieu du xvii^e siècle à Anvers. Pendant tout le xviii^e siècle et jusqu'en 1850, les presses de Gand et d'Anvers n'arrêtèrent pas de l'imprimer. Les *Jehan de Paris* en flamand ressemblent aux éditions populaires françaises du xviii^e siècle. Toutefois, pas de grandes coupures comme dans celles-ci, mais un récit très raccourci ; la version flamande est plutôt un résumé qu'une traduction ⁶. Ces petits livres sur papier gris, avec de grossières gra-

1. Alfred DELVAU, *Collection des romans de chevalerie*, Paris, 1870, gr. in-4°, III, n° 9.

2. Jean MORÉAS, *Histoire de Jean de Paris, roi de France*, Paris, 1899, in-18.

3. Paul GINISTY, *Jean de Paris, roman d'amour et d'aventures*, Paris, 1919, in-18.

4. Jean MARCHAND, *Le roman de Jean de Paris*, Paris, 1924, in-16.

5. British Museum, 12450, aaa, I.

6. Dans les éditions flamandes, le prologue est remplacé par l'avant-propos de l'éditeur. Le nom de la princesse *Anne* qu'on lisait encore au xviii^e siècle dans les éditions françaises, est supprimé dans la version flamande. Le bois de Vincennes y est devenu le bois d'Ardennes. Une des plaisanteries

vures sur bois, étaient destinés à des lecteurs très humbles. *Jan van Parijs* est en effet une des quatorze histoires qui composent la série des *Neder Duytsche Volks-Boeken* publiée à Anvers vers 1700 ¹.

V

A la gloire littéraire de *Jehan de Paris* est venue s'ajouter au XIX^e siècle celle de la rampe. Le 26 février 1807, on joua sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin *Jean de Paris*, mélodrame en trois actes, par Marsollier, en prose et à grand spectacle ²; la pièce n'eut pas moins de vingt-six représentations. Elle a pour origine l'article sur *Jean de Paris* publié en 1780 dans un volume des *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque* ³.

Jean de Paris, le fameux opéra-comique de Boiëldieu ⁴, fut représenté à l'Opéra-Comique pour la première fois, le 4 avril 1812. *Jean de Paris* fut joué à Feydeau le 7, le 9 et le 16 avril ⁵, puis les représentations se firent rares et très espacées.

Deux ans plus tard, traduit en anglais, augmenté de nouveaux morceaux de musique, l'opéra de Boiëldieu se jouait au Théâtre Royal à Londres. En 1862, on pouvait encore voir sur la scène

de *Jean de Paris* que Garnier en 1738 n'a plus imprimée, se trouve dans les éditions flamandes de la fin du XVIII^e siècle. Voir *Een schoone Historie van den edelen Jan van Parijs*, Bibl. Nat., Y² 5007, p. 46, col. 2.

1. Antwerpen, Joseph-Hendrik Hyligher, in-4^o, British Museum, 124101, f. 27 (11).

2. *Journal de l'Empire*, 2 mars et 27 avril 1807, feuilleton; *Gazette de France*, 28 février 1807, feuilleton.

3. Cinquième partie, *Romans du seizième siècle*, Sect. I, p. 279-305.

4. BAUQUIER, dans la *Revue des langues romanes*, 1^{re} série, VI, p. 253, signale une parodie en provençal de l'opéra de Boiëldieu.

5. *Journal de l'Empire*, 7 avril 1812, feuilleton; *Gazette de France*, 6 avril 1812; *Mercure de France*, 11 avril 1812, p. 83. — J.-L. GEOFFROY dit (*Cours de littérature dramatique*, Paris, 2^e éd., 1825, V, p. 396) que le *Jean de Paris* de Boiëldieu n'a rien de commun que le nom avec celui de la Porte Saint-Martin. Notons pourtant que dans la version des *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque* (p. 281), le père de Jean de Paris est « un roi dont l'auteur de ce roman ne sait pas le nom »; Marsollier (*Jean de Paris*, mélodrame, Paris, 1807, p. 5) lui donne le nom de Philippe, et dans l'Opéra de Boiëldieu il s'appelle Philippe de Valois (*Jean de Paris*, partition chant et piano avec texte parlé, Paris, 1866, p. 61). Cf. W. SÖDERJELM, dans *Neuphilologische Mitteilungen*, 1906, n^o 3/4, p. 63.

de Melbourne, *Boiëldieu's comic opera of John of Paris* ¹. L'œuvre de Boiëldieu fut également connue en Allemagne ; le British Museum possède une rédaction officielle pour la scène de Leipzig du livret et de la musique ².

Un air de l'opéra de Boiëldieu fit fortune en pays étranger. Dans un recueil allemand de citations d'auteurs français nous rencontrons celle-ci, *Welche Lust gewährt das Reisen* ³ ; c'est la première strophe du duo chanté à la fin du repas par Jean de Paris et l'héroïne de la pièce :

« Quel plaisir d'être en voyage,
Jamais l'œil n'est en repos,
Toujours sur votre passage,
S'offrent des objets nouveaux.
Ici lieu sombre et sauvage,
Plus loin riant paysage,
Au murmure des ruisseaux
Qui serpentent sous l'ombrage,
Succède dans un bocage,
L'aimable chant des oiseaux. »

Pareil succès en Angleterre, témoin *Vanity Fair*, Chapter LI : *In which a charade is acted which may or may not puzzle the reader*. Il s'agit de représenter en charade le mot *inn*, auberge ; la musique joue le vieil air de *Jehan de Paris* : « Ah, quel plaisir d'être en voyage... »

VI

A la première page de l'édition de *Jehan de Paris* par Jehan Bonfons, conservée à la Bibliothèque de l'Arsenal, on peut lire de la main du marquis de Paulmy ce qui suit : *Ce roman que j'ay lu tout entier est fort singulier et amusant. C'est de luy d'où vient le proverbe train de Jehan de Paris*.

La locution *train de Jehan de Paris* était en usage au xvii^e siècle ; elle signifiait *de folle magnificence*, et c'est avec ce sens que Tal-

1. *John of Paris, a comic opera from the French*, 1814, in-8°, par James Pocock, esq. Catalogué par Watt, n° 7650 de la *Bibliographia Britannica*.

2. British Museum, 11747 c.

3. *Citate aus französischen Schriftstellern*. Je dois cette note à M. Doutrepont qui n'a pas pu m'indiquer l'auteur de l'ouvrage.

lemant des Réaux l'emploie dans une de ses historiettes : « En effet elle (la Maréchale de Temines) y vint trouver sa mère, qui y estoit (à Paris) pour un procez. Cette mère luy avoit mandé : Ma fille, apportez-moy de l'argent de mes fermiers. Quand elle fut arrivée : Hé bien, où est cet argent ? Sommes-nous bien riches ? — Madame, il faut voir, voicy ce qui me reste. On trouva environ vingt écus. Elle avait amené un train de Jean de Paris ¹. »

Madame de Sévigné emploie dans la même acception *équipage de Jean de Paris* : « Cette Madame Quintin », écrit-elle à sa fille, « que nous vous disions qui vous ressembloit, à Paris, pour vous faire enrager... est passée ce matin devant cette porte et a demandé à boire un petit coup de vin ; on lui en a porté, elle a bu sa chopine, et puis s'en est allée au Pertre... Que dites-vous de cette manière bretonne, familière et galante ? Elle sortoit de Vitré, elle ne pouvoit pas avoir soif, de sorte que j'ai compris que tout cela étoit un air, pour me faire savoir qu'elle a un équipage de Jean de Paris ². » Dans une autre lettre Madame de Sévigné écrit : « M. d'Irval est parti pour Lyon, et puis à Venise ; l'équipage de Jean de Paris n'étoit qu'un peigne dans un chausson au prix du sien ³. »

Paul Lacroix a essayé de rattacher le proverbe *train de Jean de Paris* au renom de l'artiste Jean Perréal, dit Jean de Paris ⁴. Cette application ne paraît pas satisfaisante. Par contre, l'allusion de Madame de Sévigné à l'équipage de Jean de Paris confirme l'opinion du marquis de Paulmy, de Paulin Paris et de Mommerqué ⁵, unanimes à voir dans la locution *train de Jean de Paris* un souvenir du conte du xv^e siècle.

1. TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, III (1865), p. 295.

2. *Lettres de Madame de Sévigné*, p.p. Mommerqué, Paris, 1862, vol. II, lettre 186, p. 289-290.

3. *Ibid.*, III, lettre 274, p. 66. — Je n'ai pas retrouvé *Jehan de Paris* cité dans l'œuvre de Pascal, qui pourtant dans son adolescence a peut-être feuilleté les pages du roman. En effet, on lit au feuillet 63 du manuscrit de *Jehan de Paris* qui porte la cote fr. 1465 de la Bibliothèque Nationale : *Ce dict livre est a moi qui me nomme Anthoinette Begon*. Antoinette Begon, fille de Victor Begon, marchand, échevin de Clermont en 1606, épousa en 1616, à l'âge de vingt ans, Etienne Pascal, et fut la mère de Blaise Pascal, l'auteur des *Pensées*.

4. *L'Heptaméron des nouvelles de Marguerite d'Angoulême, royne de Navarre*, éd. P. L. JACOB, Bibliophile, Paris, 1858, p. 245, note 1.

5. TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, III, p. 295, note.

Un texte bourguignon atteste que la mémoire populaire gardait au xviii^e siècle le souvenir du train magnifique de Jean de Paris. Le titre est ainsi conçu : DESCRIPTION EN VERS BOURGUIGNONS DE L'ORDRE TENU EN L'INFANTERIE DIJONNOISE *pour la mascarade par elle représentée à Monseigneur de Bellegarde, grand écuyer de France et lieutenant général pour le Roy, en ses pays de Bourgogne et Bresse. — Récité par un vigneron à un sien compère. — Reveu et corrigé par l'auteur à Dijon. . . , par Jean des Planches, imprimeur ordinaire du Roy, MDCX* ¹.

C'est un petit volume in-12, de 32 pages, attribué à Pierre Malpois. Le Bourguignon Porreño décrit les magnificences de la mascarade à son compère Jaiquō. — Voici la quatrième entrée, dont le faste lui rappelle celui de Jean de Paris.

« Y me trovy encharbotay
 Dedan ène aultre pu gran trôpe
 Qui me faisî dessus may crôpe
 Tôt entemely essetay,
 Don ie me cudy épantay.
 Y croyoo de fine croyance,
 Ay voy ay lor migne et lor cance,
 Que checun deu foy y entry
 Quante ç'a que Jan de Pairy
 Fy lou vieige en Essepeigne
 Au roy ingloy aipré aivoy
 I.y ôtay lai fille dou Roy.
 Disant lôhau, voicyn lay qu'ène
 Que lou laissô, vou lai pantene
 De mon peire, prin por son feu,
 Aidou qu'ay vin chaisé de feu.
 De cé morican taritoire,
 Ço que lou Roy ne velin croire
 Et que lou pansin engaday
 De daivanteige y commanday,
 Ai n'aivoo in teille equipeige,
 Quey qu'ay feu roy de gran coreige,

1. M. Emile Roy, professeur à l'Université de Dijon, a bien voulu me signaler cette pièce et transcrire à mon intention les vers rapportés ci-dessus.

El vy ou veli ben iazay
 Qu'aucun deu soy aitin passay,
 Jamoy ne voisc zy venonge
 Sy ne cudos que fusse songe. »

Le luxe de Jean de Paris était encore proverbial au XVIII^e siècle. Une *Épître en vers, en langage vulgaire de Grenoble, sur les réjouissances qu'on y a faites pour la naissance de Monseigneur le Dauphin* fait allusion à notre conte. Ici, pourtant, c'est la bonne cuisine de Jean de Paris, et non le luxe de sa suite, qui amène la comparaison.

« A l'Évêché se fit pe soixanta personne,
 Un dina don le sauce eyron toutet bien bonne ;
 Tout eyre fin, ragout, ruty, patissari,
 U semblave, se dion, ceu de Jean de Paris ¹. »

De nos jours le souvenir de Jean de Paris n'est guère vivace. Pourtant il n'y a pas longtemps que l'on contait encore dans le pays lorrain *Les devinettes du prince de France* ². A Morlaix, vers 1850, une troupe, composée presque exclusivement d'ouvriers et de petits boutiquiers de la ville, jouait des pièces tirées de la Bibliothèque Bleue, entre autres *La vie de Jean de Paris* ³. *Jan van Parijs* figure au répertoire du célèbre guignol anversois ⁴. A Noyon, il y avait avant la grande guerre, une boutique non loin de la cathédrale à l'enseigne de Jean de Paris, et c'est peut-être le souvenir de notre héros que garde encore aujourd'hui le *Jean de Paris* de la Forêt de Fontainebleau ⁵.

1. *Épître en vers... à Mademoiselle ****. Grenoble, 1729, in-4°, 22 p. publ. par J.-J. CHAMPOLLION-FIGEAC, dans *Nouvelles recherches sur les patois*, Paris, 1809, p. 131-146.

2. E. COSQUIN, dans *Romania*, X, p. 559. — M. VINSON, *Revue de l'histoire des religions*, I, p. 139, mentionne un drame basque sur l'histoire de Jean de Paris.

3. Ch. LE GOFFIC, *L'âme bretonne*, 1^{re} série, 5^e éd., Paris, 1908, p. 310.

4. Ary DELEN, *Het poppenspel in Vlaanderen*, Antwerpen, 1916, in-8°, p. 26. — Dans les vingt dernières années, paraît-il, Jan van Parijs n'a plus été représenté au Poesjenellespel.

5. Lieu dit le *Jean de Paris*, dans les gorges et plâtrières d'Apremont. Cf. F. HERBERT, *Dictionnaire de la Forêt de Fontainebleau*, Fontainebleau, 1903, in-8°, p. 214.

CHAPITRE VI

ÉTUDE DE LA LANGUE ¹

I. Morphologie. — II. Syntaxe. — III. Graphie. — IV. Conclusion.

I

ADJECTIF

DÉCLINAISON. — a) blondes au masc. pl., *ilz estoient... blondes* 27, 5 ; *les cheveulx aussi blondz* 63, 5.

b) grande 21, 11 ; 25, 33, variante ; 27, 11 ; 40, 6 ; 68, 26 ; 78, 19 ; 79, 14 ; 86, 28 ; *grandes* 59, 7.

c) plaisant, plaisante au fém., *la plus plaisant creature* 79, 26 ; *chose... que a luy soit plaisante* 3, 6.

d) bel, fol, nouvel devant consonne ², *bel* 30, 10 ; 65, 19 (cf. *beau mariage* 22, 2) ; *fol* 32, 19 ; 34, 12 ; *nouvel* 3, 9.

DEGRÉS. — *plus principaulx* 12, 25 ; 30, 16.

NOMS DE NOMBRE

NOMBRES CARDINAUX. — *quatre vingts* 20, 19 ; *huit vingts* 20, 19, variante ; *trois a quatre vingts* 40, 28 (variante, *soixante*).

ARTICLE

FORMES CONTRACTÉES. — *Ou* 77, 2, variante ; *es* absent ³.

PRONOM

PRONOM PERSONNEL. — a) Il pour ils ; ilz pour il, voir *Graphie*, p. 88.

1. Cette étude ne comprend point de vocabulaire, les mots les plus intéressants ayant été relevés dans le glossaire de l'édition des Anciens Textes français. Les chiffres accompagnant les citations renvoient aux pages et aux lignes de cette édition.

2. Edmond HUGUET, *Étude sur la syntaxe de Rabelais*, Thèse. Paris, 1894, p. 42.

3. *Ibid.*, p. 54.

b) ils pour elles, *les dames vindrent veoir la nouvelle royne... et ainsi comme ilz la cuydoient habiller*, 89, 19.

PRONOM DÉMONSTRATIF. — Voir *Syntaxe*, p. 77-78.

PRONOM RELATIF. — 1. Confusion de qui et de que ¹, a) que, masc. sing., *ledict cappitaine que leur dit* 68, 30 ; *ledict chancecellier... que dit* 74, 31 ; 75, 1 etc.

b) fém. sing., *une petite fille mienne que n'a que trois mois* 5, 18 ; *la royne que moult l'aymoit* 17, 1 etc.

c) au pl., *grans et enormes cas... que sont de tresmauvais exemple* 6, 21 ; *nous sommes, dirent ilz, ses fourriers que luy venons faire son logis* 52, 10 etc.

d) neutre suj., *et que plus est* 6, 18 ; *mesmement, que pis estoit* 57, 12 ; *il est par tout le plus fort, que luy donne ce courage* 77, 23 etc.

2. Confusion de qui et de qu'il, voir *Graphie*, p. 88.

3. Lequel, voir *Syntaxe*, p. 78.

PRONOM INTERROGATIF. — a) interrogation indir., *pour savoir que les mouvoit* 22, 15 ; *je luy demandé... qui estoit la cause* 48, 15.

b) formes périprastiques, *qu'esse ce qu'il dit ?* 47, 10 ; *qu'est ce dedans ces beaux chariotz ?* 55, 9 et 13 ; *qu'est ce que vous avez dit ?* 92, 23.

PRONOM INDÉFINI. — Voir *Syntaxe*, p. 78-79

VERBE

DÉSINENCES. — 1. E, a) à la 1^{re} pers. de l'ind. prés., *affie* 4, 26 ; *mercie* 5, 2 ; *prie* 4, 27 ; 13, 30 ; *supplie* 92, 17 et 20 etc.

b) au subj. prés. formes sans *e* seulement dans les formules : *nostre Seigneur Jesuscrist doint grace* 11, 21 ; *Dieu doint honneur* 31, 8 ; *Dieu vous gard* 28, 18.

c) à la 1^{re} pers. de l'imparf. et du condit., *-oye* plus fréquent que *-ois, -oys* ; *avois* 71, 6 et 29 ; 85, 6 ; *devois* 47, 18 ; *estois* 47, 18 ; *demanderoys* 82, 29, variante ; *feroys* 38, 7 ; 56, 8 ; *iroys* 91, 13 ; *scaurois* 74, 25 ; 81, 5 ; *vouldroy* 40, 5 ; 41, 28 ; 79, 24.

2. S, a) à la 1^{re} pers. du parfait, *dis* 47, 17 ; *euz* 88, 6 ; *vis* 31, 30.

1. Ferdinand BURNOR, *Histoire de la langue française*, I, p. 429 ; E. HUGUET, *op. cit.*, p. 116-119.

b) à l'imparf. du subj., généralement *eust* 57, 29; *fist* 7, 9; *fust* 21, 27; *louast* 16, 14; *ouvrast* 20, 6; *plust* 40, 1; mais *adrest* 38, 1; *fut* 25, 12; 43, 19; 51, 10; *plut* 37, 29.

3. T de la conjugaison interrogative, *ce monstre il pas bien* 39, 27; *vous semble il bien* 58, 4; *qu'i a il* 58, 14; *va il en quelque guerre* 61, 14.

4. Flexions du pluriel, a) -ons, -ions au prés. du subj., *sachons* 4, 29; *puissions* 3, 4.

b) à l'imparf. du subj., *fissions* 79, 24.

c) -ez, -iez au prés. du subj., *je vous prie que vous vous levez* 4, 27; *que... vous vuydez* 6, 27; *ne veulx que... despartez* 15, 27 etc.; -iez moins fréquent, *s'esmerveilloient... de quoy vous preniez* 7, 27; *a celle fin que la pregniez* 15, 8, variante; *pourveu toutesfoiz que...vous yalliez* 25, 3; *vous prie que veniez* 37, 4; *vous prie que... demeuriez* 60, 21; *vous prie que a luy me fassiez parler* 73, 33 variante.

d) à l'imparfait du subj., *eussiez* 39, 14; 60, 12 variante; 65, 2; 79, 33; 82, 14; *deussiez* 39, 19; *eussez* 51, 25; 60, 12.

5. Formes du parfait, a) parfaits en *i* de la 1^{re} conjugaison ¹, *tardist* 40, 12 (variante, *tardast*); *demandirent* 90, 15.

b) vouloir, généralement *voulut*, *voulurent* etc., mais *voult* 11, 14; *voulsit* 72, 20; imparf. du subj. *voulsist* 22, 5; 34, 25; 40, 3.

c) enquerir, imparf. du subj., *enquerist* 28, 7.

RADICAUX. — a) radical latin en *o* fermé et *o* ouvert, *demourer* 13, 16; 60, 20 variante; *demouroient* 41, 15; *demourez* 67, 1; *demorez* 77, 2; *demouroient* 77, 4 variante; *le demourant* 88, 12; mais *demeura* 21, ; *demeurer* 45, 10; 60, 20; 62, 10; *demeurie* 60, 21; *demeurez* 70, 23; *demeurerez* 72, 1; *demeuroient* 77, 4; *le demourant* 64, 8; *plourant* 41, 12; *plouvoir* 38, 22; *pluvoit* 47, 14; mais *pleuvoit* 82, 7.

b) radicaux influencés par *y*², *convoier* 71, 10; 71, 18 (variante, *convier*); *convoyé* 71, 29 (variante, *convyé*); *festoyé* 6, 5; *festoya* 19, 20; 21, 6, variante; *festoyer* 71, 23 variante; *festia* 19, 20 variante; 21, 6; *festier* 52, 20; *prions* 14, 16; 46, 29; *pria* 51, 6; *prieroye* 71, 8.

1. KR. НУНОВ, *Grammaire historique de la langue française*, II, p. 56; F. BRUNOT, *op. cit.*, II, p. 337.

2 F. BRUNOT, *op. cit.*, I, p. 443.

c) futur, *donneroit* 22, 5 ; mais *donray* 43, 10 ; *donrez* 88, 13 ; *laisseray* 11, 31 ; *laisserons* 17, 9 ; 50, 18 ; *laisseroye* 33, 9 ; *laisseroit* 25, 16 ; 36, 1 et 26 ; mais *lairront* 8, 3 ; *lairroit* 91, 24. Noter *aries* (avoir), 88, 10 ; *scarions* (savoir), 81, 13 ; *scariez* 93, 6.

MOTS INVARIABLES

ADVERBES. — a) *alors* 28, 4 ; 54, 6 ; 67, 21, variante.

b) *incontinent* 55, 28, 58, 17 ; 69, 8 ; 88, 33 ; 89, 29.

c) *vecy* 51, 20 ; 53, 29 (variante, *voicy*) ; 54, 22 ; 54, 26 (variante, *voicy*) ; 56, 23 (variante, *voicy*) ; 69, 25 etc. ; *veez cy* 59, 12 ; 60, 31 ; 63, 22 ; 70, 21 etc. ; *veez en cy* 85, 9.

d) *vela* 52, 19 ; 57, 3 (variante, *voila*) ; *veez la* 64, 25 ; 88, 18.

CONJONCTIONS. — a) *afin que* 10, 14 ; 49, 4 ; 27, 24 etc.,

b) *alors que* 84, 13.

c) *incontinent que* 7, 23 ; 23, 19 ; 26, 1 ; 51, 24.

d) *dès incontinent que* 22, 13.

e) *de quoy*, 7, 27.

PRÉPOSITIONS. — a) *fors que* = *fors*¹ 74, 27 ; 86, 4.

b) *fors que a* = *fors*, 58, 13.

c) *ors mis* 87, 18.

II

SUBSTANTIF

GENRES. — Au féminin, *amour* 14, 8 ; 24, 33 ; *sillence*² 36, 10 ; *triumphe* 29, 29 ; 56, 11 ; au masc., 54, 11.

Au masc., *marge* 6, 12³ ; *ost* 27, 23.

ARTICLE

ARTICLE DÉFINI. — 1. Absence a) devant un nom de pays, *par tout Espagne*, 9, 27 ; *La puissance de France* 10, 17 ; *passé par France* 21, 9.

1. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 279.

2. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 23 et 57.

3. Féminin dans *Le roman de Jehan de Paris*, éd. Pierre de Sainte-Lucie, c. 1530.

b) devant un substantif abstrait ¹, *éviter oysiveté* 3, 14 ; *avoir paix* 9, 19 ; *acquérir pays* 13, 29 ; *pour amour* 19, 3 etc. Cf. *la éternelle félicité* 3, 9 ; *le désir* 13, 29 etc.

c) dans compl. circonstanciel de temps, *trois ou quatre heures de soir* 44, 7 ; *toute nuyt* 50, 21 ; *depuis a soir* 90, 15.

d) devant des mots coordonnés, *la éternelle félicité et remontrance de nos pechez* 3, 9.

2. Employé a) avec *tout* au sing. et au pl., *tout le royaume* 18, 3 ; *tous les draps d'or* 25, 13.

b) avec le superlatif relatif, *le plus richement que* 12, 6 ; *la plus grant gorre* 24, 16 ; *les plus beaulx bagues* 25, 14 ; *la plus grant diligence* 25, 33 etc. Cf. l'art. déf. au pluriel, *s'en alla, luy et ses gens... les plus hastivement qu'ilz peurent* 86, 26.

3. Remplacé par l'art. démonstratif ², *le roy y avoit grande affection et mesmement comme ces vieillars qui sont incontinent bridez* 21, 13 ; *quant ce vient a ses rivires*, 41, 24, variante.

4. Se substitue à l'art. indéfini, *elle a bon besoin du bon chevaucheur* 81, 20 ; *après, les vins de plusieurs manieres* 76, 21.

ARTICLE INDÉFINI. — a) omis au sing., *d'en avoir demye douzaine* 56, 7.

b) omis au pluriel : *faisoit chercher draps* 26, 17 ; *les ungs faisoient barrieres* 53, 1 etc ³.

ARTICLE PARTITIF. — 1. Exprimé par *de* : a) devant le sujet précédé d'un adj., *il fut fait de moult beaulx esbatemens* 12, 19 ; *firent tuer beufz et montons, et de vieille poulaille qu'ilz trouvoient* 34, 1.

b) devant le subst. non précédé d'adj. ⁴, *fit porter... de viande de toutes sortes* 34, 4 ; *envoya... de viande toute chaulde* 37, 15 ; *vouloit servir de vin* 80, 11 ; *envoya de vexelle d'or* 87, 9.

2. Exprimé par *de* + l'art. déf. : a) après *trop*, *beaucoup* suivi d'un subst. au sing., *trop noz seriez de l'honneur* 15, 10 ; *beau-cop de l'honneur* 20, 1.

b) avec un indéfini, *j'en amasseray de l'autre* 32, 4.

c) avec le superlatif, *print cent des plus beaulx barons* 25, 26,

1. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 329.

2. F. BRUNOT, *op. cit.*, I, p. 462.

3. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 341.

4. F. BRUNOT, *op. cit.*, I, p. 464 ; II, p. 391.

(variante, *cent les plus beaulx*)¹; *envoya... des plus grans de ses barons* 20, 28.

3. Omis avec assez, *leur demanda s'ils avoient assez logis* 49, 25.

PRONOM

PRONOM PERSONNEL. — 1. Pronom personnel sujet généralement exprimé. Ex., p. 24². Omis, *et presentay voz lectres* 7, 20; *jamais n'avons esperance... pource que sommes* 14, 19; *et que verrez* 14, 23 etc.

2. Il sujet logique moins fréquent, *Il fut jadis en France ung roy* 4, 5; *il fut fait de moult beaulx esbatements* 12, 19; *il s'i trouva grant habundance* 25, 22 etc.

3. Pronom sujet séparé du verbe au cas régime, *moy et les dames luy prions* 67, 22; *luy ne ses gens n'avoient...* 39, 3; 47, 14 et 18 etc³.

4. Datif analytique, avec parler, *Le roy s'avansa pour parler a eulx* 51, 30; 28, 29; 29, 1; 30, 29 etc.⁴.

PRONOM RÉFLÉCHI. — 1. Remplacé par pr. pers.⁵, *le roy... ce pensa en luy mesmes* 18, 21; 12, 3; 44, 17; *pour eulx fornir* 26, 18; *en eulx complaignant* 10, 4; 6, 3; 39, 20 etc.

2. Soy devant infinitif, *pour soy y fornir* 20, 15 (variante, *pour se y fornir*); *de soy jouer* 57, 13⁶.

PRONOM ET ADJECTIF POSSESSIFS. — 1. Possession exprimée par de + pr. pers., *le cueur de luy* 20, 9; *le seigneur d'eulx* 28, 8⁷.

2. Pléonasmc, *sa baronnie de son royaulme* 4, 10; *ung de voz barons de vostre royaulme* 85, 7.

3. Accord avec l'idée, *chascun s'en alla en son logis avec leur compaignie* 33, 20.

4. Omis, *luy, sa famille et biens* 6, 16; *son etat et façon de faire* 35, 2.

1. F. BRUNOT, *op. cit.*, I, p. 464.

2. *Ibid.*, p. 456.

3. *Ibid.*, p. 457.

4. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 60.

5. *Ibid.*, p. 63-66; F. BRUNOT, *op. cit.*, I, p. 457.

6. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 69.

7. *Ibid.*, p. 61.

5. Forme pleine, attribut sans article, *elle estoit mienne, passé a quinze ans* 86, 17 ¹.

6. Adjectif possessif, forme pleine, *une petite fille mienne*, 5, 18; *ung sien maistre d'ostel* 49, 18 ².

PRONOM DÉMONSTRATIF. — 1. Ce a) omis, *quant vint au matin* 23, 7; *quant vint vers la fin de la messe* 53, 29; 51, 12; 87, 26 etc.

b) exprimé, *quant ce vient a ses rivieres* 41, 24, variante; *quant ce vint l'endemain matin* 43, 31; *c'est bien raison* 13, 24; *ce fut un mardi* 27, 20; *ce nous seroit* 40, 6 etc.

c) sujet, *ce monstre il pas* 39, 27; *que peult estre ce* 57, 25.

d) complément, *ce dit* 46, 19 et 23; *a ce faire* 7, 1; *pour ce faire* 88, 20 etc ³.

e) cecy, cela attribut, *cecy sont les archiers* 60, 3; *m'apelez vous cecy archiers* 60, 5; *quelz chariotz sont cela* 56, 3.

2. Celuy, celle, ceulx, a) pr., *Sire, dit celuy* 58, 24; 55, 15; 80, 8 et 10; *a celuy baille* 84, 27; *ceulx furent prins* 11, 7; *dirent ceulx* 30, 25.

b) adj. ⁴, *celuy jour* 4, 17; 6, 5; 44, 3; 53, 31 etc.; *le capitaine de celle garde* 35, 30; 8, 14; 9, 20 etc.

c) pr. renforcé, *ceulx cy* 42, 31; (antécédent subst. fém. *cannes*); *ceulx icy* 61, 6; 85, 20.

d) ceulx de = les habitants de ⁵, *ceulx du pays* 16, 10, *les trompetes, lesquelles furent tantost oyes de ceulx de la ville* 63, 2.

e) comme celuy qui, n'y avoit celuy qui, *Si luy dit J. de P. comme celuy qui faignoit ne l'avoir point entendu* 41, 29; *car la pluye les chargoit tant qu'il n'y avoit celuy a qui le logis ne luy tardist* 40, 12 ⁶.

f) omis, *que vous soyez qui l'irez remercier* 34, 30; *mes principaulx amys et de mon filz* 21, 31.

3. Cestuy, a) pr., *autant faire comme cestuy* 58, 6; *cestuy n'est pas si fol* 82, 26.

1. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 81.

2. *Ibid.*, p. 79.

3. *Ibid.*, p. 102.

4. *Ibid.*, p. 95.

5. *Ibid.*, p. 111.

6. *Ibid.*, p. 107-110.

b) adj., *cestuy pays* 14, 24 ; *cestuy anneau* 60, 31 (variante, *cest*) ; 3, 5 ; 11, 4 etc.

4. Cil, pr., *cy vint a moy* 48, 2 (variante *cil*)¹.

5. *Icelluy*, *icelle*, *iceulx*², a) pr., *a icelluy bailier* 14, 23 ; *pour icelle marier* 84, 5 ; *dedans iceulx* 26, 8.

b) adj., *iceluy jour* 27, 27 ; *icelle ville* 9, 20 variante ; *icelle viande* 37, 21.

PRONOM RELATIF. — 1. Dont³ a) = d'où (local), *c'esmerveilloit dont icelle viande pouvoit venir* 37, 21.

b) = ce dont, *le roy d'Espaigne... grans souspirs faisoit, dont le roy grant compassion en avoit* 4, 23.

c) = d'où (causal), *fort s'esmerveilloient dont J. de P. prenoit ainsi l'honneur* 80, 26.

2. Lequel⁴ a) suj., *ung roy... lequel avoit* 4, 6 ; 4, 33 et passim.

b) compl. dir., *riches joyaulx, lesquelz le roy print* 25, 23 ; 30, 5 ; 31, 3 ; 39, 28 etc.

c) rég. d'un inf. + prép., *laquelle il delibera... de faire et accomplir* 23, 3-4.

d) adj., *pendant lequel temps* 93, 26 ; *en laquelle ville* 43, 5.

e) lesquelz = desquels, *draps d'or et de soye... lesquelz en trouverent bien peu* 26, 18.

f) duquel = dont, *Jehan de Paris, duquel la tenue leur tar-doit beaucoup* 53, 26.

3. Lequel, qui, séparés de l'antécédent⁵, *le cappitaine... alla savoir si on les laisseroit entrer, lequel fut incontinant revenu* 36, 1 ; *Le pere et la mere devinrent vieulx, qui autres enfans n'avoient* 18, 5.

4. Quoy⁶, *voz tiltres par quoy vous puisse honorer* 29, 12 ; *vecelle d'or et d'argent de quoy il est servy* 46, 24 ; 61, 18 ; 87, 3.

PRONOM INDÉFINI. — 1. Aulcun⁷, sens positif, a) pr., *disoient les aulcuns* 43, 2.

1. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 83.

2. *Ibid.*, p. 88-94.

3. *Ibid.*, p. 129-131.

4. *Ibid.*, p. 119-125.

5. *Ibid.*, p. 131-135.

6. *Ibid.*, p. 125-127.

7. *Ibid.*, p. 156-159.

b) adj., *aulcuns soirs* 37, 23 ; *aulcuns motz* 82, 1 ; *aulcunes choses* 45, 18.

2. Aultres, avec pr. pers., *comme a vous aultres messeigneurs les amoureux* 66, 12 ; 89, 8.

3. Chascun ¹ a) pr., *que ung chascun y prist exemple* 12, 29.

b) adj., *a chascun repas* 37, 20 ; 54, 28 ; *chascune bonne ville* 12, 26.

4. Nul, *sans en avoir esté de nul advertie* 66, 20 (variante, *avoir de nulluy esté*) ².

5. Quelque que, *par quelque promesse que leur dit roy vous aye fait* 8, 1 ; 23, 12 ; 47, 6.

VERBE

LES VOIX. — 1. Réfléchi pour le passif ³, *nul mariage ne se doit faire* 24, 31 ; 25, 4 ; 43, 6 ; 87, 19 ; *ceulx cy ce gardent* 42, 31 ; *par quoy il s'i trouva grant habundance* 25, 22.

2. Verbes pronominaux, a) aujourd'hui sans pr. ⁴, *se bouger* 63, 14 ; *se consentir* 24, 32 ; 86, 4 et 8 ; (cf. *ce elle y veult consentir* 92, 31) ; *s'en entrer* 45, 13, etc. ; *se partir* 9, 30 ; 40, 17 etc. (cf. *s'en partir* 9, 30 etc. ; *partirent* 40, 16) ; *se penser* 18, 21 ; 22, 1 etc. ; *s'en venir* 8, 26 etc.

b) absence de pr. ⁵, *lamentoient de leurs parens* 42, 5 ; *eage competant pour marier* 14, 21 ; *je m'en vois marier... a la fille* 31, 19 ; *il ne fault pas mocquer les gens* 47, 22 variante ; *affin qu'ilz ne noyassent* 48, 6 ; *ses gens qui estoient noyez* 83, 10.

3. Verbes transitifs et intransitifs ⁶, a) aujourd'hui intransitifs, *approucher le palais* 51, 29 ; *se faisoient enquerir... mary* 18, 10 ; *lamantant... ses gens* 41, 12 ; *il ne fault pas mocquer les gens* 47, 22 variante ; *vous recompancer le treshault bien et secours* 11, 18 ; *je vous remercie la grant affection* 14, 30.

b) aujourd'hui transitifs, *leur pria* 51, 6 ; *luy remercier les biens* 35, 8 et 20 ; *en luy remerciant le bien* 13, 6 ; (cf. *l'irez remercier des biens* 34, 30).

1. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 151-153.

2. *Ibid.*, p. 147 et 160.

3. F. BRUNOT, *op. cit.*, I, p. 463 ; E. HUGUET, *op. cit.*, p. 176-178.

4. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 171-173.

5. *Ibid.*, 174-176.

6. *Ibid.*, p. 164-171.

LES TEMPS. — 1. Ind. prés. et pass. déf. employés concurremment pour exprimer le passé ¹, *Incontinent le herault partit et picque son cheval des esperons et fit tant qu'il arriva près d'eulx, et regarda* 28, 9-11 ; *quant il sceut que le roy d'Angleterre vouloit partir demain de Paris, il part et tire son chemin par la Beausse* 27, 12.

2. Passé déf. ² = pl.-q.-pf., *vint nouvelles... comme le roy de France alla de vie a trespas* 17, 20 (variante, *estoit allé*).

3. Temps dans les subordonnées ³, a) subj. impf. = subj. présent, *bien pouvez sçavoir qu'il n'est chose au monde que tant je desirasse* 86, 6.

b) impf. = pf., *c'est la plus estrange chose de quoy jamais ouysse parler* 61, 17.

c) pf. = impf. ou pl.-q.-pf., *nous a faillu attendre que quelcun aye ouvert l'uyz* 70, 17.

d) subj. pl.-q.-pf. = conditionnel passé, *si l'on m'eust dit que c'eust esté le roy de France, je ne m'en fusse pas fort esmerveillé* 57, 30 ; *ce il ne fust bien saige il n'eust sceu assembler* 32, 24.

4. Formes périphrastiques, a) être pour, *la jeune dame fondeoit en lermes, voyant qu'elle estoit pour demeurer* 92, 11.

b) aller + inf., *la royne... va dire telles paroles* 11, 16 ; 24, 27 et passim.

LES MODES. — 1. Subjonctif dans l'interrogation indir. ⁴, *je ne sçay voz tiltres par quoy vous puisse honorer* 29, 11.

2. Croire + subj. ⁵, *si croyrois je plus tost que ce fussent esperitz que corps mortelz* 30, 3 ; 32, 24.

3. Commander, désirer, vouloir + subj., *le roy... commanda a l'ung de ses barons qu'il allast querir ung herault* 28, 4 ; *aussi desiroit elle fort que son filz fust marié* 21, 26 ; *nous voullons que de par vous y soit mis et ordonné roy* 14, 25.

4. Verbe exprimant l'étonnement + ind. ⁶, *je m'esmerveille*

1. L. FOULET, *Petite syntaxe de l'ancien français*, Paris, 1919, p. 159 ; E. HUGUET, *op. cit.*, p. 183-186.

2. Pour l'emploi des temps absolus de l'indicatif, voir F. BUENOT, *op. cit.*, I, p. 467.

3. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 490.

4. *Ibid.*, p. 495.

5. *Ibid.*, p. 494.

6. *Ibid.*, p. 499.

de vous... que vous ne faictes porter ung pont 41, 22; s'esmerveilloient dont J. de P. prenoit ainsi l'honneur 80, 25.

5. Sembler a) + ind., *me semble que la ville est assez forte* 8, 10.

b) subj., *qu'il sembloit que le feu luy sortist du visage* 66, 4; *qu'i sembloit que tous cent ne tinsent pas la place de quarante* 77, 29.

c) + subj. ou condit. dans l'interr. dir., *vous semble, dit il, que je puisse parler* 28, 28; *vous semble il bien que ung roy de France pourroit* 58, 4.

6. Superlatif relatif a) + ind., *les plus belles gens que jamais il n'avoit veuz* 30, 2; *c'est la plus belle que je vis oncques* 31, 30.

b) + subj., *c'est la plus estrange chose de quoy jamais ouysse parler* 61, 17; *c'est la plus plaisant creature que je visse oncques* 79, 26.

7. Propositions finales. a) afin que + subj., *affin qu'il en fust perpetuelle memoire* 10, 14; 19, 4; 27, 24 etc.

b) subj. après relatif, *puissions nous faire et dire chose... que a luy soit plaisante* 3, 5; *se il y a vivres dedans et gens qu'ilz soient leaulx a leur dame* 8, 12.

8. Propositions temporelles, à l'indicatif, parfois au subj., *ne les prendroit a mercy jusques a ce qu'il verroit et viendroient* 10, 10; *chevaucha tant qu'il vit celui qu'il demandoit* 29, 10; *ilz firent demeurer leurs gens là, jusques ilz fussent retournez* 45, 10.

9. Propositions hypothétiques. Subjonctif rare. a) subj. pl.-q. pf. dans la principale, impf. du subj. dans la subordonnée, *ce il ne fust bien sage, il n'eust sceu assembler... une telle compaignie* 32, 24.

b) subj. pl.-q.-pf. dans les deux propositions, *si l'on m'eust dit que c'eüst esté le roy de France, je ne m'en fusse pas fort esmerveillé* 57, 28.

c) prés. de l'ind. dans la principale, subj. pl.-q.- pf. dans la subordonnée, *c'est bien aisé a entendre si vous eussiez esté sur le lieu* 82, 14.

10. Quant = si + conditionnel, *quant vous luy feriez refus* 62, 13; *quant vous n'ariez riens que vostre noble... personne* 88, 10.

11. Cuidier, auxiliaire de mode, *le roi cuydoit dormir, mais il ne pouvoit* 22, 26 ; *je cuide bien savoir que leur maistre demande* 46, 9 ; *se leva debout pour le cuyder saluer* 63, 11.

12. Infinitifs. a) Craindre et tâcher + à, *craignez a me desplaire* 14, 2 ; *a aultre chose ne taschoient que a faire* 51, 10.

b) délibérer + inf. seul, *ont deslibéré la faire morir* 5, 19 ; 13, 1 ; 51, 7 ; + de, *deslibera de venir* 20, 14 ; 23, 4 ; 31, 26.

c) désirer + inf. seul, *il desiroit fort la contempler* 20, 9 ; 81, 19 ; + à, *les dames desirent moult a veoir vostre maistre* 50, 8 ; + de, *desirons fort de faire* 13, 19.

d) penser + de, *pensez de bien faire* 14, 3.

e) infinitif suj. on attr. ¹, sans prép., *luy requerant que son plaisir fust ouyr et escouter une petite requeste* 14, 12 ; *il seroit bon envoyer veoir que c'est* 27, 30 ; 14, 22 ; 46, 28 ; 67, 23 ; 73, 31 ; avec de, *a nous n'est pas de nous pouvoir recompancer* 13, 17 ; *luy requerir que son plaisir fut d'envoyer querir Jehan de Paris* 67, 15 ; *c'est unq beau passetemps que d'estre auprès de luy* 39, 31 ; 56, 15 ; 59, 25.

f) infinitif régime direct ² sans prép., *vous prometz espouser* 86, 9 ; *luy commande despartir ces bagues* 88, 26 ; 80, 5.

g) infinitif + de après une expression superlative, *si longuement comme de venir jusques icy* 46, 21 ; *c'estoit belle chose que de les veoir* 65, 5 ; *qui nous vient faire si grant honneur de venir aux nopces* 52, 21 ; *c'estoit une belle chose de les ouyr* 59, 25 ³.

h) infinitif passé, sans la prép. après, avec le sens d'une prop. temporelle ; quatre ex., *Le conte de Lencastre respondit, comme eulx estre arrivez en Espagne* 19, 27 ; *le conte de Quarion, luy estre arrivé devant le roy d'Espagne* 69, 27 ; *Estre arrivé, J. de P. entre les deux roys... entrerent* 78, 4 ; *avoir prins congié les ungs des aultres* 93, 17. Pour d'autres ex. de cette construction au xv^e siècle, voir la deuxième version des *Sept sages de Rome* ⁴.

j) infinitif pris substantivement ⁵, *si le vouloir m'en prent* 38, 4.

1. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 351.

2. *Ibid.*, p. 353.

3. A noter dans les deux derniers exemples l'absence de *que*. Cf. F. BRUNOT, *op. cit.*, I, p. 476.

4. Gaston PARIS, *Les sept sages de Rome*, Paris, 1876 (S. A. T. F.), p. 58 ; 62 ; 93 ; 97 ; 100 ; 103 etc. Cf. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 357 ; F. BRUNOT, *op. cit.*, I, p. 476.

5. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 209.

13. Gérondif, *cest homme est bien fol de ainsi allant despendant le sien* 32, 19.

14. Participes. a) part. prés., accord en nombre, pas en genre, *choses servans a la matiere* 23, 15 ; *dames et damoiselles attendans* 69, 21.

b) pas d'accord, *Jehan de Paris et ses gens voyant la pluye venir* 38, 23 ; *lors saillirent les roys avecq les dames...tenant chascun* 59, 16.

c) constr. irrégulière du part. prés., *En disant ces parolles la jeune dame fondoit en lermes* 92, 10 ; le sens est : *en entendant dire* ¹.

d) part. pass., accord irrégulier, *la dampnable entreprise... qu'il avoit fait* 5, 10 ; *promesse que leur dit roy vous aye fait* 8, 1 (variante, *faicte*) ; *en la maniere que avez ouy* 37, 17 (variante, *ouye*) ; *les biens que on luy avoit dit d'elle* 20, 10 ; *lequel nous a mené* 70, 9 (variante, *menez*). *Ceulx qui avoient encommancée l'injure* 12, 22 variante ; *voz gens avez trouvez bons habillemens* 39, 2 ; *ilz avoient du tout oubliee la promesse* 18, 11 variante.

e) esté, accord avec sujet, *la matiere qui avoit estee* 22, 21, variante ; *ils avoient estez choisis* 63, 4 ; *pour ce faire ont ilz estez apportez* 88, 20.

ACCORD DU VERBE. — Accord par l'idée, a) pr. impers. suj. avec suj. logique, *ilz sont quatre que servent* 63, 16.

b) syllepse du nombre, *le peuple du pays acompaignerent le roy* 16, 7 ; *les deux tiers du pays estoit ja en sa main* 10, 18 ; *Jehan de Paris, entre les deux roys...entrerent en ladicte salle* 78, 4. Cf. *Après venoit le cappitaine...mais il n'y avoit nulles armes, de peur d'estre congneuz* 63, 28.

LES AUXILIAIRES. — Etre employé pour avoir, *est il si fort malade qu'il ne fust peu venir* 69, 13 ².

MOTS INVARIABLES

ADVERBES. — a) en, désignant une personne ³, *fit faire obseques, prieres et oraisons pour l'ame du bon roy, et en porterent le roy et la royne le dueil* 17, 24.

1. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 221.

2. *Ibid.*, p. 180.

3. *Ibid.*, p. 70.

b) y, employé comme pr. pers. avec parler ¹, dans une proposition négative, *Vous n'y pourriez parler* 69, 15 ; 70, 32.

LA NÉGATION. — a) ne plus fréquent que ne...pas, ne...point ².

b) non + faire, *non feray* 33, 8 ; *non fait* 79, 22.

c) pas et point, sans ne, dans l'interrogation, *pas* 39, 27 ; 79, 19 etc. ; *point* 43, 23 ; 70, 19 ; 72, 32 ; 79, 9 ; 88, 3 etc.

d) point précédant la négation ³, *point ne le laisseroit* 36, 26 ; 51, 15 ; 69, 25.

e) nenny, négation absolu ⁴, 58, 24 ; 60, 3 ; 61, 8 et 15 ; cf. *non pas* 61, 4.

f) absence de la négation ⁵, *ne mieulx moriginee qu'elle estoit* 18, 4.

CONJONCTIONS. — a) et, remplacé par ne ⁶, *ou a il si tost trouvé telle provision...ne quelle vairelle a il* 34, 20 ; *je croy bien que de maistre d'ostel, d'escuyers ne de secretaires est elle bien fornye* 81, 16.

b) que redoublé, *fit response que, se bon leur sembloit, qu'ilz se missent en deffence* 10, 8 ; *et que incontinent que les pages et barons seroient prestz, que les luy amenast* 26, 1.

c) Absence de que, *me soit* 3, 18 etc. ; *il soit le tresbien venu* 62, 16 etc. *Plut a Dieu* 34, 24 ; 37, 29 ; 79, 32 ; cf. *que plust a Dieu* 40, 1.

PRÉPOSITIONS. — 1. A, a) = avec ⁷, *vint a grant honneur* 11, 10 ; *receuz a grant joye* 19, 19 ; *vint descendre en Normandie a quelque quatre vingts chevaulx* 20, 19.

b) = pour ⁸, *holiffans grant planté a porter tant de maisons* 39, 24.

c) devant l'attribut, *sacré a roy* 17, 8 ; *me tiendroye a bien heüree* 85, 6 ; *le tenoit au plus vaillant...prince* 91, 19.

d) dans compl. circonstanciel de temps ⁹, *quant vint au matin* 23, 7 ; 36, 28 ; *a heure de lever* 89, 14 ; *depuis a soir* 90, 15.

1. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 71. Cf. L. FOULET, *op. cit.*, p. 233 ; F. BRUNOT, *op. cit.*, I, p. 422, n. 1.

2. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 261.

3. *Ibid.*, p. 271.

4. *Ibid.*, p. 266.

5. *Ibid.*, p. 267.

6. *Ibid.*, p. 319.

7. *Ibid.*, p. 289.

8. *Ibid.*, p. 289.

9. *Ibid.*, p. 288.

e) = en, *se mectant a chemin*, 76, 26.

f) constr. pléonastique, *fut feru du dart d'amours, comme a vous aultres messeigneurs les amoureux savez bien* 66, 12 ; *les vingt cinq chariotz furent passez, fors que a ung des conducteurs* 58, 13.

2. De ¹ = à, *quant de m'avouer a vous* 43, 14.

3. En, a) devant un nom de ville ², *quinze jours dura la feste en Seguonye* 12, 18.

b) devant un nom de lieu, *en une telle ville que Paris* 26, 21.

c) devant un nom de lieu, avec un verbe exprimant un mouvement, *entra en la noble ville* 12, 13 ; *passer de l'une en l'autre* 53, 2 ; cf. *entrerent dedans la chambre* 75, 2.

d) = à, *en la fin* 16, 25 ; *en bonne heure* (= à la bonne heure) 31, 1.

4. Par ³, a) = dans, *ce qu'il trouvoit par les hostelleries* 33, 18.

b) omis, *fut demené... dueil par tout le royaulme et espressement la royne* 17, 1.

5. Parmy = dans, *fit crier parmy Londres* 20, 5.

6. Pour = par, *pour amour de son pere et de sa mere n'en vza mot sonner* 19, 2 (variante, *par*) ; *par = pour, bien le luy bailliez par entendre* 83, 16.

CONSTRUCTION DE LA PHRASE

INVERSION DU SUJET ⁴. — *Si se tenoit alors le roy en la cité de Paris*, 4, 9 ; *adonc chevauche le herault* 29, 7 ; *Cependant fit faire le roy d'Angleterre grant appareil* 20, 7 (cf. *cependant ledict roy faisoit chercher draps d'or* 26, 16 et 23) ; *ce jour n'estoit pas a Paris le jeune roy* 21, 2 ; *et fut receu le noble roy* 12, 7 (cf. *et tantost le roy de France se bessa* 4, 20).

PLACE DE L'ATTRIBUT DU SUJET ⁵. — a) verbe, attribut, sujet, *si fut moult joyeuse la pucelle* 65, 29.

1. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 292.

2. *Ibid.*, p. 295.

3. *Ibid.*, p. 300.

4. *Ibid.*, p. 399.

5. *Ibid.*, p. 406.

b) verbe, sujet, attribut, *s'en partirent les Anglois bien joyeux* 19, 16 ; *si arriva J. de P. moult richement habillé* 65, 30.

PLACE DU COMPLÉMENT. — a) sujet, complément, verbe ¹, fréquent, *qui pitié avoit de luy* 5, 24.

b) complément, sujet, verbe ², rare, *tant que leur chemin il vouldroit tenir* 36, 27.

c) verbe, sujet, complément ³, fréquent, *toujours faisoit faire le noble roy de France justice* 12, 20.

d) verbe, complément, sujet ⁷, rare, *si laisserent du tout le parlement les Anglois* 40, 10.

PLACE DES PRONOMS PERSONNELS ⁴. — a) pr. pers., verbe, infinitif, *que m'ont voulu faire morir* 5, 14 ; *le herault ne l'oza plus inter-roguer* 29, 25 ; *qu'ilz nous doivent conduire* 3, 9 ; *de vous pou-voir recompancer* 13, 17 ; *si les allerent ung peu veoir venir* 77, 15 ; *ne se voulut nullement lever* 4, 22.

b) avec verbe à l'impératif, *craignez et aymez Dieu et le ser-vez* 15, 30 ; *entretenez les, et les faictes bien loger* 45, 27 ; *or me dictes*, 31, 28 ; *or me suyvez* 68, 23.

c) régime direct, rég. indir., verbe, *si ledict roy d'Espagne la nous octroye* 24, 8 ; *que je le vous face delivrer* 53, 9 (cf. *je vous le feray delivrer* 49, 20).

PLACE DE EN ET DE Y, *combien en y a il* 57, 1 ; 91, 5.

PLACE DE L'ADJECTIF ÉPITHÈTE ⁶, *cestuy transitoire monde* 3, 5 ; *vostre naturelle dame* 6, 28.

PLACE DE L'ADJECTIF INDÉFINI ⁷, *adventure aulcune* 9, 4 ; *aultres vingt cinq chariotz* 55, 26.

PLACE DE L'ADVERBE ⁸, *j'ay des biens assez* 38, 13 ; *qui fort fut contant* 11, 25.

PLACE DU COMPLÉMENT DE SUBSTANTIF, *il faudroit avoir des holiffans grant planté* 39, 24.

ABSENCE DU TERME DE COMPARAISON. — a) *si, car je ne suis point*

1. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 404.

2. *Ibid.*, p. 403 ; L. FOULET, *op. cit.*, p. 38.

3. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 402.

4. *Ibid.*, p. 401.

5. *Ibid.*, p. 74-76.

6. *Ibid.*, p. 412.

7. *Ibid.*, p. 417.

8. *Ibid.*, p. 419.

arrêté a mon oppinion que je ne vueille 24, 23 ; *ne chevauche pas fort que tost ne l'ayez aconceu* 30, 11.

b) plus...que, *ilz n'estoient jamais loing les ungs des aultres de deux ou de trois lieues* 9, 3.

CONSTRUCTION ELLIPTIQUE, *jusques a ce qu'il verroit et viendroient tous les nobles à genoulx* 10, 10 ; *veoir celle belle ville et si bien accoustree comme elle estoit* 12, 10 ; *et vous semble, dit il, que je puisse parler a luy, et quel cheval il chevauche?* 28, 28.

PLÉONASME. — a) *dont...de ce que, dont estoit fort esmerveillé de ce que personne...ne demouroient en la riviere* 41, 14.

b) *en, dont grans maulx en¹ viennent*, 3, 14 ; *grans souspirs faisoit, dont le roy grant compassion en avoit* 4, 24 ; *de vostre argent je n'en ay que faire* 43, 17 ; *grant bruit en estoit...de la venue* 57, 5.

c) *y, le roy y avoit unesingulière affection en la besongne* 23, 18.

d) *pronom personnel, n'y avoit celuy a qui le logis ne luy tardist* 40, 12.

III

VOYELLES

E SOURD. — a) *dans adverbess tirés d'adj., terminés par voyelle, hardiement* 48, 27 ; *priveement* 88, 23 ; *vrayement* 82, 25, mais *ardymment* 40, 24.

b) *élision et non élision du type s'il, se il; plus souvent élision, mais la eternelle* 3, 9 ; *je iray* 5, 31 ; 37, 6 ; *que il* 7, 9 ; *se assemblerent* 7, 22 ; *se informa* 11, 3 ; *que on* 18, 3 ; 20, 10 et 11 ; 25, 16 ; *je y voy* 24, 2 ; *se il* 8, 12 ; 40, 5 ; 45, 15, etc.

E DEVANT R. — *apparceurent* 9, 9 ; 26, 27 ; *apparceu* 23, 10 ; 66, 3 ; *apparceust* 27, 25 ; *apparceut* 63, 13 ; 66, 6 ; *pardus* 41, 12 ; *pardu* 41, 19 ; *sarrer* 77, 28, mais *serrez* 9, 2 ; 9, 10 ; *serra* 5, 22.

È = AI, EY. — *meyne (mène)* 93, 5 ; *maine* 75, 21 ; *vevelle* 87, 3 ; *vaizelle* 34, 21.

Ë = AY, EY. — *laisseray* 60, 23 ; *congnoistré (fut.)* 29, 3 ; *j'ay* 3, 15 ; *j'ey* 79, 25 ; *passey* 83, 7 ; *demandé* 48, 15.

1. E. HUGUET, *op. cit.*, p. 373.

E ET IE. — *briefveté* 12, 20 ; *bref* 10, 6 ; *chiere* 6, 7 ; *chere* 23, 20 ; *meschief* 5, 7 ; *rechef* 4, 32 ; *pechié* 3, 15 ; *pechez* 3, 10 et 11 ; *congié* 16, 3, 5 et 18 ; 19, 15 etc. ; *dangier* 41, 9 ; *danger* 41, 7 ; *logier* 40, 13 et 16 ; 44, 24 ; *loger* 33, 11 ; *appareillier* 8, 20 ; *appareillé* 40, 14 ; *moillié* 82, 21 ; *moillé* 41, 28 etc., mais *ie* plus fréquent que *e*.

EC = E'. — *cheux*¹ (chez) 25, 27.

I, IL, ILZ, CONFUSION. — a) *il*, suj. pl., *savoir moult s'il le vous scauront nommer* 81, 11 ; *ilz*, suj. sing., *certes, ilz sera icy maintenant* 64, 26.

b) *qui* pour *qu'il* 26, 8 variante, 77, 29 ; c) *qui* pour *qu'ilz* 34, 1, variante ; d) *qu'il* pour *qu'ilz* 9, 16 ; *qu'ilz* pour *qui* 3, 8 et 20 ; 8, 13 ; 26, 12 (variante, *qui*), etc.

I POUR IE. — *assigé* pour *assiegé* 5, 18.

QUEIULX POUR QUELS, *lesquieulx* 73, 20.

AGE = AIGE. — *Sage* 4, 5 ; *saige* 4, 8 ; *dommage* 66, 24 ; *dommaige* 16, 25 ; *aige* plus souvent que *age*.

O = OU. — *Borbon* 73, 20 ; *Bourbon* 21, 28 ; *coliers* 25, 14 ; *couliers* 20, 15 ; *povez* 13, 15 ; *pouvez* 15, 19 ; *esposer* 24, 4 ; *espouser* 24, 21 ; *noz* (pron. pers.) 15, 10 ; *nous* 40, 6 ; *voz* (pron. pers.) 51, 31 ; *vous* 41, 18 ; *roge* 56, 1 ; 66, 4 ; *rouge* 74, 8, etc.

Y = I. — Initial, *iray* 34, 30 ; *yrons* 7, 3 ; devant consonne, *mois* 5, 18 ; *moys* 8, 23 ; devant voyelle, *crier* 10, 12 ; *crya* 56, 31 ; nasal, *chemin* 8, 28 ; *chemyn* 10, 1 ; final, *y* plus fréquent que *i*, *demy* 43, 2 ; *icelluy* 14, 23 ; *parmy* 79, 11 ; *delay* 6, 27, mais *ci* 84, 8 ; *cy* 73, 23 ; *midi* 67, 14 ; *lundi* 44, 2 ; dans diphthongues *ai*, *ay*, à l'initiale, *aymez* 6, 14 ; *ayder* 25, 17 ; devant voyelle *vraye* 24, 33 ; devant consonne, *vaxelle* 52, 25 ; *necessaire* 14, 23 ; devant *n*, *maine* 63, 17 ; *capitaynes* 7, 21 ; dans diphthongues *oi*, *oy*, à l'initiale, *oysiveté* 3, 14 ; devant voyelle, *soye* 25, 13 ; devant consonne, *benoiste* 3, 4 ; *trois* 4, 6 ; *mois* 14, 10 ; *moys* 8, 23 ; devant *n*, *royne* 14, 9 ; *point* 32, 31 ; *moins* 50, 5 ; désinences des verbes, *-ois*, *-oys*, *ferois* 56, 8 ; *feroys* 38, 7 ; *scaurois* 81, 5 ; *vouldrois* 79, 24 ; *vouldroys* 40, 5 ; *avois* 71, 6 ; *devois* 47, 18 ; *estois* 47, 18 ; au condit. et à l'imparf., 1^{re} personne sing., *-oye*, sauf *cuydoie* 83, 14 ; à l'imparf. *-oit*, *avoit* 4, 7 ; *-oient*, *habundoient* 4, 14 ; très rarement *-oyent*, *avoient* 10, 22.

1. F. BRUNOT, *op. cit.*, II, p. 244, n. 3.

VOYELLES EN HIATUS. — a + o, *aournez* 37, 19; *haornemens* 91, 11, mais *ornemens* 37, 11; e + a, *eage* 4, 6; 14, 10, 20 et 33; 20, 22; cf. *aagez* 85, 16; e + oir, *soir* 78, 18; *soir* 75, 20; *voir* 5, 16; e + u, *apparceu* 23, 10; *apparceurent* 9, 9; *congneu* 23, 16, *congneut* 4, 21; *deu* (dù) 86, 14; *deust* 34, 10; *deussiez* 39, 19; *meu* (mù) 7, 1; *peu* (pu) 5, 16; *peut* 12, 9; *peurent* 69, 19; *peusse* 93, 7; *peust* 51, 18; *pleu* 5, 3; *pleust* 79, 32, aussi *plust* 34, 24; 37, 29; *receu* 6, 14; *recent* 11, 3; *sceut* 20, 30; *sceurent* 10, 29; *veu* (vu) 12, 13; e + i, *vis* 31, 30; *vit* 4, 25; *vismes* 70, 10; *vistes* 47, 1; aussi *veistes* 65, 20; *virent* 13, 9; *visse* 79, 27, aussi *veissent* 51, 16; *veu* 28, 15, *veue* 24, 9.

NASALES. — a) am = em; an = en, *ambassade* 10, 1; *embassade* 10, 15; *Estampes* 27, 16; *Estempes* 27, 18, etc.; *Angleterre* 20, 16; *Engleterre* 19, 18; *melancolie* 42, 13; *melencolie* 42, 9 etc.

b) en = un, *voulientiers* 31, 15; *vouluntiers* 22, 5.

c) en = on, *l'en pour l'on* 48, 20; 53, 16.

d) nasale finale, *besoinj* 25, 7; *coing* 77, 28; *loing* 9, 3; 11, 13, aussi *loin* 81, 18; *ung* 4, 5 etc.

CONSONNES

C POUR CH. — *Cercher* 42, 26, aussi *chercher* 7, 30.

H. — a) devant u + i (y), *d'huy* 20, 3; *aujourd'uy* 3, 12; *huissiers* 73, 15; *uissier* 74, 28 etc.; b) aspiré, *hardiement* 48, 27; *ardymment* 40, 24; *harnechez* 54, 29; *arnechees* 45, 8; *arnechemens* 45, 12; *hors* 54, 2; *ors* 87, 17; c) étymologique, *habiller* 89, 19; *abit* 87, 17; *hostel* 63, 15; *ostel* 80, 6 etc.; d) non étymologique, *habundance* 25, 23, *haornemens* 91, 11, aussi *ornemens* 37, 11; *hausterité* 34, 17; *hollifans* 39, 23 etc.

N MOUILLÉ = IGN. — *Acompaigné* 4, 15; *espaignol* 3, 17; *gaigner* 13, 27.

PH = F. — *Phiphre* 54, 9.

R DEVANT L. — *Vallet* 71, 26, aussi *varlet* 51, 27.

S. — a) s sonore écrite s ou z, *baisa* 78, 10; *baiza* 78, 9; *chose* 3, 18; *chose* 34, 22; *noise* 67, 10; *noize* 62, 5.

b) s sourde écrite c, ç, s, sc, ss, x, *c'esmerveilloit* 37, 21; *avansa* 51, 30; *avança* 57, 21; *savoir* 6, 22; *sçavoir* 7, 17; *plasse*

37, 8; *ambacade* 18, 24 variante; *ambaxadeurs* 19, 24 variante; *embarade* 18, 15; *extime* 57, 12; *utenxilles* 53, 13; 55, 27; *vaircelle* 52, 25; 53, 14; 58, 16; *verelle* 36, 22; 46, 24; 87, 3.

c) S FINALE = x, *aux* 3, 20; *ausdicts* 35, 14; *ausquels* 35, 28; *lax* 83, 26; *las* 42, 22; *palaix* 4, 16; *palais* 53, 26.

d) S FINALE = z, *vous estes* 42, 25; *vous estesz* 72, 15; *vestus* 62, 28; *vestusz* 27, 2; *veues* 29, 30; *veuez* 59, 7.

S FINALE, EMPLOI. — a) dans les adverbes, *guieres* 75, 19; *jusques* 8, 24; *encores* 66, 21, aussi *encore* 64, 4; *mesmes*¹ 56, 19.

b) au fém. pl. des participes pass. en é, *acostrees* 33, 18; *attachees* 65, 7; *gastees* 39, 16 etc.; parfois z, *montecz* 91, 4; *fossoyez* 68, 1; *fortiffiez* 68, 1.

c) au pl. des subst. et adj. terminés par e, i, y, *personnages* 74, 15; *enrichis* 74, 15; *roys* 74, 30; parfois z, *blondez* 63, 5.

d) au pl. des subst. terminés par n, r, p, *barons* 23, 8; *archiers* 61, 20; *draps* 20, 13.

e) au pl. des subst., adj., et participes terminés par nt, *diamans* 74, 20; *contans* 16, 19; *attendans* 69, 21. Cf. pluriel en s et en tz, *grans* 21, 32; *grantz* 53, 10; *instrumens* 21, 14; *instrumentz* 36, 16.

Z, EMPLOI. — a) au masc. pl. des part. pass. en é, *acompaignedz* 75, 5; *acoustrez* 27, 30; *aymez* 6, 14.

b) au pl. des subst. terminés par f, *beufz* 33, 34; *chefz* 8, 19.

c) au pl. des subst. ou adj. terminés par voyelle ou consonne autre que n ou r, + t, *bautz* 26, 8; *chariotz* 58, 28; *prestz* 26, 2; *estaz* 77, 1; *meffaiz* 3, 10.

d) au pl. des subst. ou adj. terminés par l, *mortelz* 30, 4; *nulz* 39, 4.

Z POUR R. — Infinitif, *allez*² 7, 30; *laissez* 72, 14.

CONSONNES DOUBLES. — a) emploi arbitraire, *chancellor* 75, 1; *chancelier* 73, 24; *rirrent* 79, 18, etc.

b) au fém. d'adj. dont le masc. se termine en l, *perpetuelle* 10, 14; *principalle* 31, 10; *seulle* 92, 1.

c) au fém. d'adj. ou de participes dont le masc. se termine en voyelle + t, *conduitte* 93, 25.

1. Comme adj., *mesmes* 30, 1; *mesme* 73, 28; 74, 26.

2. Par erreur imprimé comme variante.

IV

Les constructions latines comme la proposition infinitive, le participe absolu, le subjonctif avec *comme*, le relatif en tête des phrases, ne se rencontrent pas dans le *Roman de Jehan de Paris* ; lequel est relativement peu employé. La langue est populaire ; elle manque de traits dialectaux. L'orthographe est encore plus régulière.

ERRATA

- Page 19, ligne 9, *lire* : Jean de Paris, *au lieu de Jehan de Paris*.
Page 31, ligne 23, *lire* : la, *au lieu de a*.
Page 34, note 6, ligne 18, *lire* : Ais, *au lieu de ais*.
Page 38, ligne 13, *lire* : ? *au lieu de* .
Page 53, ligne 10, *lire* : tryumphante a, *au lieu de tryumphantea*.
Page 70, ligne 25, *lire* : Fontainebleau, *au lieu de Fontainebleau*.
Page 72, ligne 33, *lire* : sçauois, *au lieu de scaurois*.
Page 81, ligne 5, *lire* : + subj., *au lieu de subj*.
Page 86, ligne 9, *lire* : sujet¹, *au lieu de sujet*⁷¹.
Page 86, ligne 11, *lire* : PERSONNELS ³, *au lieu de PERSONNELS* ⁴.
Page 91, ligne 5, *lire* : peu, *au lieu de plus*.
-

TABLE DES MATIÈRES

<p>CHAPITRE PREMIER. — I. Analyse de l'ouvrage. — II. Le « roman » de <i>Jehan de Paris</i> une nouvelle. — III. Le style. La composition. — IV. <i>Jehan de Paris</i> une œuvre réaliste. — V. <i>Jehan de Paris</i> et les historiens de la littérature française.....</p>	4
<p>CHAPITRE II. — I. L'intrigue. — II. Les devinettes. — III. L'entrée à Burgos. Thème du défilé. — IV. Portrait de Jean de Paris. Reflets d'une nouvelle situation sociale. — V. Portraits du roi d'Angleterre et des Anglais. — VI. <i>Jehan de Paris</i> est-il un roman de chevalerie ? — VII. Conclusion.....</p>	8
<p>CHAPITRE III. — I. La clef du roman. — II. Les personnages français : le duc de Normandie, le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le père de Jean de Paris, le héros du roman, l'héroïne, le page Gabriel. — III. Les personnages anglais : le roi d'Angleterre, le comte de Lancastre. Le duc ou le comte de Lancastre dans la fiction avant <i>Jehan de Paris</i>. — IV. Les personnages de la cour d'Espagne : le roi de Portugal, le roi et la reine d'Aragon, le roi de Navarre, le comte de Quarion. — V. Données géographiques : Paris et Vincennes ; la route de Paris à Burgos. La route de Compostelle et les noms espagnols de lieux et de personnes dans le <i>Roman de Jehan de Paris</i>. — VI. Les costumes. Les cheveux d'or. Le collier. Les couleurs. — VII. Les tapisseries. — VIII. Le cérémonial : le conseil ; l'entrée à Burgos. — IX. La guerre d'Italie « la grande pensée du règne » de Charles VIII. L'entrée à Florence. Le défilé des bagages. Le page Gabriel. Le jour de l'entrée. L'entrée à Burgos dans <i>Jehan de Paris</i>, souvenir de l'entrée à Florence. — X. Conclusion.....</p>	27
<p>CHAPITRE IV. — I. L'auteur. Milieu où fut composée la nouvelle. — II. — La date.....</p>	56
<p>CHAPITRE V. — I. Mentions de <i>Jehan de Paris</i> au xvi^e siècle. — II. Physionomie des éditions du xvi^e siècle au xix^e siècle. — III. Mises en proses et éditions modernes. — IV. <i>Jehan de Paris</i> à l'étranger. — V. <i>Jehan de Paris</i> sur la scène. — VI. Souvenirs du récit de <i>Jehan de Paris</i>.....</p>	59
<p>CHAPITRE VI. — Étude de la langue. — I. Morphologie. — II. Syntaxe. — III. Graphie. — IV. Conclusion.....</p>	74

Œuvres de François Rabelais. Edition critique publiée par Abel LEFRANC, professeur au Collège de France, Jacques BOULENGER, Henri CLOUZOT, Paul DORVEAUX, Jean PLATTARD et Lazare SAINÉAN. Tomes III et IV : **Pantagruel**, avec une introduction. 2 vol. in-4, CXXVII-354 p. et une carte. Ensemble. 55 fr. »

Déjà parus :

Tome I et II : **Gargantua**, 2 vol. in-4. Ensemble..... 50 fr. »
L'ouvrage complet formera 7 volumes auxquels on souscrit.

Mélanges linguistiques offerts à J. Vendryes par ses amis et ses élèves, 1925, in-8° raisin, 400 pages..... 40 fr. »

Mélanges de Philologie romane offerts à M. Johann Vising. Beau volume in-4. 410 pages..... 75 fr. »

Classiques de l'Histoire de France au moyen âge, publiés sous la direction de Louis HALPHEN.

1. **Éginhard**, *Vie de Charlemagne*, publiée et traduite par Louis HALPHEN, de XXIV-128 pages (1923).

	Broché	Relié
Édition complète (texte et traduction).....	7 fr. 50	10 fr. »
Texte latin seul (XXIV-61 p.).....	3 fr. 50	6 fr. »
Traduction seule (XXIV-78 p.).....	5 fr. 50	8 fr. »

2. **Le dossier de l'affaire des Templiers**, publié et traduit par G. LIZERAND, de XXIV-229 pages (1923)..... Broché 12 fr. 50 Relié 15 fr. »

3. **Commynes, Mémoires**, publiés par J. CALMETTE et DURVILLE; tome I^{er} (1464-1474). XXXVI-257 pages (1924)..... Broché 15 fr. » Relié 18 fr. »

4. **Histoire anonyme de la première croisade**, publiée et traduite par Louis BRÉHIER, professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, XXXVI-258 pages (1924)..... Broché 15 fr. » Relié 18 fr. »

N° 5. — **Philippe de Commynes, Mémoires**, édités par Joseph CALMETTE, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, avec la collaboration du Chanoine G. DURVILLE, conservateur du musée Dobrée; t. II, 351 p. Prix : 17 fr. 50 broché et 20 fr. 50 relié.

Classiques français du moyen âge, publiés sous la direction de M. Mario ROQUES.

N° 40. — **Robert de Clari. La conquête de Constantinople**, édité par Ph. LAUER. XVI-129 p..... 6 fr. 50

N° 42. — **Les chansons de Guilhelm de Cabestanh**, éditées par Arthur LANGFORS. In-8°, XVIII-79 p..... 7 fr. »

N° 43. — **Lettres françaises du XIII^e siècle. Jean Sarasin, Lettre à Nicolas Arode (1249 ?)**, éditée par Alfred FOLET. XI-24 p..... 2 fr. 25

N° 46. — **Les poésies de Jausbert de Pucibot**, éditées par William P. SHEPARD. XVIII-94 p..... 7 fr. »

N° 47. — **Proverbes français antérieurs au XV^e siècle**, édités par Joseph MORAWSKI. XXIII-145 p..... 9 fr. »

N° 48. — **Jean Bodel. Le jeu de saint Nicolas**, édité par Alfred JEANROY. XVI-93 p..... 5 fr. »

N° 49. — **Rutebeuf. Le miracle de Théophile**, édité par Grace FRANK. 40 p..... 5 fr. »

- BÉDIER (Joseph), Les Fabliaux, Études de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge.** Quatrième édition revue et corrigée... 40 fr. »
- CHAMPION (Pierre), Ronsard et Villeroy, Les secrétaires du roy et les poètes. D'après le manuscrit français 1663 de la Bibliothèque nationale.** Gr. in-4^o, 38 p. et 13 pl. hors texte..... 50 fr. »
Le Grand Prix Broquette-Gonin (10.000 fr.) a été décerné par l'Académie française en 1925 à M. Pierre Champion pour l'ensemble de son œuvre historique et littéraire.
- CHATELAIN (Émile), Membre de l'Institut. Paléographie des classiques latins,** Collection de fac-similés. 14 livraisons in-folio de 15 planches. Les dernières collections complètes de cette importante publication sont en vente à 500 fr.
- CLÉDAT (Léon), Manuel de phonétique et de morphologie romanes.** In-8^o écu, 144 p..... 12 fr. »
- ERINGA (S.), La proposition infinitive, simple et subjective dans la prose française depuis Malherbe.** In-8, 255 pages..... 20 fr. »
- FARAL (Edmond), directeur d'études à l'École des Hautes Études. Les Arts poétiques du XII^e et du XIII^e siècle. Recherches et documents sur la technique littéraire du Moyen Âge, 1924, in-8^o, 384 pages..... 35 fr. »**
- HUGUET (Edmond), Professeur de Philologie Française à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, Dictionnaire de la langue française du seizième siècle.** Il n'existe pas de dictionnaire de la langue du XVII^e siècle. C'est à combler cette lacune que M. Huguet travaille depuis près de trente ans. Il a minutieusement dépouillé tous les principaux écrivains du XVI^e siècle et plus de cent écrivains secondaires. Nous comptons que le *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle* formera au moins deux forts volumes grand in-8^o.
Le *Dictionnaire* paraîtra par fascicules de 5 feuilles, soit 80 pages. Le prix de SOUSCRIPTION à l'ouvrage complet sera de 14 fr. le fascicule. Il sera majoré dès la publication du 1^{er} fascicule.
- VINAVER (Eugène), Études sur le Tristan en prose, Les sources. — Les Manuscrits. — Bibliographie critique, in-8^o..... (Sous presse).**
- Revue des bibliothèques.** Directeurs : Émile CHATELAIN et L. BARRAU-DHIGO, Rédacteur en chef : Henri LEMAÎTRE.
Abonnement : Paris : 30 fr. — Départements : 32 fr. — Union postale : 35 fr.
- Société des Anciens Textes français.** Cotisation annuelle donnant droit aux publications et Bulletins de la Société : 25 fr. — Cotisation de membre perpétuel : 250 francs.
(Droit d'entrée pour la 1^{re} année, 10 fr.). — Envoi sur demande de la liste complète des publications (1875-1920). Remises spéciales aux membres de la Société.
- Les Œuvres poétiques de Christine de PISAN, par M. ROY, t. I-III (1886-1896), chaque..... 20 fr. »**
- Les Œuvres d'Eustache DESCHAMPS, p. p. le marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE et G. RAYNAUD, II vol. (1878-1903), chaque..... 20 fr. »**
- Les Œuvres de Guillaume de MACHAUT ; p. p. E. HÖPFFNER, t. I-III (1908-1922), t. I 20 fr., t. II et III..... 25 fr. »**
- Le roman de Jean de Paris, publié d'après les manuscrits par Édith WICKLER-SHEIMER. 1924, in-8^o, xx-1001 p. cartonné..... 25 fr. »**
- Les Fortunes et adversitez de Jean Régnier. Texte publié par E. DROZ, 1924, in-8^o, xli-259 p. cartonné..... 35 fr. »**
Bulletin 1924. 6 fr.
- Bulletin du Cange. Archivum Latinitatis Medii Aevi.** Consociatarum Academicarum auspiciis conditum digesserunt. J. H. BAXTER, H. GOELZER, L. NICOLAU d'OLWER, P. THOMAS, V. USSANI. Tome II, 1925. Abonnement, 25 fr. »
- Le Chansonnier d'Arras, Reproduction en fac-similé du manuscrit 657 de la Bibliothèque municipale d'Arras, Introduction de A. Jeanroy, Membre de l'Institut, In-8 Jésus, 62 planches en phototypie, tirées par BARRY frères, et 18 pages de texte. 200 exemplaires mis dans le commerce..... 100 fr.**
En plus du tirage strictement réservé aux membres de la *Société des Anciens Textes*, à l'occasion du Cinquantenaire de la Société, il est tiré 200 exemplaires seulement.

